HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME I.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

186

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON,

classée par ordre, genre et espèce,
d'après le système de Linnæus,

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature Linnéenne ;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme
des *Plantes*.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XI.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1994 Bibliothèque de Québec

BIBLIOTHÈQUE S.M.E.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

PREMIER GENRE.

LE VAUTOUR, *VULTUR*.

Caractère générique : bec crochu; tête dégarnie de plumes, et seulement couverte de duvet.

LE CONDOR.

Si la faculté de voler est un attribut essentiel à l'oiseau, le condor doit être regardé comme le plus grand de tous; l'autruche, le casoar, le dronte, dont

les ailes et les plumes ne sont pas conformées pour le vol, et qui par cette raison ne peuvent quitter la terre, ne doivent pas lui être comparés; ce sont, pour ainsi dire, des oiseaux imparfaits, des espèces d'animaux terrestres bipèdes, qui font une nuance mitoyenne entre les oiseaux et les quadrupèdes dans un sens; tandis que les roussettes, les rougettes et les chauve-souris font une semblable nuance, mais en sens contraire, entre les quadrupèdes et les oiseaux. Le condor possède même à un plus haut degré que l'aigle toutes les qualités, toutes les puissances que la nature a départies aux espèces les plus parfaites de cette classe d'êtres; il a jusqu'à dix-huit pieds de vol ou d'envergure, le corps, le bec et les serres à proportion aussi grandes et aussi fortes; le courage égal à la force, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée juste de la forme et des proportions de son corps, que de

rapporter ce qu'en dit le P. Feuillée, le seul de tous les naturalistes et voyageurs qui en ait donné une description détaillée. « Le condor est un oiseau de proie de la vallée d'Ylo au Pérou..... J'en découvris un qui étoit perché sur un grand rocher, je l'approchai à portée de fusil et le tirai ; mais comme mon fusil n'étoit chargé que de gros plomb, le coup ne put entièrement percer la plume de son parement ; je m'aperçus cependant à son vol qu'il étoit blessé, car s'étant levé fort lourdement, il eut assez de peine à arriver sur un grand rocher à cinq cents pas de là, sur le bord de la mer ; c'est pourquoi je chargeai de nouveau mon fusil d'une balle et perçai l'oiseau au-dessous de la gorge ; je m'en vis pour lors le maître et courus pour l'enlever : cependant il disputoit encore avec la mort, et s'étant mis sur son dos, il se défendoit contre moi avec ses serres tout ouvertes, en sorte que je ne

savois de quel côté le saisir ; je crois même que s'il n'eût pas été blessé à mort, j'aurois eu beaucoup de peine à en venir à bout ; enfin, je le traînai du haut du rocher en bas, et avec le secours d'un matelot, je le portai dans ma tente pour le dessiner et mettre le dessin en couleur.

» Les ailes du condor, que je mesurai fort exactement, avoient d'une extrémité à l'autre onze pieds quatre pouces; et les grandes plumes, qui étoient d'un beau noir luisant, avoient deux pieds deux pouces de longueur : la grosseur de son bec étoit proportionnée à celle de son corps ; la longueur du bec étoit de trois pouces et sept lignes; sa partie supérieure étoit pointue, crochue et blanche à son extrémité, et tout le reste étoit noir ; un petit duvet court, de couleur minime, couvroit toute la tête de cet oiseau; ses yeux étoient noirs et entourés d'un cercle brun rouge ; tout son parement

et le dessous du ventre, jusqu'à l'extrémité de la queue, étoit d'un brun clair; son manteau de la même couleur étoit un peu plus obscur; les cuisses étoient couvertes jusqu'au genou de plumes brunes, ainsi que celles du parement; le fémur avoit dix pouces et une ligne de longueur, et le tibia cinq pouces et deux lignes; le pied étoit composé de trois serres antérieures et d'une postérieure; celle-ci avoit un pouce et demi de longueur et une seule articulation : cette serre étoit terminée par un ongle noir et long de neuf lignes; la serre antérieure du milieu du pied, ou la grande serre, avoit cinq pouces huit lignes et trois articulations, et l'ongle qui la terminoit avoit un pouce neuf lignes et étoit noir comme sont les autres; la serre intérieure avoit trois pouces deux lignes et deux articulations, et étoit terminée par un ongle de la même grandeur que celui de la grande serre; la serre extérieure

avoit trois pouces et quatre articulations, et l'ongle étoit d'un pouce; le tibia étoit couvert de petites écailles noires; les serres étoient de même, mais les écailles en étoient plus grandes.

» Ces animaux gîtent ordinairement sur les montagnes où ils trouvent de quoi se nourrir; ils ne descendent sur le rivage que dans la saison des pluies; sensibles au froid, ils y viennent chercher la chaleur. Au reste, quoique ces montagnes soient situées sous la zone torride, le froid ne laisse pas de s'y faire sentir; elles sont presque toute l'année couvertes de neiges, mais beaucoup plus en hiver, où nous étions entrés depuis le 21 de ce mois.

» Le peu de nourriture que ces animaux trouvent sur le bord de la mer, excepté lorsque quelques tempêtes y jettent quelques gros poissons, les oblige à n'y pas faire de longs séjours: ils y viennent ordinairement le soir,

y passent toute la nuit, et s'en retournent le matin ».

Frésier, dans son voyage de la mer au sud, parle de cet oiseau dans les termes suivans : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor*, qui avoit neuf pieds de vol et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq : il a le devant du gosier rouge, sans plumes comme le coq-d'Inde ; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un agneau. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avoient seize pieds d'envergure ».

En effet, il paroît que ces deux condors, indiqués par Feuillée et par Frésier, étoient des plus petits et des jeunes de l'espèce ; car tous les autres voyageurs leur donnent plus de grandeur. Le Père d'Abbeville et de Laët assurent que le condor est deux fois plus grand que l'aigle, et qu'il est d'une telle force, qu'il ravit et dévore une

brebis entière, qu'il n'épargne pas même les cerfs, et qu'il renverse aisément un homme. Il s'en est vu, disent Acosta et Garcilasso, qui, ayant les ailes étendues, avoient quinze et seize pieds d'un bout de l'aile à l'autre; ils ont le bec si fort, qu'ils percent la peau d'une vache, et deux de ces oiseaux en peuvent tuer et manger une, et même ils ne s'abstiennent pas des hommes : heureusement il y en a peu; car s'ils étoient en grande quantité, ils détruiroient tout le bétail. Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-huit pieds de vol ou d'envergure, qu'ils ont les serres grosses, fortes et crochues, et que les Indiens de l'Amérique assurent qu'ils empoignent et emportent une biche ou une jeune vache, comme ils feroient un lapin; qu'ils sont de la grosseur d'un mouton; que leur chair est coriace et sent la charogne; qu'ils ont la vue perçante, le regard assuré et même cruel;

qu'ils ne fréquentent guère les forêts, qu'il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes ; mais qu'on les trouve sur les bords de la mer et des rivières, dans les savanes ou prairies naturelles.

M. Ray, et presque tous les naturalistes après lui, ont pensé que le condor étoit du genre des vautours, à cause de sa tête et de son cou dénués de plumes: cependant on pourroit en douter encore, parce qu'il paroît que son naturel tient plus de celui des aigles : il est, disent les voyageurs, courageux et très-fier ; il attaque seul un homme, et tue aisément un enfant de dix ou douze ans ; il arrête un troupeau de moutons, et choisit à son aise celui qu'il veut enlever ; il emporte les chevreuils, tue les biches et les vaches, et prend aussi de gros poissons : il vit donc, comme les aigles, du produit de sa chasse ; il se nourrit de proies vivantes, et non pas de cadavres : toutes

ces habitudes sont plus de l'aigle que du vautour. Quoi qu'il en soit, il me paroît que cet oiseau qui est encore peu connu, parce qu'il est rare par-tout, n'est cependant pas confiné aux seules terres méridionales de l'Amérique; je suis persuadé qu'il se trouve également en Afrique, en Asie, et peut-être même en Europe. Garcilasso a eu raison de dire que le condor du Pérou et du Chili est le même oiseau que le *ruch* ou *roc* des Orientaux, si fameux dans les contes arabes, et dont Marc-Paul a parlé; et il a eu encore raison de citer Marc-Paul avec les contes arabes, parce qu'il y a dans sa relation presque autant d'exagération. « Il se trouve, dit-il, dans l'île de Madagascar une merveilleuse espèce d'oiseau qu'ils appellent *roc*, qui a la ressemblance de l'aigle, mais qui est sans comparaison beaucoup plus grand.... les plumes des ailes étant de six toises de longueur, et le corps grand à propor-

tion; il est de telle force et puissance, que seul et sans aucune aide, il prend et arrête un éléphant qu'il enlève en l'air et laisse tomber à terre pour le tuer, et se repaître ensuite de sa chair ».

Il n'est pas nécessaire de faire sur cela des réflexions critiques, il suffit d'y opposer des faits plus vrais, tels que ceux qui viennent de précéder et ceux qui vont suivre. Il me paroît que l'oiseau, presque grand comme une autruche, dont il est parlé dans l'histoire des Navigations aux terres Australes, ouvrage que M. le président de Brosses a rédigé avec autant de discernement que de soin, doit être le même que le condor des Américains et le roc des Orientaux; de même il me paroît que l'oiseau de proie des environs de Tarnasar, ville des Indes orientales, qui est bien plus grand que l'aigle [illegible] dont le bec sert à faire une poignée [illegible] épées, est le même que le condor, ainsi que le [illegible]ur du Sénégal, qui ravit et dévore des enfans.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

que l'oiseau sauvage de Laponie, gros et grand comme un mouton, dont parlent Regnard et la Martinière, et dont Olaüs Magnus a fait graver le nid, pourroit bien encore être le même. Mais sans aller prendre nos comparaisons si loin, à quelle autre espèce peut-on rapporter le *laemmergeier* des Allemands? Ce vautour des agneaux ou des moutons, qui a souvent été vu en Allemagne et en Suisse en différens temps, et qui est beaucoup plus grand que l'aigle, ne peut être que le condor. Gessner rapporte, d'après un auteur digne de foi (George Fabricius), les faits suivans. Des paysans d'entre Miesen et Brisa, villes d'Allemagne, perdant tous les jours quelques pièces de bétail qu'ils cherchoient vainement dans les forêts, aperçurent un très-grand nid posé sur trois chênes, construit de perches et de branches d'arbres, et si étendu, qu'un char pouvoit être à l'abri dessous; ils trouvèrent

dans ce nid trois jeune oiseaux déjà si grands, que leurs ailes étendues avoient sept aunes d'envergure; leurs jambes étoient plus grosses que celles d'un lion, leurs ongles aussi grands et aussi gros que les doigts d'un homme; il y avoit dans ce nid plusieurs peaux de veaux et de brebis. M. Valmont de Bomare et M. Salerne ont pensé comme moi, que le *laemmergeier* des Alpes devoit être le condor du Pérou. Il a, dit M. de Bomare, quatorze pieds de vol, et fait une guerre cruelle aux chèvres, aux brebis, aux chamois, aux lièvres et aux marmottes. M. Salerne rapporte aussi un fait très-positif à ce sujet, et qui est assez important pour le citer ici tout au long. « En 1719, M. Déradin, beau-père de M. du Lac, tua à son château de Mylourdin, paroisse de Saint-Martin d'Abat, un oiseau qui pesoit dix-huit livres, et qui avoit dix-huit pieds de vol; il voloit depuis quelques jours autour d'un

étang; il fut percé de deux balles sous l'aile. Il avoit le dessus du corps bigarré de noir, de gris et de blanc, et le dessus du ventre rouge comme de l'écarlate, et ses plumes étoient frisées : on le mangea tant au château de Mylourdin, qu'à Châteauneuf-sur-Loire ; il fut trouvé dur, et sa chair sentoit un peu le marécage : j'ai vu et examiné une de moindres plumes de ses ailes; elle est plus grosse que la plus grosse plume de cygne. Cet oiseau singulier sembleroit être le contur ou condor ». En effet, l'attribut de grandeur excessive doit être regardé comme un caractère décisif; et quoique le *laemmer geier* des Alpes diffère du condor du Pérou par les couleurs du plumage, on ne peut s'empêcher de les rapporter à la même espèce, du moins jusqu'à ce que l'on ait une description plus exacte de l'un et de l'autre.

Il paroît par les indications des voyageurs, que le condor du Pérou a le plu-

mage comme une pie, c'est-à-dire mêlé de blanc et de noir; et ce grand oiseau, tué en France au château de Mylourdin, lui ressemble donc, non-seulement par la grandeur, puisqu'il avoit dix-huit pieds d'envergure, et qu'il pesoit dix-huit livres, mais encore par les couleurs, étant aussi mêlé de noir et de blanc : on peut donc croire avec toute apparence de raison, que cette espèce principale et première dans les oiseaux, quoique très-peu nombreuse, est néanmoins répandue dans les deux continens, et que pouvant se nourrir de toute espèce de proie, et n'ayant à craindre que les hommes, ces oiseaux fuient les lieux habités, et ne se trouvent que dans les grands déserts ou les hautes montagnes.

L'oiseau de l'Amérique méridionale, que les Européens qui habitent les Colonies ont appelé *roi des vautours*, est en effet le plus bel oiseau de ce

genre : c'est d'après celui qui est au Cabinet du roi, que M. Brisson en a donné une bonne et ample description. M. Edwards, qui a vu plusieurs de ces oiseaux à Londres, l'a aussi très-bien décrit et dessiné : nous réunirons ici les remarques de ces deux auteurs et de ceux qui les ont précédés, avec celles que nous avons faites nous-mêmes sur la forme et la nature de cet oiseau ; c'est certainement un vautour, car il a la tête et le cou dénués de plumes, ce qui est le caractère le plus distinctif de ce genre ; mais il n'est pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue, n'étant pas plus gros qu'un dindon femelle, et n'ayant pas les ailes à proportion si grandes que les autres vautours, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a pas huit pouces de longueur: le bec,

qui est assez fort et épais, est d'abord droit et direct et ne devient crochu qu'au bout; dans quelques-uns il est entièrement rouge, et dans d'autres il ne l'est qu'à son extrémité, et noir dans son milieu; la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée, large, et s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête; et c'est dans cette peau que sont placées les narines de forme oblongue, et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de tête que fait l'oiseau; les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate; et l'iris a la couleur et l'éclat des perles; la tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la tête, et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant; au-dessous du derrière de la tête s'élève une petite

touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté, sous la gorge, une peau ridée de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure : cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir ; les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un duvet noir, et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun ; à la partie supérieure du haut du cou il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne ; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change, en descendant par nuances, en jaune ; au-dessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues et d'un cendré foncé ; ce collier, qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine, est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se res-

serrant, y cacher son cou et partie de sa tête comme dans un capuchon; et c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *moine* par quelques naturalistes : les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses, des jambes, et celles du dessous de la queue sont blanches et teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion et du dessus de la queue varient, étant noires dans quelques individus et blanches dans d'autres; les autres plumes de la queue sont toujours noires, aussi bien que les grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris. La couleur des pieds et des ongles n'est pas la même dans tous ces oiseaux : les uns ont les pieds d'un blanc sale ou jaunâtre et les ongles noirâtres; d'autres ont les pieds et les ongles rougeâtres; les ongles sont fort courts et peu crochus.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale et non pas des Indes orientales, comme quelques auteurs l'ont écrit;

celui que nous avons au Cabinet du roi a été envoyé de Cayenne. Navarette, en parlant de cet oiseau, dit : « J'ai vu à Acapulco le roi des *zopilotes* ou *vautours ;* c'est un des plus beaux oiseaux qu'on puisse voir, etc. » Le sieur Perry, qui fait à Londres commerce d'animaux étrangers, a assuré à M. Edwards, que cet oiseau vient uniquement de l'Amérique. Hernandès, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, le décrit de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Fernandès, Nieremberg et Laët, qui tous ont copié la description de Hernandès, s'accordent à dire, que cet oiseau est commun dans les terres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne ; et comme dans le dépouillement que j'ai fait des ouvrages des voyageurs, je n'ai pas trouvé la plus légère indication de cet oiseau dans ceux de l'Afrique et de l'Asie, je pense qu'on peut assurer qu'il est propre et particulier aux terres méridio-

nales du nouveau continent, et qu'il ne se trouve pas dans l'ancien.

Au reste, ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux; il n'attaque que les animaux les plus foibles, et ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpens et même des excrémens des animaux et des hommes; aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, et les Sauvages même ne peuvent manger de sa chair.

L'oiseau appelé *ouroua* ou *aura* par les Indiens de Cayenne, *urubu* (ouroubou) par ceux du Brésil, *zopiloti* par ceux du Mexique, et auquel nos Français de Saint-Domingue et nos voyageurs ont donné le surnom de *marchand*: c'est encore une espèce qu'on doit rapporter au genre des vautours, parce qu'il est du même naturel, et qu'il a, comme eux, le bec crochu et la tête et le cou dénués de plumes; quoique par d'autres caractères il ressemble au dindon, ce qui lui a fait donner par les Espagnols et les Portugais, le nom de

gallinaço ou *gallinaça* : il n'est guère que de la grandeur d'une oie sauvage : il paroît avoir la tête petite, parce qu'elle n'est couverte, ainsi que le cou, que de la peau nue, et semée seulement de quelques poils noirs assez rares; cette peau est raboteuse et variée de bleu, de blanc et de rougeâtre : les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au-delà de la queue, qui cependant est elle-même assez longue : le bec est d'un blanc jaunâtre et n'est crochu qu'à l'extrémité ; la peau nue qui en recouvre la base s'étend presqu'au milieu du bec, et elle est d'un jaune rougeâtre ; l'iris de l'œil est orangé, et les paupières sont blanches ; les plumes de tout le corps sont brunes ou noirâtres, avec un reflet de couleur changeante de vert et de pourpre obscurs ; les pieds sont d'une couleur livide, et les ongles sont noirs : cet oiseau a les narines encore plus longues à proportion que les autres vautours ; il est aussi plus lâche,

plus sale et plus vorace qu'aucun d'eux, se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges, que de chair vivante; il a néanmoins le vol élevé et assez rapide pour poursuivre une proie s'il en avoit le courage; mais il n'attaque guère que les cadavres, et s'il chasse quelquefois, c'est en se réunissant en troupes pour tomber en grand nombre sur quelqu'animal endormi ou blessé.

Le marchand est le même oiseau que celui qu'a décrit Kolbe, sous le nom d'*aigle du Cap*: il se trouve donc également dans le continent de l'Afrique et dans celui de l'Amérique méridionale; et comme on ne le voit pas fréquenter les terres du nord, il paroît qu'il a traversé la mer entre le Brésil et la Guinée. Hans Sloane, qui a vu et observé plusieurs de ces oiseaux en Amérique, dit qu'ils volent comme les milans, qu'ils sont toujours maigres. Il est donc très-possible qu'étant aussi légers de vol et de corps, ils aient

franchi l'intervalle de mer qui sépare les deux continens. Hernandès dit qu'ils ne se nourrissent que de cadavres d'animaux et même d'excrémens humains ; qu'ils se rassemblent sur de grands arbres, d'où ils descendent en troupes pour dévorer les charognes ; il ajoute que leur chair a une mauvaise odeur, plus forte que celle de la chair de corbeau. Nieremberg dit aussi qu'ils volent très-haut et en grandes troupes ; qu'ils passent la nuit sur des arbres ou des rochers très-élevés, d'où ils partent le matin pour venir autour des lieux habités ; qu'ils ont la vue très-perçante, et qu'ils voient de haut et de très-loin les animaux morts qui peuvent leur servir de pâture ; qu'ils sont très-silencieux, ne criant ni ne chantant jamais, et qu'on ne les entend que par un murmure peu fréquent ; qu'ils sont très-communs dans les terres de l'Amérique méridionale, et que leurs petits sont blancs dans le pre-

mier âge, et deviennent ensuite bruns ou noirâtres en grandissant. Marcgrave, dans la description qu'il donne de cet oiseau, dit qu'il a les pieds blanchâtres, les yeux beaux, et pour ainsi dire couleur de rubis ; la langue en gouttière et en scie sur les côtés. Ximenès assure que ces oiseaux ne volent jamais qu'en grandes troupes et toujours très-haut ; qu'ils tombent tous ensemble sur la même proie, qu'ils dévorent jusqu'aux os et sans aucun débat entr'eux, et qu'ils se remplissent au point de ne pouvoir reprendre leur vol : ce sont de ces mêmes oiseaux dont Acosta fait mention sous le nom de *poullazes*, « qui sont, dit-il, d'une admirable légèreté, ont la vue très-perçante, et qui sont fort propres pour nétoyer les cités, d'autant qu'ils n'y laissent aucunes charognes ni choses mortes. Ils passent la nuit sur les arbres ou sur les rochers, et au matin viennent aux cités, se mettent sur le

sommet des plus hauts édifices, d'où ils épient et attendent leur proie. Leurs petits ont le plumage blanc, qui change ensuite en noir avec l'âge ». « Je crois, dit Desmarchais, que ces oiseaux, appelés *gallinaches* par les Portugais, et *marchands* par les Français de Saint-Domingue, sont une espèce de coq-d'Inde, qui au lieu de vivre de graines, de fruits et d'herbes comme les autres, se sont accoutumés à être nourris de corps morts et de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour la peau des bêtes. Ces gens abandonnent les chairs, qui pourriroient sur les lieux et infecteroient l'air sans le secours de ces oiseaux, qui ne voient pas plutôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, et fondent dessus comme des vautours, et en moins de rien en dévorent la chair et laissent les os aussi nets que s'ils avoient été râclés avec un couteau. Les Espa-

gnols des grandes îles et de la terre ferme, aussi bien que les Portugais habitans des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à cause du service qu'ils leur rendent, en dévorant les corps morts et empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air. Ils condamnent à une amende les chasseurs qui tombent dans cette méprise ; cette protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de coq-d'Inde : on en trouve en bien des endroits de la Guyane aussi bien que du Brésil, de la Nouvelle-Espagne et des grandes îles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter; on a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tués, leur ôter les entrailles, tous ces soins sont inutiles ; leur chair dure, coriace, filasseuse, a contracté une mauvaise odeur insupportable ».

Ces oiseaux, dit Kolbe, se nourrissent d'animaux morts : j'ai moi-même vu plusieurs fois des squelettes

de vaches, de bœufs et d'animaux sauvages qu'ils avoient dévorés ; j'appelle ces restes des squelettes, et ce n'est pas sans fondement, puisque ces oiseaux séparent avec tant d'art les chairs d'avec les os et la peau, que ce qui reste est un squelette parfait, couvert encore de la peau, sans qu'il y ait rien de dérangé ; on ne sauroit même s'apercevoir que ce cadavre est vide que lorsqu'on en est tout près : pour cela, voici comme ils s'y prennent ; d'abord ils font une ouverture au ventre de l'animal, d'où ils arrachent les entrailles, qu'ils mangent, et entrant dans le vide qu'ils viennent de faire, ils séparent les chairs. Les Hollandais du Cap appellent ces aigles *stront-vogels* ou *stront-jagers*, c'est-à-dire *oiseaux de fiente*, ou qui vont à la chasse de la fiente. Il arrive souvent qu'un bœuf qu'on laisse retourner seul à son étable, après l'avoir ôté de sa charrue, se couche sur le chemin pour se reposer ; si

ces aigles l'aperçoivent, elles tombent immanquablement sur lui et le dévorent. Lorsqu'elles veulent attaquer une vache ou un bœuf, elles se rassemblent et viennent fondre dessus au nombre de cent, et quelquefois même davantage. Elles ont l'œil si excellent, qu'elles découvrent leur proie à une extrême hauteur, et dans le temps qu'elles-mêmes échappent à la vue la plus perçante; et aussi-tôt qu'elles voient le moment favorable, elles tombent perpendiculairement sur l'animal qu'elles guettent. Ces aigles sont un peu plus grosses que les oies sauvages; leurs plumes sont en partie noires, et en partie d'un gris-clair, mais la partie noire est la plus grande; elles ont le bec gros, crochu et fort pointu; leurs serres sont grosses et aiguës ».

« Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatre livres et demie; il a la tête et une partie du cou rouge, chauve et charnu comme celui d'un dindon, clai-

rement semés de poils noirs; le bec de deux pouces et demi de long, moitié couvert de chair, et dont le bout, qui est blanc, est crochu comme celui d'un faucon; mais il n'a point de crochet aux côtés de la mandibule supérieure; les narines sont très-grandes et très-ouvertes, placées en avant à une distance extraordinaire des yeux; les plumes de tout le corps ont un mélange de pourpre foncé et de vert; ses jambes sont courtes et de couleur de chair, ses doigts longs comme ceux des coqs domestiques; et ses ongles, qui sont noirs, ne sont pas si crochus que ceux des faucons. Ils se nourrissent de charogne, et volent sans cesse pour tâcher d'en découvrir; ils se tiennent longtemps sur l'aile et montent et descendent d'un vol aisé, sans qu'on puisse s'apercevoir du mouvement de leurs ailes. Une charogne attire un grand nombre de ces oiseaux, et il y a du plaisir à être présent aux disputes

qu'ils ont entr'eux en mangeant. Un aigle préside souvent au festin et les fait tenir à l'écart pendant qu'il se repaît. Ces oiseaux ont un odorat merveilleux : il n'y a pas plutôt une charogne, qu'on les voit venir de toutes parts en tournant toujours, et descendant peu-à-peu jusqu'à ce qu'ils tombent sur leur proie. On croit généralement qu'ils ne mangent rien qui ait vie; mais je sais qu'il y en a qui ont tué des agneaux, et que les serpens sont leur nourriture ordinaire. La coutume de ces oiseaux est de se jucher plusieurs ensemble sur des vieux pins et des cyprès, où ils restent le matin pendant plusieurs heures, les ailes déployées. Ils ne craignent guère le danger, et se laissent approcher de près, sur-tout lorsqu'ils mangent ».

Nous avons cru devoir rapporter au long tout ce qu'on sait d'historique au sujet de cet oiseau, parce que c'est souvent des pays étrangers, et sur-tout

des déserts, qu'il faut tirer les mœurs de la nature. Nos animaux, et même nos oiseaux, continuellement fugitifs devant nous, n'ont pu conserver leurs véritables habitudes naturelles, et c'est dans celles de ce vautour des déserts de l'Amérique, que nous devons voir ce que seroient celles de nos vautours, s'ils n'étoient pas sans cesse inquiétés dans nos contrées, trop habitées pour les laisser se rassembler, se multiplier et se nourrir en si grand nombre; ce sont là leurs mœurs primitives; partout ils sont voraces, lâches, dégoûtans, odieux, et comme les loups, aussi nuisibles pendant leur vie, qu'inutiles après leur mort.

LE PERCNOPTÈRE.

J'AI adopté ce nom, tiré du grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour; ou si l'on veut suivre le senti-

ment des anciens, il fera le dernier degré de nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle, sans avoir aucune de ses bonnes qualités; se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres : il a aussi les ailes plus courtes et la queue plus longue que les aigles; la tête d'un bleu clair, le cou blanc et nu, c'est-à-dire couvert, comme la tête, d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches et roides au-dessous du cou en forme de fraise : l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec et la peau nue qui en recouvre la base sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre;

le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée ; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des aigles : il est, de plus, fort remarquable par une tache brune en forme de cœur qu'il porte sur la poitrine au-dessous de sa fraise, et cette tache brune paroît entourée ou plutôt liserée d'une ligne étroite et blanche. En général, cet oiseau est d'une vilaine figure, et mal proportionné ; il est même dégoûtant, par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et de deux autres trous qui se trouvent dans son bec par lesquels s'écoule la salive. Il a le jabot proéminent, et lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues : enfin il ne ressemble à l'aigle que par la grandeur, car il surpasse l'aigle commun, et il approche du grand aigle pour la grosseur du corps; mais il n'a pas la même étendue de vol. L'espèce du percnoptère paroît être plus rare que celle des

autres vautours; on la trouve néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en assez petit nombre.

LE GRIFFON.

C'EST le nom que MM. de l'académie des sciences ont donné à cet oiseau pour le distinguer des autres vautours. D'autres naturalistes l'ont appelé le *vautour rouge*, le *vautour jaune*, le *vautour fauve*; et comme aucune de ces dénominations n'est univoque ni exacte, nous avons préféré le nom simple de griffon. Cet oiseau est encore plus grand que le percnoptère : il a huit pieds de vol ou d'envergure; le corps plus gros et plus long que le grand aigle, sur-tout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, et le cou qui a sept pouces de longueur. Il a, comme le percnoptère, au bas du cou, un collier de plumes

blanches ; sa tête est couverte de pareilles plumes, qui font une petite aigrette par-derrière, au bas de laquelle on voit à découvert les trous des oreilles : le cou est presqu'entièrement dénué de plumes ; il a les yeux à fleur de tête avec de grandes paupières, toutes deux également mobiles et garnies de cils, et l'iris d'un bel orangé ; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité, ainsi qu'à son origine, et bleuâtre dans son milieu : il est encore remarquable par son jabot rentré, c'est-à-dire par un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de poils qui tendent de la circonférence au centre. Ce creux est la place du jabot, qui n'est ni proéminent ni pendant comme celui du percnoptère : la peau du corps, qui paroît à nu sur le cou et autour des yeux, des oreilles, etc. est d'un gris brun et bleuâtre : les plus grandes plumes de l'aile ont jusqu'à deux pieds de

longueur, et le tuyau plus d'un pouce de circonférence. Les ongles sont noirâtres, mais moins grands et moins courbés que ceux des aigles.

Je crois, comme l'ont dit MM. de l'académie des sciences, que le griffon est en effet le grand vautour d'Aristote; mais comme ils ne donnent aucune raison de leur opinion à cet égard, et que d'abord il paroîtroit qu'Aristote ne faisant que deux espèces ou plutôt deux genres de vautours, le petit, plus blanchâtre que le grand qui varie pour la forme; il paroîtroit, dis-je, que ce genre du grand vautour est composé de plus d'une espèce que l'on peut également y rapporter, car il n'y a que le percnoptère dont il ait indiqué l'espèce en particulier; et comme il ne décrit aucun des autres grands vautours, on pourroit douter avec raison que le griffon fût le même que son grand vautour. Le vautour commun, qui est tout aussi grand et peut-être

moins rare que le griffon, pourroit être également pris pour ce grand vautour; en sorte qu'on doit penser que MM. de l'académie des sciences ont eu tort d'affirmer comme certaine une chose aussi équivoque et aussi douteuse, sans avoir même indiqué la raison ou le fondement de leur assertion, qui ne peut se trouver vraie que par hasard, et ne peut être prouvée que par des réflexions et des comparaisons qu'ils n'avoient pas faites : j'ai tâché d'y suppléer, et voici les raisons qui m'ont déterminé à croire que notre griffon est en effet le grand vautour des anciens.

Il me paroît que l'espèce du griffon est composée de deux variétés; la première, qui a été appelée *vautour fauve*, et la seconde *vautour doré*, par les naturalistes. Les différences entre ces deux oiseaux, dont le premier est le griffon, ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces distinctes et séparées; car tous deux sont de la même

grandeur, et en général à-peu-près de la même couleur ; tous deux ont la queue courte relativement aux ailes qui sont très-longues, et par ce caractère qui leur est commun, ils diffèrent des autres vautours : ces ressemblances ont même frappé d'autres naturalistes avant moi, au point qu'ils ont appelé le vautour fauve *congener* du vautour doré : je suis même très-porté à croire que l'oiseau indiqué par Belon sous le nom de *vautour noir*, est encore de la même espèce que le griffon et le vautour doré ; car ce vautour noir est de la même grandeur, et a le dos et les ailes de la même couleur que le vautour doré. Or, en réunissant en une seule espèce ces trois variétés, le griffon sera le moins rare des grands vautours, et celui par conséquent qu'Aristote aura principalement indiqué : et ce qui rend cette présomption encore plus vraisemblable, c'est que, selon Belon, ce grand vautour noir se

trouve fréquemment en Egypte, en Arabie et dans les îles de l'Archipel, et que dès-lors il doit être assez commun en Grèce. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut réduire les grands vautours qui se trouvent en Europe à quatre espèces; savoir, le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, dont nous parlerons dans l'article suivant, et le vautour huppé, qui diffèrent assez les uns des autres pour faire des espèces distinctes et séparées.

MM. de l'académie des sciences, qui ont disséqué deux griffons femelles, ont très-bien observé que le bec est plus long à proportion qu'aux aigles et moins recourbé; qu'il n'est noir qu'au commencement et à la pointe, le milieu étant d'un gris bleuâtre; que la mandibule supérieure du bec a en dedans comme une rainure de chaque côté; que ces rainures retiennent les bords tranchans de la mandibule inférieure lorsque le bec est fermé; que

vers le bout du bec il y a une petite éminence ronde, aux côtés de laquelle sont deux petits trous par où les canaux salivaires se déchargent ; que dans la base du bec sont les trous des narines, longs de six lignes, sur deux de large, en allant du haut en bas, ce qui donne une grande amplitude aux parties extérieures de l'organe de l'odorat dans cet oiseau ; que la langue est dure et cartilagineuse, faisant par le bout comme un demi-canal, et ses deux côtés étant relevés en haut ; ces côtés ayant un rebord encore plus dur que le reste de la langue, qui fait comme une scie composée de pointes tournées vers le gosier ; que l'œsophage se dilate vers le bas, et forme une grosse bosse qui prend un peu au-dessous du rétrécissement de l'œsophage ; que cette bosse n'est différente du jabot des poules, qu'en ce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de vaisseaux fort visibles, à cause que la membrane

de cette poche est fort blanche et fort transparente ; que le gésier n'est ni aussi dur ni aussi épais qu'il l'est dans les gallinacées, et que sa partie charnue n'est pas rouge comme aux gésiers des autres oiseaux, mais blanche, comme sont les autres ventricules; que les intestins et les *cæcum* sont petits comme dans les autres oiseaux de proie ; qu'enfin l'ovaire est à l'ordinaire, et l'*oviductus* un peu anfractueux comme celui des poules, et qu'il ne forme pas un conduit droit et égal, ainsi qu'il l'est dans plusieurs autres oiseaux.

Si nous comparons ces observations sur les parties antérieures des vautours, avec celles que les mêmes anatomistes de l'Académie ont faites sur les aigles, nous remarquerons aisément que quoique les vautours se nourrissent de chair comme les aigles, ils n'ont pas néanmoins la même conformation dans les parties qui servent à la

ELLE
nche et fort
ier n'est ni
'il l'est dans
partie char-
aux gésiers
s blanche,
ricules; que
sont petits
oiseaux de
st à l'ordi-
eu anfrac-
es, et qu'il
oit et égal,
urs autres

bservations
des vau-
nes anato-
ites sur les
aisément
e nourris-
igles, ils
ne confor-
ervent à la

Deseve del. *Mondé Sculp.*

1. LE VAUTOUR. 2. LE ROI DES VAUTOURS.

Tom. I.

lé Sculp.

UTOURS.

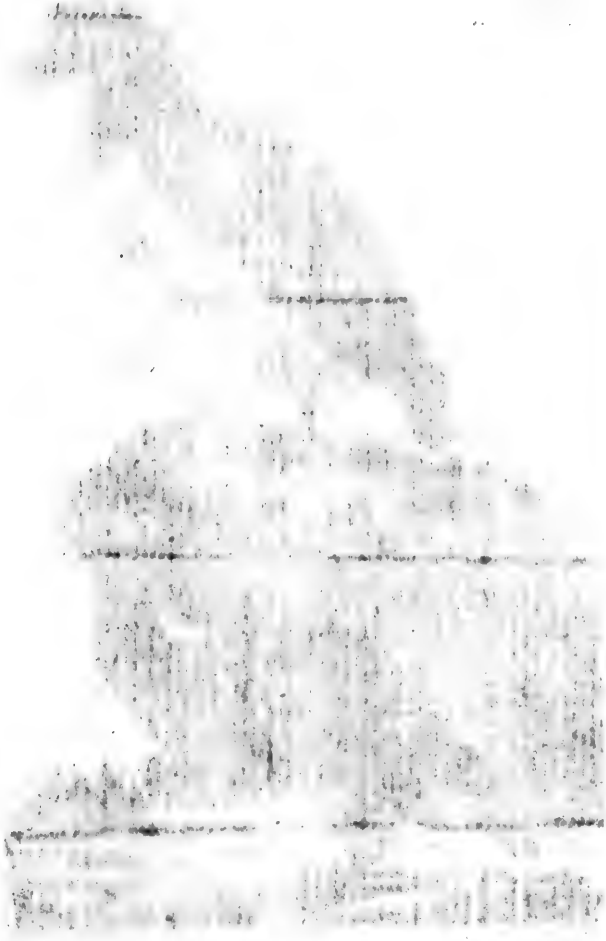

digestion, et qu'ils sont à cet égard beaucoup plus près des poules et des autres animaux qui se nourrissent de grain, puisqu'ils ont un jabot et un estomac qu'on peut regarder comme un demi-gésier par son épaisseur à la partie du fond : en sorte que les vautours paroissent être conformés non-seulement pour être carnivores, mais granivores et même omnivores.

LE VAUTOUR, ou GRAND VAUTOUR.

Le vautour simplement dit, ou le grand vautour, est l'oiseau que Belon a improprement appelé le *grand vautour cendré*, et que la plupart des naturalistes après lui ont aussi nommé *vautour cendré*, quoiqu'il soit beaucoup plus noir que cendré : il est plus gros et plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon, duquel il n'est pas difficile de le distinguer; 1°. par le cou qu'il a couvert d'un duvet beaucoup plus long et plus

fourni, et qui est de la même couleur que celle des plumes du dos ; 2°. par une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étend en deux branches jusqu'au bas du cou, et borde de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, et au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc ; 3°. par les pieds, qui sont dans le vautour couverts de plumes brunes, tandis que dans le griffon les pieds sont jaunâtres ou blanchâtres, et enfin par les doigts qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

LE VAUTOUR A AIGRETTES.

Ce vautour, qui est moins grand que les trois premiers, l'est cependant encore assez pour être mis au nombre des grands vautours : nous ne pouvons en rien dire de mieux que ce qu'en a dit Gessner, qui de tous les naturalis-

tes est le seul qui ait vu plusieurs de ces oiseaux. Le vautour, dit-il, que les Allemands appellent *hasengeier (vautour aux lièvres)*, a le bec noir et crochu par le bout, de vilains yeux, le corps grand et fort, les ailes larges, la queue longue et droite, le plumage d'un roux noirâtre, les pieds jaunes. Lorsqu'il est en repos, à terre ou perché, il redresse les plumes de la tête, qui lui font alors comme deux cornes, que l'on n'aperçoit plus quand il vole. Il a près de six pieds de vol ou d'envergure; il marche bien, et fait des pas de quinze pouces d'étendue : il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson : il est d'une telle férocité, qu'on ne peut l'apprivoiser : non-seulement il poursuit sa proie au vol, en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais encore

à la course; il vole avec grand bruit : il niche dans les forêts épaisses et désertes sur les arbres les plus élevés; il mange la chair, les entrailles des animaux vivans, et même les cadavres : quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quartorze jours. On prit deux de ces oiseaux en Alsace au mois de janvier 1513, et l'année suivante on trouva d'autres dans un nid qui étoit construit sur un gros chêne très-élevé, à quelque distance de la ville de Misen.

Tous les grands vautours, c'est-à-dire le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, et le vautour à aigrettes, ne produisent qu'en petit nombre et une seule fois l'année. Aristote dit qu'ordinairement ils ne pondent qu'un œuf ou deux : ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver : ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit

les chercher; les vautours habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison, et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes, qu'on les voit descendre dans les plaines, et voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paroît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles; ils sont moins communs dans le nord; il sembleroit même qu'il n'y en a point du tout en Suède, ni dans les pays au-delà, puisque M. Linnæus, dans l'énumération qu'il fait de tous les oiseaux de la Suède, ne fait aucune mention des vautours. Cependant nous parlerons dans l'article suivant d'un vautour qu'on nous a envoyé de Norwège; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus nombreux dans les climats chauds, en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie:

on y fait même grand usage de la peau des vautours ; le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau ; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Au reste, il me paroît que le vautour noir, que Belon dit être commun en Egypte, est de la même espèce que le vautour proprement dit, qu'il appelle *vautour cendré*, et qu'on ne doit pas les séparer comme l'ont fait quelques naturalistes, puisque Belon lui-même, qui est le seul qui les ait indiqués, ne les sépare pas, et parle des cendrés et des noirs, comme faisant tous deux l'espèce du grand vautour, ou vautour proprement dit; en sorte qu'il est probable qu'il en existe en effet de noirs, et d'autres qui sont cendrés, mais que nous n'avons pas vus.

LE PETIT VAUTOUR.

Il nous reste maintenant à parler des petits vantours, qui me paroissent différer des grands que nous venons d'indiquer sous les noms de *percnoptère*, *griffon*, *grand vautour*, et *vautour à aigrettes*, non-seulement par la grandeur, mais encore par d'autres caractères particuliers. Aristote, comme je l'ai dit, n'en a fait qu'une espèce, et nos nomenclateurs en comptent trois; savoir, le vautour brun, le vautour d'Egypte et le vautour à tête blanche. Ce dernier, qui est un des plus petits, paroît être en effet d'une espèce différente des deux premiers, car il en diffère en ce qu'il a les jambes et les pieds nus, tandis que les deux autres les ont couverts de plumes. Ce vautour à tête blanche est vraisemblablement le petit vautour blanc des anciens, qui se trouve communément en Arabie, en

Egypte, en Grèce, en Allemagne et jusqu'en Norwège, d'où il nous a été envoyé : on peut remarquer qu'il a la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre, et qu'il est blanc presqu'en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont noires : ces caractères sont plus que suffisans pour le faire reconnoître.

Des autres espèces de petits vautours, indiqués par M. Brisson sous les noms de *vautour brun* et de *vautour d'Egypte*, il me paroît qu'il faut en retrancher ou plutôt séparer le second, c'est-à-dire le vautour d'Egypte, qui, par la description que Belon seul en a donnée, n'est point un vautour, mais un oiseau d'un autre genre, et auquel il a cru devoir donner le nom de *sacre Egyptien*.

Ce *sacre d'Egypte*, que le docteur Shaw indique sous le nom *Achbobba*, se voit par troupes dans les terres stériles et sablonneuses qui avoisinent les

pyramides d'Égypte : il se tient presque toujours à terre, et se repaît, comme les vautours, de toute viande et de chair corrompue. « Il est (dit Belon) oiseau sordide et non gentil; et quiconque feindra voir un oiseau ayant la corpulence d'un milan, le bec entre le corbeau et l'oiseau de proie crochu par le fin bout, et les jambes et pieds, et marcher comme le corbeau, aura l'idée de cet oiseau, qui est fréquent en Egypte, mais rare ailleurs, quoiqu'il y en ait quelques-uns en Syrie, et que j'en aie, ajoute-t-il, vu quelques-uns dans la Caramanie ». Au reste, cet oiseau varie pour les couleurs. C'est, à ce que croit Belon, l'*hierax* ou *accipiter Ægyptius* d'Hérodote, qui, comme l'ibis, étoit en vénération chez les anciens Egyptiens, parce que tous deux tuent et mangent les serpens et autres bêtes immondes qui infestent l'Egypte.

Quant à l'oiseau envoyé d'Afrique

et de l'île de Malte, sous le nom de *vautour brun*, c'est une espèce ou une variété particulière dans le genre des vautours, et qui doit être regardée comme appartenante au climat de l'Afrique, et sur-tout aux terres voisines de la mer Méditerranée.

Espèces connues dans ce genre.

Le Condor, *vultur Gryphus.*
Le roi des Vautours, *vultur Papa.*
L'Urubu, *vultur Aura.*
Le Vautour proprement dit, *vultur Cinereus.*
Le Vautour de Malte, *vultur Fuscus.*
L'Alimoche, *vultur Leucocephalos.*
Le Griffon, *vultur Fulvus.*
Le Percnoptère, *vultur Percnopterus.*
Le Vautour à aigrettes, *vultur Cristatus.*

IIe GENRE.

LE FAUCON, *FALCO.*

Caractère générique : bec crochu, couvert d'une membrane à sa base.

LE SECRÉTAIRE, ou LE MESSAGER.

CET oiseau a la hauteur d'une grande grue et la grosseur du coq-d'Inde; ses couleurs sur la tête, le cou, le dos et les couvertures des ailes, sont d'un gris un peu plus brun que celui de la grue; elles deviennent plus claires sur le devant du corps : il a du noir aux pennes des ailes et de la queue, et du noir ondé de gris sur les jambes; un paquet de longues plumes, ou plutôt de pennes

roides et noires, pend derrière son cou; la plupart de ces plumes ont jusqu'à six pouces de longueur : il y en a de plus courtes, et quelques-unes sont grises; toutes sont assez étroites vers la base et plus largement barbées vers la pointe; elles sont implantées au haut du cou. L'individu que nous décrivons a trois pieds six pouces de hauteur; le farse seul a près d'un pied; la jambe, un peu au-dessus du genou, est dégarnie de plumes; les doigts sont gros et courts, armés d'ongles crochus; celui du milieu est presque une fois aussi long que les latéraux, qui lui sont unis par une membrane jusque vers la moitié de leur longueur, et le doigt postérieur est très-fort. Le cou est gros et épais, la tête grosse, le bec fort et fendu jusqu'au-delà des yeux; la partie supérieure du bec est également et fortement arquée à-peu-près comme dans l'aigle; elle est pointue et tranchante : les yeux sont placés dans un espace de

peau nue, de couleur orangée, qui se prolonge au-delà de l'angle extérieur de l'œil, et prend son origine à la racine de bec; il y a de plus un caractère unique, c'est un vrai sourcil formé d'un seul rang de cils noirs de six à dix lignes de longueur; trait singulier et qui, joint à la touffe de plumes au haut du cou, à sa tête d'oiseau de proie, à ses pieds d'oiseau de rivage, achève d'en faire un être mixte, extraordinaire, et dont le modèle n'étoit pas connu.

Il y a autant de mélange dans les habitudes, que de disparité dans la conformation; avec les armes des oiseaux carnassiers, celui-ci n'a rien de leur férocité; il ne se sert de son bec ni pour offenser, ni pour se défendre; il met sa sûreté dans la fuite; il évite l'approche, il élude l'attaque, et souvent, pour échapper à la poursuite d'un ennemi, même foible, on lui voit faire des sauts de huit ou neuf pieds de hauteur; doux et gai, il devient aisé-

ment familier. On a même commencé à le rendre domestique au Cap de Bonne-Espérance : on le voit assez communément dans les habitations de cette colonie ; et on le trouve dans l'intérieur des terres à quelques lieues de distance des rivages : on prend les jeunes dans le nid pour les élever en domesticité, tant pour l'agrément que pour l'utilité ; car ils font la chasse aux rats, aux lézards, aux crapauds et aux serpens.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué les observations suivantes au sujet de cet oiseau. « Lorsque le secrétaire, dit cet habile observateur, rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coups d'ailes pour le fatiguer, il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air et le laisse retomber, ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Il accélère sa course en étendant les ailes, et on le voit souvent traver-

ser ainsi les campagnes, courant et volant tout ensemble. Il niche dans les buissons à quelques pieds de terre, et pond deux œufs blancs avec des taches rousses : lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd. Il n'est ni dangereux ni méchant; son naturel est doux. J'en ai vu deux vivre paisiblement dans une basse-cour au milieu de la volaille; on les nourrissoit de viande, et ils étoient avides d'intestins et de boyaux, qu'ils assujétissoient sous leurs pieds en les mangeant, comme ils eussent fait un serpent; tous les soirs ils se couchoient l'un auprès de l'autre, chacun la tête tournée du côté de la queue de son camarade ».

Au reste, cet oiseau d'Afrique paroît s'accommoder assez bien du climat de l'Europe : on le voit dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande. M. Vosmaër, qui l'a nourri dans celle du prince d'Orange, a fait quelques

remarques sur sa manière de vivre. « Il déchire et avale goulument la viande qu'on lui jette, et ne refuse pas le poisson. Pour se reposer et dormir, il se couche le ventre et la poitrine à terre : un cri qu'il fait entendre rarement, a du rapport avec celui de l'aigle : son exercice le plus ordinaire est de marcher à grands pas de côté et d'autre, et long-temps sans se ralentir ni s'arrêter ; ce qui apparemment lui a fait donner le nom de *messager* », comme il doit sans doute celui de *secrétaire* à ce paquet de plumes qu'il porte au haut du cou ; quoique M. Vosmaër veuille dériver ce dernier nom de celui de *sagittaire* qu'il lui applique, d'après un jeu auquel on le voit s'égayer souvent, qui est de prendre du bec ou du pied une paille ou quelqu'autre brin, et de le lancer en l'air à plusieurs reprises; « car il semble, dit M. Vosmaër, être d'un naturel gai, paisible et même timide. Quand on l'approche lorsqu'il

court çà et là avec un maintien vraiment superbe, il fait un craquement continuel, *crac, crac;* mais revenu de la frayeur qu'on lui causoit en le poursuivant, il se montre familier et même curieux. Tandis que le dessinateur étoit occupé à le peindre, continue M. Vosmaër, l'oiseau vint tout près de lui regarder sur le papier, dans l'attitude de l'attention, le cou tendu, et redressant les plumes de sa tête, comme s'il admiroit sa figure. Souvent il vient les ailes élevées et la tête en avant, pour voir curieusement ce qu'on fait; c'est ainsi qu'il s'approcha deux ou trois fois de moi, lorsque j'étois assis à côté d'une table dans sa loge pour le décrire. Dans ces momens, ou lorsqu'il recueille avidement quelques morceaux, et généralement lorsqu'il est ému de curiosité ou de desir, il redresse fort haut les longues plumes de derrière de sa tête, qui d'ordinaire tombent mêlées au hasard sur le haut du cou. On a remar-

qué qu'il muoit dans les mois de juin et de février; et M. Vosmaër dit que, quelque attention qu'on ait apportée à l'observer, on ne l'a jamais vu boire: néanmoins ses excrémens sont liquides et blancs, comme ceux du héron. Pour manger à son aise, il s'accroupit sur ses talons, et, couché à moitié, il avale ainsi sa nourriture. Sa plus grande force paroît être dans le pied. Si on lui présente un poulet vivant, il le frappe d'un violent coup de patte et l'abat du second; c'est encore ainsi qu'il tue les rats; il les guette assidument devant leurs trous. En tout il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, et la chair au poisson ».

Il n'y a pas long-temps que cet oiseau singulier est connu, même au Cap, puisque Kolbe, ni les autres relateurs de cette contrée, n'en ont pas fait mention. M. Sonnerat l'a trouvé aux Philippines, après l'avoir vu au Cap de Bonne-Espérance.

ELLE
mois de juin
aër dit que ,
it apportée à
is vu boire :
ont liquides
héron. Pour
ccroupit sur
oitié, il avale
plus grande
pied. Si on
vivant , il le
de patte et
encore ainsi
uette assidu-
En tout il
à ceux qui
poisson ».
e cet oiseau
e au Cap ,
es relateurs
ont pas fait
trouvé aux
vu au Cap

Desève del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE GRAND AIGLE. 2. LE SECRÉTAIRE.

2

in Sculp.

ÉTAIRE.

LE GRAND AIGLE.

Le grand aigle, que Belon, après Athénée, a nommé l'*aigle royal* ou le *roi des oiseaux*, est en effet l'aigle d'espèce franche et de race noble, appelé par cette raison Αἔλος γνησιος par Aristote, et connu de nos nomenclateurs sous le nom d'*aigle doré*. C'est le plus grand de tous les aigles. La femelle a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et plus de huit pieds et demi de vol ou d'envergure; elle pèse seize et même dix-huit livres. Le mâle est plus petit, et ne pèse guère que douze livres. Tous deux ont le bec très-fort et assez semblable à de la corne bleuâtre; les ongles noirs et pointus, dont le plus grand, qui est celui de derrière, a quelquefois jusqu'à cinq pouces de longueur; les yeux sont grands, mais paroissent enfoncés dans

une cavité profonde, que la partie supérieure de l'orbite couvre comme un toit avancé : l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair, et brille d'un feu très-vif; l'humeur vitrée et de couleur de topaze ; le cristallin, qui est sec et solide, a le brillant et l'éclat du diamant ; l'œsophage se dilate en une large poche, qui peut contenir une pinte de liqueur ; l'estomac, qui est au-dessous, n'est pas à beaucoup près aussi grand que cette première poche, mais il est à-peu-près également souple et membraneux. Cet oiseau est gras, sur-tout en hiver ; sa graisse est blanche ; et sa chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage comme celle des autres oiseaux de proie.

On trouve cette espèce en Grèce, en France, dans les montagnes du Bugey, en Allemagne, dans les montagnes de Silésie, dans les forêts de Dantzic et dans les monts Carpatiens, dans les Pyrénées et dans les monta-

gnes d'Irlande. On le trouve aussi dans l'Asie mineure et en Perse ; car les anciens Perses avoient, avant les Romains, pris l'aigle pour leur enseigne de guerre ; et c'étoit ce grand aigle, cet aigle doré, *aquila fulva*, qui étoit dédié à Jupiter. On voit aussi, par le témoignage des voyageurs, qu'on le trouve en Arabie, en Mauritanie et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de 'Asie, jusqu'en Tartarie, mais point en Sibérie ni dans le reste du nord de l'Asie. Il en est à-peu-près de même en Europe ; car cette espèce, qui est par-tout assez rare, l'est moins dans nos contrées méridionales que dans les provinces tempérées, et on ne la trouve plus dans celles de notre nord au-delà du 55e degré de latitude ; aussi ne l'a-t-on pas retrouvée dans l'Amérique septentrionale, quoiqu'on y trouve l'aigle commun. Le grand aigle paroît donc être demeuré dans les pays tempérés et chauds de

l'ancien continent, comme tous les autres animaux auxquels le grand froid est contraire, et qui par cette raison n'ont pu passer dans le nouveau.

L'aigle a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion ; la force, et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les quadrupèdes : la magnanimité ; ils dédaignent également les petits animaux et méprisent leurs insultes; ce n'est qu'après avoir été long-temps provoqué par les cris importuns de la corneille ou de la pie, que l'aigle se détermine à les punir de mort ; d'ailleurs, il ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même : la tempérance; il ne mange presque jamais son gibier en entier, et il laisse, comme le lion, les débris et les restes aux autres animaux. Quelqu'affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres. Il est encore solitaire comme le lion, habitant d'un désert dont il dé-

fend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux; car il est peut-être plus rare de voir deux paires d'aigles dans la même portion de montagne, que deux familles de lion dans la même partie de forêt. Ils se tiennent assez loin les uns des autres, pour que l'espace qu'ils se sont départi leur fournisse une ample subsistance : ils ne comptent la valeur et l'étendue de leur royaume que par le produit de la chasse. L'aigle a de plus les yeux étincelans et à-peu-près de la même couleur que ceux du lion, les ongles de la même forme, l'haleine tout aussi forte, le cri également effrayant. Nés tous deux pour le combat et la proie, ils sont également ennemis de toute société, également féroces, également fiers et difficiles à réduire : on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette es-

pèce; il devient même dangereux pour son maître dès qu'il a pris de la force et de l'âge. Nous voyons, par le témoignage des auteurs, qu'anciennement on s'en servoit en Orient pour la chasse du vol, mais aujourd'hui on l'a banni de nos fauconneries; il est trop lourd, pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing; jamais assez privé, assez doux, assez sûr, pour ne pas faire craindre ses caprices ou ses momens de colère à son maître. Il a le bec et les ongles crochus et formidables: sa figure répond à son naturel: indépendamment de ses armes, il a le corps robuste et compacte, les jambes et les ailes très-fortes, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes, l'attitude fière et droite, les mouvemens brusques et le vol très-rapide. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut, et c'est par cette raison que les anciens ont appelé l'aigle l'*oiseau céleste*, et qu'ils le regardoient dans les augures

comme le messager de Jupiter. Il voit par excellence, mais il n'a que peu d'odorat en comparaison du vautour : il ne chasse donc qu'à vue ; et lorsqu'il a saisi sa proie, il rabat son vol, comme pour en éprouver le poids, et la pose à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever de terre, sur-tout lorsqu'il est chargé. Il emporte aisément les oies, les grues ; il enlève aussi les lièvres, et même les petits agneaux, les chevreaux ; et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier sur le lieu de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son *aire* ; c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat, et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux : il le place ordinairement entre deux rochers dans un lieu sec et inaccessible. On assure que le même nid sert à

l'aigle pendant toute sa vie : c'est réellement un ouvrage assez considérable pour n'être fait qu'une fois, et assez solide pour durer long-temps; il est construit à-peu-près comme un plancher avec de petites perches ou bâtons de cinq à six pieds de longueur, appuyés par les deux bouts et traversés par des branches souples recouvertes de plusieurs lits de joncs et de bruyères; ce plancher ou ce nid est large de plusieurs pieds, et assez ferme, non-seulement pour soutenir l'aigle, sa femelle et ses petits, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres : il n'est point couvert par le haut, et n'est abrité que par l'avancement des parties supérieures du rocher. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours; mais dans ces œufs il s'en trouve souvent d'inféconds, et il est rare de trouver trois

aiglons dans un nid : ordinairement il n'y en a qu'un ou deux. On prétend même que dès qu'ils deviennent un peu grands, la mère tue le plus foible ou le plus vorace de ses petits; la disette seule peut produire ce sentiment dénaturé; les père et mère n'ayant pas assez pour eux-mêmes, cherchent à réduire leur famille; et dès que les petits commencent à être assez forts pour voler et se pourvoir d'eux-mêmes, ils les chassent au loin, sans leur permettre de jamais revenir.

Les aiglons n'ont pas les couleurs du plumage aussi fortes que quand ils sont adultes; ils sont d'abord blancs, ensuite d'un jaune pâle, et deviennent enfin d'un fauve assez vif. La vieillesse, ainsi que les trop grandes diètes, les maladies et la trop longue captivité les font blanchir. On assure qu'ils vivent plus d'un siècle; et l'on prétend que c'est moins encore de vieillesse qu'ils meurent, que de l'impossibilité

de prendre de la nourriture; leur bec se recourbant si fort avec l'âge, qu'il leur devient inutile. Cependant on a vu sur des aigles gardés dans les ménageries, qu'ils aiguisent leur bec, et que l'accroissement n'en étoit pas sensible pendant plusieurs années. On a aussi observé qu'on pouvoit les nourrir avec toute sorte de chair, même avec celle des autres aigles, et que faute de chair ils mangent très-bien du pain, des serpens, des lézards, etc. Lorsqu'ils ne sont point apprivoisés ils mordent cruellement les chats, les chiens, les hommes qui veulent les approcher. Ils jettent de temps en temps un cri aigu, sonore, perçant et lamentable, et d'un son soutenu. L'aigle boit très-rarement et peut-être point du tout lorsqu'il est en liberté, parce que le sang de ses victimes suffit à sa soif. Ses excrémens sont toujours mous et plus humides que ceux des autres oiseaux, même de ceux qui boivent fréquemment.

C'est à cette grande espèce qu'on doit rapporter le passage de Léon l'Africain, et tous les autres témoignages des voyageurs en Afrique et en Asie, qui s'accordent à dire que cet oiseau enlève non-seulement les agneaux, les chevreaux, les jeunes gazelles, mais qu'il attaque aussi, lorsqu'il est dressé, les renards et les loups.

L'AIGLE COMMUN.

L'ESPÈCE de l'aigle commun est moins pure, et la race en paroît moins noble que celle du grand aigle; elle est composée de deux variétés, l'aigle brun et l'aigle noir. Aristote ne les a pas distinguées nommément, et il paroît les avoir réunies sous le nom de Μελαιναετος, aigle noir ou noirâtre, et il a eu raison de séparer cette espèce de la précédente, parce qu'elle en diffère, 1°. par la grandeur; l'aigle commun, noir ou brun, étant toujours

plus petit que le grand aigle ; 2°. par les couleurs, qui sont constantes dans le grand aigle, et varient, comme l'on voit, dans l'aigle commun ; 5°. par la voix, le grand aigle poussant fréquemment un cri lamentable, au lieu que l'aigle commun, noir ou brun, ne crie que rarement ; 4°. enfin par les habitudes naturelles. L'aigle commun nourrit tous ses petits dans son nid, les élève et les conduit ensuite dans leur jeunesse ; au lieu que le grand aigle les chasse hors du nid, et les abandonne à eux-mêmes dès qu'ils sont en état de voler.

Il me paroît qu'il est aisé de prouver que l'aigle brun et l'aigle noir, que je réunis tous deux sous une même espèce, ne forment pas en effet deux espèces différentes ; il suffit pour cela de les comparer ensemble, même par les caractères donnés par nos nomenclateurs dans la vue de les séparer : ils sont tous deux à-peu-près de la même gran-

deur; ils sont de la même couleur brune, seulement plus ou moins foncée : tous deux ont peu de roux sur les parties supérieures de la tête et du cou, et du blanc à l'origine des grandes plumes; les jambes et les pieds également couverts et garnis; tous deux ont l'iris des yeux de couleur de noisette; la peau qui couvre la base du bec d'un jaune vif, le bec couleur de corne bleuâtre, les doigts jaunes et les ongles noirs; en sorte qu'il n'y a de diversité que dans les teintes et la distribution de la couleur des plumes, ce qui ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces diverses, sur-tout lorsque le nombre des ressemblances excède aussi évidemment celui des différences : c'est donc sans aucun scrupule que j'ai réduit ces deux espèces à une seule, que j'ai appelée l'*aigle commun*, parce qu'en effet c'est de tous les aigles le moins rare. Aristote, comme je viens de le dire, a fait la même ré-

duction sans l'indiquer ; mais il me paroît que son traducteur, Théodore Gaza, l'avoit senti, car il n'a pas traduit le mot Μελαιναετος par *aquila nigra*, mais par *aquila nigricans, pulla fulvia*, ce qui comprend les deux variétés de cette espèce, qui toutes deux sont noirâtres, mais dont l'une est mêlée de plus de jaune que l'autre. Aristote, dont j'admire souvent l'exactitude, donne les noms et les surnoms des choses qu'il indique. Le surnom de cette espèce d'oiseau, dit-il, est Αετος λαγωφονος, l'*aigle aux lièvres* ; et en effet, quoique les autres aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre ; c'est sa chasse habituelle, et la proie qu'il recherche de préférence. Les Latins avant Pline, ont appelé cet aigle *valeria, quasi valens viribus*, à cause de sa force, qui paroît être plus grande que celle des autres aigles relativement à leur grandeur.

L'espèce de l'aigle commun est plus nombreuse et plus répandue que celle du grand aigle ; celui-ci ne se trouve que dans les pays chauds et tempérés de l'ancien continent : l'aigle commun, au contraire, préfère les pays froids, et se trouve également dans les deux continens. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Écosse ; on le retrouve en Amérique à la baie de Hudson.

LE PETIT AIGLE.

La troisième espèce est l'aigle tacheté, que j'appelle *petit aigle*, et dont Aristote donne une notion exacte, en disant que c'est un oiseau plaintif dont le plumage est tacheté, et qui est plus petit et moins fort que les autres aigles ; et en effet, il n'a pas deux pieds et demi de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et ses ailes sont encore plus

courtes à proportion, car elles n'ont guère que quatre pieds d'envergure : on l'a appelé *aquila planga*, *aquila clanga*, aigle plaintif, aigle criard ; et ces noms ont été bien appliqués, car il pousse continuellement des plaintes ou des cris lamentables : on l'a surnommé *anataria*, parce qu'il attaque les canards de préférence; et *morphna*, parce que son plumage, qui est d'un brun obscur, est marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches, et qu'il a aussi sur la gorge une grande zone blanchâtre : c'est de tous les aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément ; il est plus foible, moins fier et moins courageux que les autres; c'est celui que les Arabes ont appelé *zimiech*, pour le distinguer du grand aigle, qu'ils appellent *zummach*. La grue est sa plus forte proie ; car il ne prend ordinairement que des canards, d'autres moindres oiseaux et des rats. L'espèce, quoique peu nombreuse en chaque

lieu, est répandue par-tout, tant en Europe qu'en Asie, en Afrique, où on la trouve jusqu'au Cap de Bonne-Espérance dans ce continent; mais il ne paroît pas qu'elle soit en Amérique; car, après avoir comparé les indications des voyageurs, j'ai présumé que l'oiseau qu'ils appellent l'*aigle de l'Orénoque*, qui a quelque rapport avec celui-ci par la variété de son plumage, est néanmoins un oiseau d'espèce différente. Si ce petit aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing, et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'auroit pas manqué de s'en servir pour la chasse; mais il est aussi lâche que plaintif et criard. Un épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre : d'ailleurs on voit, par les témoignages de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux pre-

mières espèces d'aigles; savoir, le grand aigle ou aigle fauve, et l'aigle brun ou noirâtre, qui est l'aigle commun. Pour les instruire, il faut les prendre jeunes, car un aigle adulte est non-seulement indocile, mais indomptable; il faut les nourrir avec la chair du gibier qu'on veut leur faire chasser. Leur éducation exige des soins encore plus assidus que celle des autres oiseaux de fauconnerie. Nous donnerons le précis de cet art à l'article du faucon. Je rapporterai seulement ici quelques particularités que l'on a observées sur les aigles, tant dans leur état de liberté que dans celui de captivité.

La femelle qui dans l'aigle, comme dans toutes les autres espèces d'oiseaux de proie, est plus grande que le mâle, et semble être aussi dans l'état de liberté plus hardie, plus courageuse et plus fine, ne paroît pas conserver ces dernieres qualités dans l'état de captivité. On préfère d'élever des mâles

pour la chasse ; et l'on remarque qu'au printemps, lorsque commence la saison des amours, ils cherchent à s'enfuir pour trouver une femelle ; ce qui fait que si l'on veut les exercer à la chasse dans cette saison, on risque de les perdre, à moins qu'on ne prenne la précaution d'éteindre leurs desirs en les purgeant assez violemment : on a aussi observé que quand l'aigle en partant du poing vole contre terre, et s'élève ensuite en ligne droite, c'est signe qu'il médite sa fuite ; il faut alors le rappeler promptement en lui jetant son past ; mais s'il vole en tournoyant au-dessus de son maître, sans se trop éloigner, c'est signe d'attachement et qu'il ne fuira point. On a encore remarqué que l'aigle dressé à la chasse se jette souvent sur les autours et autres moindres oiseaux de proie, ce qui ne lui arrive pas lorsqu'il ne suit que son instinct, car alors il ne les attaque pas comme proie, mais seulement pour

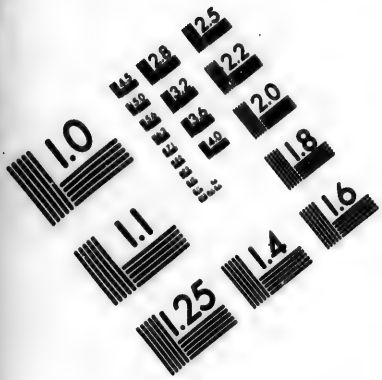

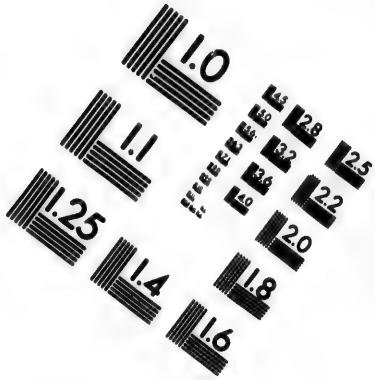

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

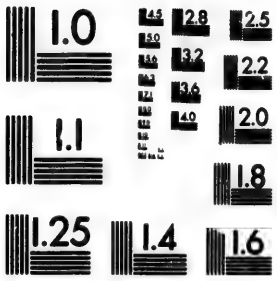

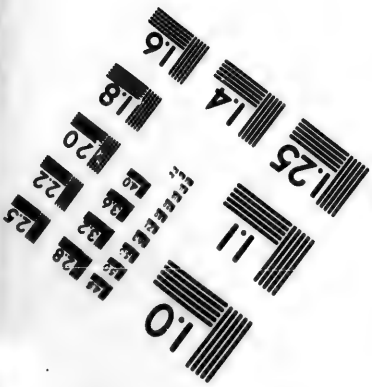

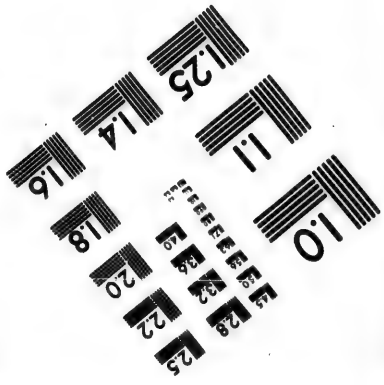

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

leur en disputer ou enlever une autre.

Dans l'état de nature, l'aigle ne chasse seul que dans le temps où la femelle ne peut quitter ses œufs ou ses petits : comme c'est la saison où le gibier commence à devenir abondant par le retour des oiseaux, il pourvoit aisément à sa propre subsistance et à celle de sa femelle ; mais dans tous les autres temps de l'année le mâle et la femelle paroissent s'entendre pour la chasse ; on les voit presque toujours ensemble ou du moins à peu de distance l'un de l'autre. Les habitans des montagnes, qui sont à portée de les observer, prétendent que l'un des deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient sur quelqu'arbre ou sur quelque rocher pour saisir le gibier au passage. Ils s'élèvent souvent à une hauteur si grande, qu'on les perd de vue ; et malgré ce grand éloignement, leur voix se fait encore entendre très-distinctement, et leur cri ressemble alors à l'aboiement

d'un petit chien. Malgré sa grande voracité, l'aigle peut se passer long-temps de nourriture, sur-tout dans l'état de captivité, lorsqu'il ne fait point d'exercice. J'ai été informé par un homme digne de foi, qu'un de ces oiseaux de l'espèce commune, pris dans un piége à renard, avoit passé cinq semaines entières sans aucun aliment, et n'avoit paru affoibli que dans les huit derniers jours, au bout desquels on le tua pour ne pas le laisser languir plus long-temps.

Quoique les aigles en général aiment les lieux déserts et les montagnes, il est rare d'en trouver dans celles des presqu'îles étroites, ni dans les îles qui ne sont pas d'une grande étendue; ils habitent la terre ferme dans les deux continens, parce qu'ordinairement les îles sont moins peuplées d'animaux. Les anciens avoient remarqué qu'on n'avoit jamais vu d'aigles dans l'île de Rhodes; ils regardèrent comme un prodige, que dans le temps où l'empe-

reur Tibère se trouva dans cette île, un aigle vint se poser sur le toit de la maison où il étoit logé. Les aigles ne font en effet que passer dans les îles sans s'y habituer, sans y faire leur ponte; et lorsque les voyageurs ont parlé d'aigles, dont on trouve les nids sur le bord des eaux et dans les îles, ce ne sont pas les aigles dont nous venons de parler, mais les balbuzards et les orfraies, qu'on appelle communément *aigles de mer*, qui sont des oiseaux d'un naturel différent, et qui vivent plutôt de poisson que de gibier.

LE PYGARG.

L'espèce du pygargue me paroît être composée de trois variétés; savoir, le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche*. Les deux premiers ne diffèrent guère que par la grandeur, et le dernier ne diffère presqu'en rien du premier, la gran-

deur étant la même, et n'y ayant d'autre différence qu'un peu plus de blanc sur la tête et le cou. Aristote ne fait mention que de l'espèce, et ne dit rien des variétés ; ce n'est même que du grand pygargue qu'il a entendu parler, puisqu'il lui donne pour surnom le mot *hinularia*, qui indique que cet oiseau fait sa proie des faons (*hinulos*), c'est-à-dire des jeunes cerfs, des daims et chevreuils ; attribut qui ne peut convenir au petit pygargue, trop foible pour attaquer d'aussi grands animaux.

Les différences entre les pygargues et les aigles sont, 1°. la nudité des jambes; les aigles les ont couvertes jusqu'au talon, les pygargues les ont nues dans toute la partie inférieure ; 2°. la couleur du bec, les aigles l'ont d'un noir bleuâtre, et les pygargues l'ont jaune ou blanc; 3°. la blancheur de la queue, qui a fait donner aux pygargues le nom d'*aigles à queue blanche*, parce

qu'ils ont en effet la queue blanche en dessus et en dessous dans toute son étendue. Ils diffèrent encore des aigles par quelques habitudes naturelles : ils n'habitent pas les lieux déserts ni les hautes montagnes : les pygargues se tiennent plutôt à portée des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paroît que le pygargue, comme l'aigle commun, affecte les climats froids de préférence : on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe. Le grand pygargue est à-peu-près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'aigle commun : il est au moins plus carnassier, plus féroce et moins attaché à ses petits ; car il ne les nourrit pas long-temps ; il les chasse hors du nid avant même qu'ils soient en état de se pourvoir ; et l'on prétend que sans le secours de l'orfraie, qui les prend alors sous sa protection, la plupart périroient. Il produit ordinaire-

ment deux ou trois petits, et fait son nid sur de gros arbres. On trouve la description d'un de ces nids dans Willughby, et dans plusieurs autres auteurs qui l'ont traduit ou copié : c'est une aire ou un plancher tout plat, comme celui du grand aigle, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyères et d'autres herbes. Ce sentiment contre nature, qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance, et qui est commun à l'espèce du pygargue et à celles du grand aigle et du petit aigle tacheté, indique que ces trois espèces sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celles de l'aigle commun, qui soigne et nourrit largement ses petits, les conduit ensuite, les instruit à chasser, et ne les oblige à s'éloigner que quand ils sont

assez forts pour se passer de tous secours : d'ailleurs le naturel des petits tient de celui de leurs parens. Les aiglons de l'espèce commune sont doux et assez tranquilles, au lieu que ceux du grand aigle et du pygargue, dès qu'ils sont un peu plus grands, ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid ; en sorte que souvent le père et la mère en tuent quelqu'un pour terminer le débat. On peut encore ajouter, que comme le grand aigle et le pygargue ne chassent ordinairement que de gros animaux, ils se rassasient souvent sur les lieux, sans pouvoir les emporter ; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que ne gardant point de chair corrompue dans leur nid, ils sont souvent au dépourvu ; au lieu que l'aigle commun, qui tous les jours prend des lièvres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance né-

r de tous se-
rel des petits
rens. Les ai-
ne sont doux
ieu que ceux
ygargue, dès
rands, ne ces-
e disputer la
ns le nid ; en
rent la mère
r terminer le
ajouter, que
le pygargue
t que de gros
t souvent sur
es emporter ;
oies qu'ils en-
ntes, et que
ir corrompue
ouvent au dé-
gle commun,
des lièvres et
s aisément et
bsistance né-

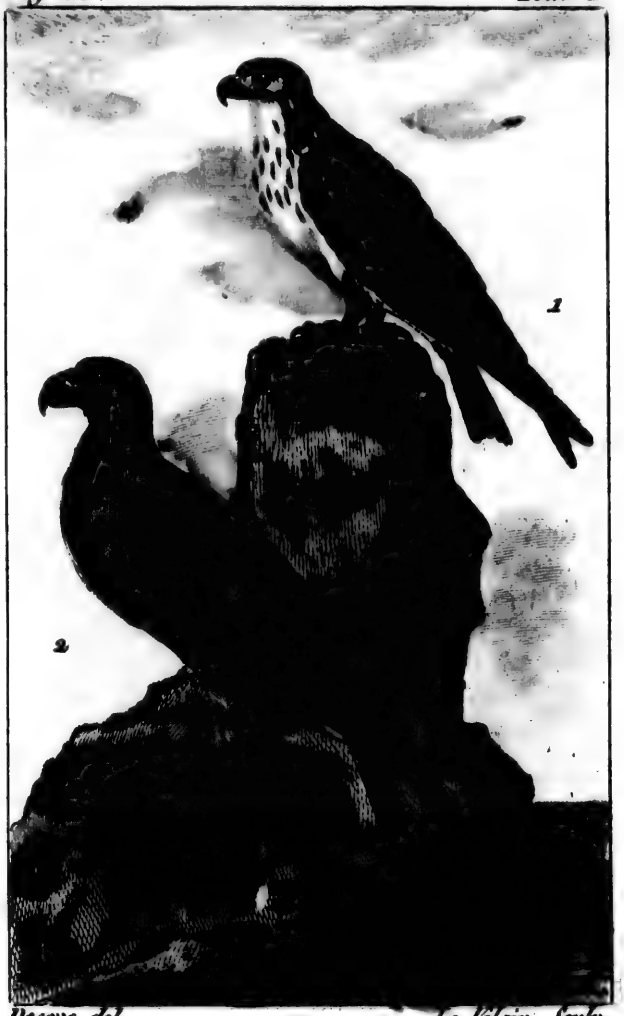

Deseve del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE BALBUZARD. 2. L'ORFRAIE ou AIGLE DE MER.

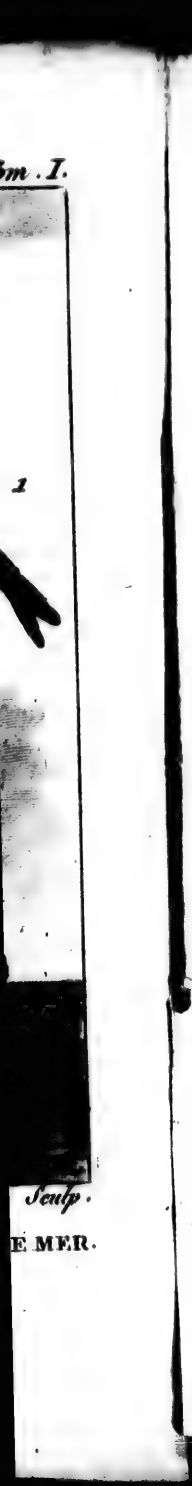
Tom. I.
1
Sculp.
E MER.

cessaire à ses petits. On a aussi remarqué, sur-tout dans l'espèce des pygargues qui fréquentent de près les lieux habités, qu'ils ne chassent que pendant quelques heures dans le milieu du jour, et qu'ils se reposent le matin, le soir et la nuit; au lieu que l'aigle commun (*aquila valeria*) est en effet plus valeureux, plus diligent et plus infatigable.

LE BALBUZARD.

Le balbuzard est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent *aigle de mer*, et que nous appelons en Bourgogne *craupêcherot*, mot qui signifie *corbeau-pêcheur*. Crau ou craw est le cri du corbeau; c'est aussi son nom dans quelques langues, et particulièrement en anglais, et ce mot est resté en Bourgogne parmi les paysans, comme quantité d'autres termes anglais que j'ai remarqués dans leur patois, qui ne peuvent venir que du séjour des Anglais

dans cette province, sous les règnes de Charles v, Charles vi, etc. Gessner, qui le premier a dit que cet oiseau étoit appelé *crospescherot* par les Bourguignons, a mal écrit ce nom faute d'entendre le jargon de Bourgogne; le vrai mot est *crau* et non pas *cros*; et la prononciation n'est ni *cros* ni *crau*, mais *craw*, ou simplement *crâ*, avec un *â* fort ouvert.

A tout considérer, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit; il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle. Ses habitudes naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poisson qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur; et ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. J'ai vu quelquefois cet oiseau

demeurer pendant plus d'une heure perché sur un arbre à portée d'un étang, jusqu'à ce qu'il aperçût un gros poisson sur lequel il pût fondre et l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues et ordinairement de couleur bleuâtre; cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes et les pieds jaunâtres, les ongles noirs, très-grands et très-aigus, les pieds et les doigts si roides, qu'on ne peut les fléchir; le ventre tout blanc, la queue large et la tête grosse et épaisse. Il diffère donc des aigles, en ce qu'il a les pieds et le bas des jambes de derrière dégarnis de plumes, et que l'ongle de derrière est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous; il diffère encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, et que les pieds, les doigts et la peau qui recouvre la base du bec, sont ordinairement bleus, au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes.

Au reste, il n'a pas des demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus; car les doigts des deux pieds sont également séparés et dénués de membranes. C'est une erreur populaire que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre; et c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant, M. Klein a dit la même chose de l'orfraie ou grand aigle de mer, et il s'est également trompé; car ni l'un ni l'autre de ces oiseaux n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert le grand, qui a écrit que cet oiseau avoit l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, et l'autre semblable à celui d'une oie, ce qui est non-seulement faux, mais absurde et contre toute analogie; en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gessner, Aldrovande, Klein et Linnæus,

au lieu de s'élever contre cette fausseté, l'ayent accréditée, et qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes et moitié fissipèdes; ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier.

Au reste, je ne suis pas surpris qu'Aristote ait appelé cet oiseau *haliætos*, aigle de mer; mais je suis encore étonné que tous les naturalistes anciens et modernes ayent copié cette dénomination sans scrupule, et, j'ose dire, sans réflexion: car l'*haliætus* ou *balbuzard* ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer; on le trouve plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivières, des étangs et des autres eaux douces; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France, que sur aucune de nos côtes maritimes. Comme la Grèce est

un pays où il n'y a pas beaucoup d'eaux douces, et que les terres en sont traversées et environnées par la mer à d'assez petites distances, Aristote a observé dans son pays que ces oiseaux pêcheurs cherchoient leur proie sur les rivages de la mer, et par cette raison il les a nommés *aigles de mer* : mais s'il eût habité le milieu de la France ou de l'Allemagne, la Suisse et les autres pays éloignés de la mer où ils sont très-communs, il les eût plutôt appelés *aigles des eaux douces*. Je fais cette remarque, afin de faire sentir que j'ai eu d'autant plus de raison de ne pas adopter cette dénomination *aigle de mer*, et d'y substituer le nom spécifique *balbuzard*, qui empêchera qu'on ne le confonde avec les aigles. Aristote assure que cet oiseau a la vue très-perçante; il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, et il tue ceux dont les yeux ne peuvent en supporter l'éclat : ce fait, que je n'a pu vérifier, me paroît diffi-

cile à croire, quoiqu'il ait été rapporté, ou plutôt répété par plusieurs autres auteurs, et qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles qui contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil : cette observation me paroît bien difficile à faire; et d'ailleurs, il me semble qu'Aristote, sur le témoignage duquel seul le fait est fondé, n'étoit pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau. Il dit qu'il n'en élève que deux, et qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil. Or, nous sommes assurés qu'il pond souvent quatre œufs, et rarement moins de trois; que de plus, il élève tous ses petits. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux; et il me paroît encore que c'est à l'*orfraie* ou *ossifrague*, et non pas au *balbuzard* ou *haliœtus*, qu'il

faut attribuer ce que dit Aristote de sa chasse aux oiseaux de mer; car le balbuzard pêche bien plus qu'il ne chasse, et je n'ai pas oui dire qu'il s'éloignât du rivage à la poursuite des mouettes ou des autres oiseaux de mer; il paroît, au contraire, qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac; et sa chair qui, comme je l'ai dit, a une très-forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle. Il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les aigles, se passer d'alimens pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paroître affoibli. Il est aussi moins fier ou moins féroce que l'aigle ou le pygargue; et l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages

des auteurs, il m'a paru que l'espèce du balbuzard est l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, et qu'elle est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Egypte, et jusqu'en Nigritie.

L'ORFRAIE.

L'ORFRAIE, *ossifraga*, a été appelé par nos nomenclateurs le *grand aigle de mer*. Il est en effet à-peu-près aussi grand que le grand aigle; il paroît même qu'il a le corps plus long à proportion, mais il a les ailes plus courtes; car l'orfraie a jusqu'à trois pieds et demi de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles, et en même temps il n'a guère que sept pieds de vol ou d'envergure; tandis que le grand aigle, qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de

longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. Cet oiseau est d'abord très-remarquable par sa grandeur, et il est reconnoissable, 1°. par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant, et forment un demi-cercle entier; 2°. par les jambes qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif; 3°. par une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*aigle barbu*. L'orfraie se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses; il n'enlève que le plus gros poisson; mais cela n'empêche pas qu'il ne prenne du gibier; et comme il est très-grand et très-fort, il ravit et emporte aisément les oies et les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux. Aristote assure que non-seulement l'orfraie femelle soigne ses petits avec

la plus grande affection, mais que même elle en prend pour les petits aiglons qui ont été chassés par leurs père et mère, et qu'elle les nourrit comme s'ils lui appartenoient. Je ne trouve pas que ce fait, qui est assez singulier, et qui a été répété par tous les naturalistes, ait été vérifié par aucun; et ce qui m'en feroit douter, c'est que cet oiseau ne pond que deux œufs, et n'élève ordinairement qu'un petit, et que par conséquent on doit présumer qu'il se trouveroit très-embarrassé s'il avoit à soigner et nourrir une nombreuse famille: cependant il n'y a guère de faits dans l'histoire des animaux d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'ayent un fondement de vérité; j'en ai vérifié moi-même plusieurs qui me paroissoient aussi susceptibles que celui-ci; et c'est ce qui me porte à recommander à ceux qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau, de tâcher de s'assurer du vrai ou du faux de

ce fait. La preuve, sans aller chercher plus loin, qu'Aristote voyoit bien et disoit vrai presqu'en tout, c'est un autre fait qui d'abord paroît encore plus extraordinaire, et qui demandoit également à être constaté. L'orfraie, dit-il, a la vue foible, les yeux lésés et obscurcis par une espèce de nuage : en conséquence, il paroît que c'est la principale raison qui a déterminé Aristote à séparer l'orfraie des aigles, et à le mettre avec la chouette et les autres oiseaux qui ne voient pas pendant le jour : à juger de ce fait par les résultats, on le croiroit non-seulement suspect, mais faux; car tous ceux qui ont observé les allures de l'orfraie, ont bien remarqué qu'il voyoit assez pendant la nuit pour prendre du gibier et même du poisson, mais ils ne se sont pas aperçus qu'il eût la vue foible, ni qu'il vît mal pendant le jour : au contraire, il vise d'assez loin le poisson sur lequel il veut fondre : il pour-

suit vivement les oiseaux dont il veut faire sa proie ; et quoiqu'il vole moins vîte que les aigles, c'est plutôt parce qu'il a les ailes plus courtes que les yeux plus foibles : cependant le respect qu'on doit à l'autorité du grand philosophe que je viens de citer, a engagé le célèbre Aldrovande à examiner scrupuleusement les yeux de l'orfraie ; et il a reconnu que l'ouverture de la pupille, qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'étoit encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince, et qui forme en effet l'apparence d'une petite taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille ; il a de plus observé que l'inconvénient de cette conformation paroît être compensé par la transparence parfaite de la partie circulaire qui environne la pupille, laquelle partie dans les autres oiseaux est opaque et de couleur obscure. Ainsi, l'observation d'Aristote est bonne, en ce qu'il a très-bien re-

marqué que l'orfraie avoit les yeux couverts d'un petit nuage ; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle voie beaucoup moins que les autres, puisque la lumière peut passer aisément et abondamment par le petit cercle parfaitement transparent qui environne la pupille. Il doit seulement résulter de cette conformation, que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde, une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face : cependant, comme je viens de le dire, on ne s'aperçoit pas par le résultat de ses actions qu'il voie plus mal que les autres oiseaux : il est vrai qu'il ne s'élève pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide, qu'il ne vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a pas la vue aussi nette ni aussi perçante que les aiglet ; mais il est sûr en même temps qu'il ne l'a

pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit, et principalement le matin et le soir : d'ailleurs, en comparant cette conformation de l'œil de l'orfraie avec celle des yeux de la chouette ou des autres oiseaux de nuit, on verra qu'elle n'est pas la même, et que les résultats doivent en être différens. Ces oiseaux ne voient mal ou point du tout pendant le jour, que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte, et n'a pas la membrane ou petite taie qui se trouve dans l'œil de l'orfraie. La pupille, dans tous les oiseaux de nuit, dans les chats et quelques autres quadrupèdes qui voient dans l'obscurité, est ronde et d'un grand diamètre lorsqu'elle ne reçoit l'impression que d'une lumière foible comme celle du crépus-

cule ; elle devient au contraire perpendiculairement longue dans les chats, et reste ronde, en se rétrécissant concentriquement dans les oiseaux de nuit, dès que l'œil est frappé d'une forte lumière ; cette contraction prouve évidemment que ces animaux ne voient mal que parce qu'ils voient trop bien, puisqu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière ; au lieu que les autres ont besoin de tout l'éclat du jour, et voient d'autant mieux, qu'il y a plus de lumière : à plus forte raison l'orfraie, avec sa taie sur la pupille, auroit besoin de plus de lumière qu'aucun autre s'il n'y avoit pas de compensation à ce défaut : mais ce qui excuse entièrement Aristote d'avoir placé cet oiseau avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour. Il voit plus mal que l'aigle à la grande lumière, il voit peut-être aussi plus mal que la chouette dans l'obscurité ;

mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre de cette conformation singulière de ses yeux qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit que des oiseaux de jour.

Autant j'ai trouvé de vérité dans la plupart des faits rapportés par Aristote dans son histoire des animaux, autant il m'a paru d'erreurs de fait dans son Traité *de Mirabilibus;* souvent même on y trouve énoncés des faits absolument contraires à ceux qu'il rapporte dans ses autres ouvrages, en sorte que je suis porté à croire que ce Traité *de Mirabilibus* n'est point de ce philosophe, et qu'on ne le lui auroit pas attribué si l'on se fût donné la peine d'en comparer les opinions, et surtout les faits avec ceux de son histoire des animaux. Pline, dont le fond de l'ouvrage sur l'Histoire Naturelle est en entier tiré d'Aristote, n'a donné tant de faits équivoques ou faux que

parce qu'il les a indifféremment puisés dans les différens traités attribués à Aristote, et qu'il a réuni les opinions des auteurs subséquens, la plupart fondées sur des préjugés populaires : nous pouvons en donner un exemple sans sortir du sujet que nous traitons. L'on voit qu'Aristote désigne et spécifie parfaitement l'espèce de l'*haliœtus* ou *balbuzard*, dans son histoire des animaux, puisqu'il en fait la cinquième espèce de ses aigles, à laquelle il donne des caractères très-distinctifs ; et l'on trouve en même temps dans le Traité *de Mirabilibus*, que l'*haliœtus* n'est d'aucune espèce, ou plutôt ne fait pas une espèce ; et Pline, amplifiant cette opinion, dit non-seulement que les balbuzards (*haliœti*) n'ont point d'espèces, et qu'ils proviennent de mélanges des aigles de différentes espèces, mais encore que ce qui naît des balbuzards, ne sont point de petits balbuzards, mais des orfraies, *desquelles orfraies naissent*,

dit-il, *des petits vautours*, *lesquels*, ajoute-t-il encore, *produisent des grands vautours qui n'ont plus la faculté d'engendrer*. Que de faits incroyables sont compris dans ce passage! que de choses absurdes et contre toute analogie! car en étendant autant qu'il est permis ou possible, les limites des variations de la nature, et en donnant à ce passage l'explication la moins défavorable; supposons pour un instant que les balbuzards ne soient, en effet, que des métis provenans de l'union de deux différentes espèces d'aigles, ils seront féconds comme le sont les métis de quelques autres oiseaux, et produiront entr'eux de seconds métis qui pourront remonter à l'espèce de l'orfraie, si le premier mélange a été de l'orfraie avec un autre aigle; jusques là, les lois de la nature ne se trouvent pas entièrement violées: mais dire ensuite que de ces balbuzards devenus orfraies, il provient de petits

vautours qui en produisent de grands, lesquels ne peuvent plus rien produire, c'est ajouter trois faits absolument incroyables à deux qui sont déjà difficiles à croire; et quoiqu'il y ait dans Pline bien des choses écrites légèrement, je ne puis me persuader qu'il soit l'auteur de ces trois assertions, et j'aime mieux croire que la fin de ce passage a été entièrement altérée. Quoi qu'il en soit, il est très-certain que les orfraies n'ont jamais produit de petits vautours, ni ces petits vautours bâtards d'autres grands vautours mulets qui ne produisent plus rien. Chaque espèce, chaque race de vautour engendre son semblable; il en est de même de chaque espèce d'aigles, et encore de celle du balbuzard et de l'orfraie; et les espèces intermédiaires qui peuvent avoir été produites par le mélange des aigles entr'eux, ont formé des races constantes qui se soutiennent et se perpétuent comme les autres par la génération.

Nous sommes particulièrement très-assurés que le mâle balbuzard produit avec sa femelle des petits semblables à lui, et que si les balbuzards produisent des orfraies, ce ne peut être par eux-mêmes, mais par leur mélange avec l'orfraie. Il en seroit de l'union du balbuzard mâle avec l'orfraie femelle, comme de celle du bouc avec la brebis; il en résulte un agneau, parce que la brebis domine dans la génération; et il résulteroit de l'autre mélange une orfraie, parce qu'en général ce sont les femelles qui dominent, et que d'ordinaire les métis ou mulets féconds, remontent à l'espèce de la mère, et que même les vrais mulets, c'est-à-dire les métis infécondes, représentent plus l'espèce de la femelle que celle du mâle.

Ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du balbuzard et de l'orfraie, c'est la conformité des appétits, du naturel, et même de la figure de ces oiseaux; car, quoi-

qu'ils diffèrent beaucoup par la grandeur, l'orfraie étant de près d'une moitié plus grosse que le balbuzard, ils se ressemblent assez par les proportions; ayant tous deux les ailes et les jambes courtes, en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes: tous deux ont le vol moins élevé, moins rapide que les aigles; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poisson: tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés; mais à la vérité l'orfraie, comme plus grande, ne pond que deux œufs; et le balbuzard en produit quatre. Celui-ci a la peau qui recouvre la base du bec et les pieds ordinairement bleus; au lieu que dans l'orfraie, cette peau de la base du bec et les écailles du bas des jambes et des pieds, sont ordinairement d'un

jaune vif et foncé. Il y a aussi quelque diversité dans la distribution des couleurs sur le plumage; mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ces oiseaux ne soient d'espèce assez voisines pour pouvoir se mêler; et des raisons d'analogie me persuadent que le mélange est fécond, et que le balbuzard mâle produit avec l'orfraie femelle des orfraies; mais que la femelle balbuzard avec l'orfraie mâle produit des balbuzards, et que ces bâtards, soit orfraies, soit balbuzards, tenant presque tout de la nature de leurs mères, ne conservent que quelques caractères de celle de leurs pères, par lesquels caractères ils diffèrent des orfraies ou balbuzards légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des balbuzards à pieds jaunes et des orfraies à pieds bleus, quoique communément le balbuzard les ait bleus et l'orfraie les ait jaunes. Cette variation de couleur peut provenir du mélange

de ces deux espèces : de même on trouve des balbuzards qui sont beaucoup plus grands et plus gros que les autres; et en même temps on voit des orfraies beaucoup moins grandes que les autres, et dont la petitesse ne peut être attribuée ni au sexe ni à l'âge, et ne peut dès-lors provenir que du mélange d'une plus petite espèce, c'est-à-dire du balbuzard avec l'orfraie.

Comme cet oiseau est des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse nulle part, mais elle est assez répandue : on la trouve presque par-tout en Europe, et il paroît même qu'elle est commune aux deux continens, et que ces oiseaux fréquentent les lacs de l'Amérique septentrionale.

le même on
i sont beau-
gros que les
on voit des
grandes que
esse ne peut
i à l'âge, et
que du mé-
pèce, c'est-
orfraie.

plus grands,
it peu, qu'il
fois par an,
u'un petit,
nulle part,
lue : on la
n Europe,
t commune
ces oiseaux
érique sep-

Deseve del. *Mondé Sculp.*

1. LE JEAN LE BLANC. 2. LE MILAN

Sculp.

ILAN

LE JEAN-LE-BLANC.

J'AI eu cet oiseau vivant, et je l'ai fait nourrir pendant quelque temps. Il avoit été pris jeune au mois d'août 1768, et il paroissoit au mois de janvier 1769 avoir acquis toutes ses dimensions. Sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue étoit de deux pieds, et jusqu'au bout des ongles d'un pied huit pouces; le bec, depuis le crochet jusqu'au coin de l'ouverture, avoit dix-sept lignes de longueur; la queue étoit longue de dix pouces; il avoit cinq pieds un pouce de vol ou d'envergure; ses ailes, lorsqu'elles étoient pliées, s'étendoient un peu au-delà de l'extrémité de la queue; la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, étoient d'un brun cendré. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties étoient néanmoins blanches à leur origine, mais brunes dans tout le reste de leur étendue; en sorte que le

brun recouvroit le blanc, de manière qu'on ne l'apercevoit qu'en relevant les plumes : la gorge, la poitrine, le ventre et les côtes étoient blancs, variés de taches longues, et de couleur d'un brun-roux; il y avoit des bandes transversales plus brunes sur la queue; la membrane qui couvre la base du bec est d'un bleu sale; c'est là que sont placées les narines. L'iris des yeux est d'un beau jaune-citron ou de couleur de topaze d'orient; les pieds étoient couleur de chair livide, et terne dans sa jeunesse, et sont devenus jaunes, ainsi que la membrane du bec, en avançant en âge. L'intervalle entre les écailles qui recouvrent la peau des jambes paroissoit rougeâtre; ensorte que l'apparence du tout, vu de loin, sembloit être jaune, même dans le premier âge. Cet oiseau pesoit trois livres sept onces après avoir mangé, et trois livres quatre onces lorsqu'il étoit à jeun.

Le jean-le-blanc s'éloigne encore

plus des aigles que tous les précédens, et il n'a de rapport au pygargue que par ses jambes dénuées de plumes, et par la blancheur de celles du croupion et de la queue; mais il a le corps tout autrement proportionné, et beaucoup plus gros relativement à la grandeur, que ne l'est celui de l'aigle ou du pygargue : il n'a, comme je l'ai dit, que deux pieds de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et cinq pieds d'envergure, mais avec un diamètre de corps presqu'aussi grand que celui de l'aigle commun, qui a plus de deux pieds et demi de longueur, et plus de sept pieds de vol. Par ces proportions, le jean-le-blanc se rapproche du balbuzard, qui a les ailes courtes à proportion du corps : mais il n'a pas, comme celui-ci, les pieds bleus; il a aussi les jambes bien plus menues, et plus longues à proportion qu'aucun des aigles. Ainsi quoiqu'il paroisse tenir quelque chose

des aiglès, du pygargue et du balbuzard, il n'est pas moins d'une espèce particulière, et très-différente des uns et des autres. Il tient aussi de la buse pour la disposition des couleurs du plumage, et par un caractère qui m'a souvent frappé; c'est que dans certaines attitudes, et sur-tout vu de face, il ressembloit à l'aigle; et que vu de côté et dans d'autres attitudes, il ressembloit à la buse. Cette même remarque a été faite par mon dessinateur et par quelques autres personnes; et il est singulier que cette ambiguité de figure réponde à l'ambiguité de son naturel, qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse. En sorte qu'on doit à certains égards regarder le jean-le-blanc comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Il m'a paru que cet oiseau voyoit très-clair pendant le jour, et ne craignoit pas la plus forte lumière, car il

tournoit volontiers les yeux du côté du plus grand jour, et même vis-à-vis le soleil : il couroit assez vîte lorsqu'on l'effrayoit, et s'aidoit de ses ailes en courant ; quand on le gardoit dans la chambre, il cherchoit à s'approcher du feu, mais cependant le froid ne lui étoit pas absolument contraire, parce qu'on l'a fait coucher pendant plusieurs nuits à l'air, dans un temps de gelée, sans qu'il en ait paru incommodé. On le nourrissoit avec de la viande crue et saignante ; mais en le faisant jeûner, il mangeoit aussi de la viande cuite : il déchiroit avec son bec la chair qu'on lui présentoit, et il en avaloit d'assez gros morceaux : il ne buvoit jamais quand on étoit auprès de lui, ni même tant qu'il apercevoit quelqu'un ; mais en se mettant dans un lieu couvert, on l'a vu boire, et prendre pour cela plus de précaution qu'un acte aussi simple ne paroît en exiger. On laissoit à sa portée un vase rempli

d'eau : il commençoit par regarder de tous côtés fixement et long-temps comme pour s'assurer s'il étoit seul ; ensuite il s'approchoit du vase et regardoit encore autour de lui ; enfin, après bien des hésitations, il plongeoit son bec jusqu'aux yeux et à plusieurs reprises dans l'eau. Il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire. Cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au-delà de l'ouverture du bec, et jusqu'aux yeux, ce qu'ils ne font jamais tant qu'ils ont quelque raison de crainte : cependant, le jean-le-blanc ne montroit de défiance que sur cela seul, car pour tout le reste, il paroissoit indifférent et même assez stupide. Il n'étoit point méchant, et se laissoit toucher sans s'irriter ; il avoit même une petite expression de contentement, co..... co, lorsqu'on lui don-

noit à manger ; mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Il devient gros en automne, et prend en tout temps plus de chair et d'embonpoint que la plupart des autres oiseaux de proie.

Il est très-commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le connoissent, et ne le redoutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de *jean-le-blanc*, parce qu'il est en effet remarquable par la blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ces caractères ; car la femelle est presque toute grise, et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion ; elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle : elle fait son nid presqu'à terre, dans les terreins couverts de bruyères, de fougère, de ge-

nêt et de joncs ; quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise : le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant le temps qu'elle soigne et élève ses petits. Il fréquente de près les lieux habités, et sur-tout les hameaux et les fermes ; il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés ; et lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Comme ces oiseaux, et sur-tout la femelle, ont les ailes courtes et le corps gros, leur vol est pesant, et ils ne s'élèvent jamais à une grande hauteur : on les voit toujours voler bas, et saisir leur proie plutôt à terre que dans l'air. Leur cri est une espèce de sifflement aigu qu'ils ne font entendre

que rarement. Ils ne chassent guère que le matin et le soir, et ils se reposent dans le milieu du jour.

On pourroit croire qu'il y a variété dans cette espèce, car Belon donne la description d'un second oiseau « qui est, dit-il, encore une autre espèce d'oiseau saint-martin, semblablement nommé *blanche queue*, de même espèce que le susdit jean-le-blanc, et qui ressemble au milan royal de si près, qu'on n'y trouveroit aucune différence, si ce n'étoit qu'il est plus petit et plus blanc dessous le ventre, et ayant les plumes qui touchent le croupion et la queue, tant dessus que dessous, de couleur blanche ». Ces ressemblances, auxquelles on doit en ajouter encore une plus essentielle, qui est d'avoir les jambes longues, indiquent seulement que cette espèce est voisine de celle du jean-le-blanc; mais comme elle en diffère considérablement par la grandeur et par d'autres caractères, on ne

peut pas dire que ce soit une variété du jean-le-blanc ; et nous avons reconnu que c'est le même oiseau que nos nomenclateurs ont appelé le *lanier cendré*, duquel nous ferons mention dans la suite sous le nom d'oiseau *saint-martin*, parce qu'il ne ressemble en rien au lanier.

Au reste, le jean-le-blanc qui est très-commun en France, est néanmoins assez rare par-tout ailleurs, puisqu'aucun des naturalistes d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, n'en ont fait mention que d'après Belon ; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir m'étendre sur les faits particuliers de l'histoire de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport aux Aigles et Balbuzards.

I. L'oiseau des grandes Indes dont M. Brisson a donné une description exacte sous le nom d'*aigle de Pondichéry*. Nous observerons seulement

que, par sa seule petitesse, on auroit dû l'exclure du nombre des aigles, puisqu'il est de moitié moins grand que le plus petit des aigles : il ressemble au balbuzard par la peau nue qui couvre la base du bec, qui est d'une couleur bleuâtre ; mais il n'a pas comme lui les pieds bleus ; il les a jaunes comme le pygargue : son bec cendré à son origine, et d'un jaune pâle à son bout, semble participer, pour les couleurs du bec, des aigles et des pygargues ; et ces différences indiquent assez que cet oiseau est d'une espèce particulière : c'est vraisemblablement l'oiseau de proie le plus remarquable de cette contrée des Indes, puisque les Malabares en ont fait une idole, et lui rendent un culte ; mais c'est plutôt par la beauté de son plumage que par sa grandeur ou sa force, qu'il a mérité cet honneur. On peut dire en effet que c'est l'un des plus beaux oiseaux du genre des oiseaux de proie.

II. L'oiseau de l'Amérique méridionale, que Marcgrave a décrit sous le nom *urutaurana* (ouroutaran), que lui donnent les Indiens du Brésil, et que Fernandès a indiqué par le nom *ysquauthli*, qu'il porte au Mexique : c'est celui que nos voyageurs français ont appelé *aigle d'Orénoque :* les Anglais ont adopté cette dénomination, et l'appellent *orenoko-eagle :* il est un peu plus petit que l'aigle commun, et approche de l'aigle tacheté ou petit aigle, par la variété de son plumage; mais il a pour caractères propres et spécifiques, les extrémités des ailes et de la queue bordées d'un jaune blanchâtre, deux plumes noires, longues de plus de deux pouces, et deux autres plumes plus petites, toutes quatre placées sur le sommet de la tête, et qu'il peut baisser ou relever à sa volonté; les jambes couvertes jusqu'aux pieds de plumes blanches et noires, posées comme des écailles; l'itis de l'œil d'un

jaune vif, la peau qui couvre la base du bec et les pieds jaunes comme les aigles, mais le bec plus noir et les ongles moins noirs : ces différences sont suffisantes pour séparer cet oiseau des aigles, et de tous les autres dont nous avons fait mention dans les articles précédens; mais il me paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*, qu'il dit être plus petit que les aigles d'Espagne.

Il en est de même de l'oiseau des côtes occidentales de l'Afrique, dont M. Edwards nous a donné une très-bonne figure enluminée, avec une excellente description sous le nom d'*eagle crowned* (*aigle hupé*) qui me paroît être de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle-ci.

La distance entre l'Afrique et le Brésil, qui n'est guère que de quatre cents lieues, n'est pas assez grande pour que des oiseaux de haut vol ne

puissent la parcourir ; et dès-lors il est très-possible que celui-ci se trouve également aux côtes du Brésil et sur les côtes occidentales de l'Afrique ; et il suffit de comparer les caractères qui leur sont particuliers, et par lesquels ils se ressemblent, pour être persuadé qu'ils sont de la même espèce ; car tous deux ont des plumes en forme d'aigrettes qu'ils redressent à volonté ; tous deux sont à-peu-près de la même grandeur ; ils ont aussi tous deux le plumage varié, et marqueté dans les mêmes endroits ; l'iris des yeux d'un orangé vif, le bec noirâtre ; les jambes jusqu'aux pieds également couvertes de plumes marquetées de noir et de blanc ; les doigts jaunes et les ongles bruns ou noirs, et il n'y a de différence que dans la distribution et dans les teintes de couleur du plumage, ce qui ne peut être mis en comparaison avec toutes les ressemblances que nous venons d'indiquer. Ainsi, je crois être

bien fondé à regarder cet oiseau des côtes d'Afrique, comme étant de la même espèce que celui du Brés · en sorte que l'aigle hupé du Brésil, l'aigle d'Orénoque, l'aigle du Pérou, et l'aigle hupé de Guinée, ne sont qu'une seule et même espèce d'oiseau, qui approche plus de notre aigle tacheté ou petit aigle d'Europe, que de tout autre.

III. L'oiseau du Brésil, indiqué par Marcgrave sous le nom *urubitinga*, qui vraisemblablement est d'une espèce différente du précédent, puisqu'il porte un autre nom dans le même pays; et en effet, il en diffère, 1°. par la grandeur, étant de moitié plus petit; 2°. par la couleur; celui-ci est d'un brun noirâtre, au lieu que l'autre est d'un beau gris; 3°. parce qu'il n'a point de plumes droites sur la tête; 4°. parce qu'il a le bas des jambes et des pieds nu comme le pygargue; au lieu que le précédent a, comme l'aigle, les jambes couvertes jusqu'au talon.

IV. L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *petit aigle d'Amérique*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, et qui se trouve à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Il n'a guère que seize à dix-huit pouces de longueur; et il est remarquable, même au premier coup d'œil, par une large plaque d'un rouge-pourpré qu'il a sous la gorge et sous le cou : on pourroit croire, à cause de sa petitesse, qu'il seroit du genre des éperviers ou des faucons; mais la forme de son bec, qui est droit à son insertion, et qui ne prend de la courbure, comme celui des aigles, qu'à quelque distance de son origine, nous a déterminés à le rapporter plutôt aux aigles qu'aux éperviers. Nous n'en donnerons pas une plus ample description, parce que la planche enluminée représente assez ses autres caractères.

V. L'oiseau des Antilles appelé le *pêcheur* par le P. du Tertre, et qui est

très-vraisemblablement le même que celui qui nous est indiqué par Catesby sous le nom de *fishing-hawk*, épervier-pêcheur de la Caroline : Il est, dit-il, de la grosseur d'un autour, avec le corps plus alongé : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de l'extrémité de la queue. Il a plus de cinq pieds de vol ou d'envergure ; il a l'iris des yeux jaune ; la peau qui couvre la base du bec bleue, le bec noir, les pieds d'un bleu pâle, et les ongles noirs, et presque tous aussi longs les uns que les autres : tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun-foncé ; tout le dessous du corps, des ailes et de la queue est blanc : les plumes des jambes sont blanches, courtes et appliquées de très-près sur la peau. « Le pêcheur, dit le P. du Tertre, est tout semblable au *mansfeni*, hormis qu'il a les plumes du ventre blanches, et celles du dessus de la tête noires ; ses griffes sont un peu plus pe-

tites. Ce pêcheur est un vrai voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre qu'aux oiseaux de l'air, mais seulement aux poissons, qu'il épie de dessus une branche ou une pointe de roc; et les voyant à fleur d'eau, il fond promptement dessus, les enlevant avec ses griffes, et les va manger sur un rocher : quoiqu'il ne fasse pas la guerre aux oiseaux, ils ne laissent pas de le poursuivre et de s'attrouper, et de le becqueter jusqu'à ce qu'il change de quartier. Les enfans des Sauvages les élèvent étant petits, et s'en servent à la pêche par plaisir seulement, car ils ne rapportent jamais leur pêche ». Cette indication du P. du Tertre n'est ni assez précise ni assez détaillée pour qu'on puisse être assuré que l'oiseau dont il parle est le même que celui de Catesby, et nous ne le disons que comme une présomption : mais ce qu'il y a ici de bien plus certain, c'est que ce même oiseau d'Amé-

rique, donné par Catesby, ressemble si fort à notre balbuzard d'Europe, qu'on pourroit croire avec fondement que c'est absolument le même, ou du moins une simple variété dans l'espèce du balbuzard; il est de la même grosseur, de la même forme, à très-peu-près de la même couleur, et il a, comme lui, l'habitude de pêcher et de se nourrir de poisson. Tous ces caractères se réunissent pour n'en faire qu'une seule et même espèce avec celle du balbuzard.

VI. L'oiseau des îles Antilles, appelé par nos voyageurs *mansfeni*, et qu'ils ont regardé comme une espèce de petit aigle (*nisus*) : le *mansfeni*, dit le P. du Tertre, est un puissant oiseau de proie, qui en sa forme et en son plumage, a tant de ressemblance avec l'aigle, que la seule petitesse peut l'en distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon; mais il a les griffes deux fois plus grandes et plus fortes; quoi-

qu'il soit si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux qui n'ont point de défense, comme aux grives, alouettes de mer, et tout au plus aux ramiers et tourterelles; il vit aussi de serpens et de petits lézards : il se perche ordinairement sur les arbres les plus élevés : ses plumes sont si fortes et si serrées, que si en le tirant on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise pour pénétrer; la chair en est un peu plus noire, mais elle ne laisse pas d'être excellente. *Hist. des Antilles, t. II, page 262.*

LE MILAN ET LES BUSES.

Les milans et les buses, oiseaux ignobles, immodes et lâches, ressemblent aux vautours par le naturel et les mœurs : ceux-ci, malgré leur peu de générosité, tiennent par leur grandeur et leur force l'un des premiers rangs parmi les oiseaux. Les milans et les buses qui n'ont pas ce même avan-

tage, et qui leur sont inférieurs en grandeur, y suppléent et les surpassent par le nombre : par-tout ils sont beaucoup plus communs, plus incommodes que les vautours; ils fréquentent plus souvent et de plus près les lieux habités; ils font leur nid dans des endroits plus accessibles; ils restent rarement dans les déserts; ils préfèrent les plaines et les collines fertiles aux montagnes stériles : comme toute proie leur est bonne, que toute nourriture leur convient, et que plus la terre produit de végétaux, plus elle est en même temps peuplée d'insectes et reptiles, d'oiseaux et de petits animaux, ils établissent ordinairement leur domicile au pied des montagnes, dans les terres les plus vivantes, les plus abondantes en gibier, en volaille, en poisson : sans être courageux, ils ne sont pas timides; ils ont une sorte de stupidité féroce qui leur donne l'air de l'audace tranquille, et semble leur

ôter la connoissance du danger : on les approche, on les tue bien plus aisément que les aigles ou les vautours ; détenus en captivité, ils sont encore moins susceptibles d'éducation. De tout temps on les a proscrits, rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés de l'école de la fauconnerie : de tout temps on a comparé l'homme grossièrement impudent au milan, et la femme tristement bête à la buse.

Quoique ces oiseaux se ressemblent par le naturel, par la grandeur du corps, par la forme du bec, et par plusieurs autres attributs, le milan est néanmoins aisé à distinguer non-seulement des buses, mais de tous les autres oiseaux de proie, par un seul caractère facile à saisir ; il a la queue fourchue : les plumes du milieu étant beaucoup plus courtes que les autres, laissent paroître un intervalle qui s'aperçoit de loin, et lui a fait improprement donner le surnom d'*aigle à queue*

fourchue: il a aussi les ailes proportionnellement plus longues que les buses et le vol bien plus aisé : aussi passe-t-il sa vie dans l'air ; il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses ; et ce grand mouvement n'est point un exercice de chasse, ni de poursuite de proie, ni même de découverte, car il ne chasse pas ; mais il semble que le vol soit son état naturel, sa situation favorite : l'on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont il l'exécute ; ses ailes longues et étroites paroissent immobiles ; c'est la queue qui semble diriger toutes ses évolutions, et elle agit sans cesse ; il s'élève sans effort, il s'abaisse comme s'il glissoit sur un plan incliné ; il semble plutôt nager que voler ; il précipite sa course ; il la ralentit, s'arrête et reste suspendu, ou fixé à la même place pendant des heures entières, sans qu'on puisse s'apercevoir d'aucun mouvement dans ses ailes.

Il n'y a dans notre climat qu'une seule espèce du milan que nos Français ont appelé *milan royal*, parce qu'il servoit aux plaisirs des princes, qui lui faisoient donner la chasse et livrer combat par le faucon ou l'épervier. On voit en effet avec plaisir cet oiseau lâche, quoique doué de toutes les facultés qui devroient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de force, ni de légèreté, refuser de combattre, et fuir devant l'épervier beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant et s'élevant pour se cacher dans les nues, jusqu'à ce que celui-ci l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serres et de bec, et le ramène à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi.

Le milan, dont le corps entier ne pèse guère que deux livres et demie, qui n'a que seize ou dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du bec

jusqu'à l'extrémité des pieds, a néanmoins près de cinq pieds de vol ou d'envergure : la peau nue qui couvre la base du bec est jaune, aussi bien que l'iris des yeux et les pieds : le bec est de couleur de corne et noirâtre vers le bout, et les ongles sont noirs : sa vue est aussi perçante que son vol est rapide : il se tient souvent à une si grande hauteur, qu'il échappe à nos yeux, et c'est de là qu'il vise et découvre sa proie ou sa pâture, et se laisse tomber sur tout ce qu'il peut dévorer ou enlever sans résistance : il n'attaque que les plus petits animaux et les oiseaux les plus foibles ; c'est surtout aux jeunes poussins qu'il en veut ; mais la seule colère de la mère-poule suffit pour le repousser et l'éloigner.

« Les milans sont des animaux tout-à-fait lâches, m'écrit un de mes amis ; je les ai vu poursuivre à deux un oiseau de proie, pour lui dérober celle qu'il tenoit plutôt que de fondre sur lui, et

encore ne purent-ils y réussir. Les corbeaux les insultent et les chassent ; ils sont aussi voraces, aussi gourmands que lâches : je les ai vu prendre à la superficie de l'eau de petits poissons morts et à demi-corrompus ; j'en ai vu emporter une longue couleuvre dans leurs serres, d'autres se poser sur des cadavres de chevaux et de bœufs : j'en ai vu fondre sur des tripailles que des femmes lavoient le long d'un petit ruisseau, et les enlever presqu'à côté d'elles. Je m'avisai une fois de présenter à un jeune milan que des enfans nourrissoient dans la maison que j'habitois, un assez gros pigeonneau, il l'avala tout entier avec les plumes ».

Cette espèce de milan est commune en France, sur-tout dans le provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, et dans toutes les autres qui sont voisines des montagnes. Ce ne sont pas des oiseaux de passage, car ils font leur nid dans le

pays, et l'établissent dans des creux de rochers. Les auteurs de la zoologie britannique disent de même qu'ils nichent et Angleterre, et qu'ils y restent pendant toute l'année. La femelle pond deux ou trois œufs, qui, comme ceux de tous les oiseaux carnassiers, sont plus ronds que les œufs de poule: ceux du milan sont blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale. Quelques auteurs ont dit qu'il faisoit son nid dans les forêts sur de vieux chênes ou de vieux sapins: sans nier absolument le fait, nous pouvons assurer que c'est dans des trous de rochers qu'on les trouve communément.

L'espèce paroît être répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal; mais je ne sais si elle se trouve aussi dans le nouveau, car les relations d'Amérique n'en font aucune mention: il y a seulement un oiseau qu'on dit être naturel au Pérou, et qu'on ne voit dans la Caroline qu'en

été, qui ressemble au milan à quelques égards, et qui a, comme lui, la queue fourchue. M. Catesby en a donné la description et la figure sous le nom d'*épervier à queue d'hirondelle*; et M. Brisson l'a appelé *milan de la Caroline*. Je serois assez porté à croire que c'est une espèce voisine de celle de notre milan, et qui la remplace dans le nouveau continent.

Mais il y a une autre espèce encore plus voisine, et qui se trouve dans nos climats comme oiseaux de passage, que l'on a appelée le *milan noir*. Aristote distingue cet oiseau du précédent, qu'il appelle simplement *milan*, et il donne à celui-ci l'épithète de milan Etolien, parce que probablement il étoit de son temps plus commun en Etolie qu'ailleurs. Belon fait aussi mention de ces deux milans; mais il se trompe lorsqu'il dit que le premier, qui est le milan royal, est plus noir que le second, qu'il appelle néanmoins

milan noir : ce n'est peut-être qu'une faute d'impression ; car il est certain que le milan royal est moins noir que l'autre. Au reste, aucun des naturalistes anciens et modernes n'a fait mention de la différence la plus apparente entre ces deux oiseaux, et qui consiste en ce que le milan royal a la queue fourchue, et que le milan noir l'a égale ou presque égale dans toute sa largeur, ce qui néanmoins n'empêche pas que ces deux oiseaux ne soient d'espèce très-voisine, puisqu'à l'exception de cette forme de la queue ils se ressemblent par tous les autres caractères ; car le milan noir, quoiqu'un peu plus petit et plus noir que le milan royal, a néanmoins les couleurs du plumage distribuées de même, les ailes proportionnellement aussi étroites et aussi longues, le bec de la même forme, les plumes aussi étroites et aussi alongées, et les habitudes naturelles entièrement conformes à celles du milan royal.

Aldrovande dit que les Hollandais appellent ce milan *kukenduff;* que quoiqu'il soit plus petit que le milan royal, il est néanmoins plus fort et plus agile. Schwenckfeld assure au contraire qu'il est plus foible et encore plus lâche, et qu'il ne chasse que les mulots, les sauterelles et les petits oiseaux qui sortent de leurs nids; il ajoute que l'espèce en est très-commune en Allemagne: cela peut être, mais nous sommes certains qu'en France et en Angleterre, elle est beaucoup plus rare que celle du milan royal: celui-ci est un oiseau du pays, et qui y demeure toute l'année; l'autre au contraire est un oiseau de passage, qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds. Belon a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Egypte: ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le Pont-Euxin, en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril;

ELLE
llandais ap-
f; que quoi-
milan royal,
t plus agile.
ntraire qu'il
plus lâche,
mulots, les
oiseaux qui
ajoute que
ne en Alle-
s nous som-
e et en An-
p plus raro
celui-ci est
y demeure
ontraire est
quitte notre
rendre dans
on a été té-
ge d'Europe
t et passent
'ont-Euxin,
nt dans le
ent d'avril;

Desève del. *Racine Sculp.*

1. LA BUSE. 2. LA SOUBUSE.

1.

acine Sculp.

USE.

ils restent pendant tout l'hiver en Egypte, et sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes et se tiennent sur les fenêtres des maisons; ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette.

LA BUSE.

La buse est un oiseau assez commun, assez connu pour n'avoir pas besoin d'une ample description; elle n'a guère que quatre pieds et demi de vol, sur vingt ou vingt-un pouces de longueur de corps; sa queue n'a que huit pouces, et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de son extrémité; l'iris de ses yeux est d'un jaune pâle et presque blanchâtre; les pieds sont jaunes aussi bien que la membrane qui couvre la base du bec, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau demeure pendant toute

l'année dans nos forêts ; il paroît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté ; il est assez sédentaire et même paresseux ; il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre. Son nid est construit avec de petites branches, et garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La buse pond deux ou trois œufs qui sont blanchâtres, tachetés de jaune ; elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui presque tous les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément. M. Ray assure même que le mâle de la buse nourrit et soigne ses petits lorsqu'on a tué la mère.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol ; il reste sur un arbre, un buisson ou une motte de terre, et de là se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée. Il prend les levreaux et les jeunes lapins, aussi bien que les

perdrix et les cailles ; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux ; il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpens, de sauterelles, etc. lorsque le gibier lui manque.

Cette espèce est sujette à varier, au point que si l'on compare cinq ou six buses ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables. Il y en a de presque blanches, d'autres qui n'ont que la tête blanche, d'autres enfin qui sont mêlangées différemment les unes des autres de brun et de blanc : ces différences dépendent principalement de l'âge et du sexe, car on les trouve toutes dans notre climat.

LA BONDRÉE.

Comme la bondrée diffère peu de la buse, elle n'en a été distinguée que par ceux qui les ont soigneusement comparées. Elles ont, à la vérité, beaucoup plus de caractères communs que

de caractères différens; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces qui, quoique voisines, sont néanmoins distinctes et séparées. La bondrée est aussi grosse que la buse, et pèse environ deux livres; elle a vingt-deux pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au-delà des trois quarts de la queue; elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure: son bec est un peu plus long que celui de la buse; la peau nue qui en couvre la base, est jaune, épaisse et inégale; les narines sont longues et courbées; lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large et de couleur jaune: l'iris des yeux est d'un beau jaune; les jambes et les pieds sont de la même couleur, et les ongles qui ne sont pas fort

crochus, sont forts et noirâtres : le sommet de la tête paroît large et applati; il est d'un gris cendré. On trouve une ample description de cet oiseau dans l'ouvrage de M. Brisson et dans celui d'Albin : ce dernier auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la buse; et il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes et autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les buses, composent leur nid avec des bûchettes, et le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée et marquetée de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides, et particulièrement de celles des guêpes. On a

trouvé des têtes et des morceaux de guêpes dans un nid où il y avoit deux petites bondrées : elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc tacheté de noir ; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, et la peau qui est sur la base du bec blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, qui est fort large, des grenouilles et des lézards entiers. La femelle est dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle ; et tous deux piètent et courent, sans s'aider de leurs ailes, aussi vîte que nos coqs de basse-cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger, dans la Limagne d'Auvergne, qui ne sache connoître la bondrée, et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux, et souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la buse

commune. Dans plus de vingt buses qu'on m'a apportées en différens temps en Bourgogne, il ne s'est pas trouvé une seule bondrée; et je ne sais de quelle province est venue celle que nous avons au cabinet du roi. M. Salerne dit que dans le pays d'Orléans, c'est la buse ordinaire qu'on appelle *bondrée*; mais cela n'empêche pas que ce ne soient deux oiseaux différens.

La bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles et les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre et de buissons en buissons, toujours bas et sans s'élever comme le milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel; mais dont on pourra toujours la distinguer de loin et de près, tant par son vol que par sa queue, qui n'est pas fourchue comme celle du milan. On tend des piéges à la bondrée, parce qu'en hiver

elle est très-grasse et assez bonne à manger.

L'OISEAU SAINT-MARTIN.

Les naturalistes modernes ont donné à cet oiseau le nom de *faucon lanier* ou *lanier cendré*. Il est un peu plus gros qu'une corneille ordinaire, et il a proportionnellement le corps plus mince et plus dégagé; il a les jambes longues et menues, en quoi il diffère des faucons, qui les ont robustes et courtes, et encore du lanier, que Belon dit être plus court *empiété* qu'aucun faucon: mais par ce caractère des longues jambes, il ressemble au jean-le-blanc et à la soubuse; il n'a donc d'autre rapport au lanier que l'habitude de déchirer avec le bec tous les petits animaux qu'il saisit, et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il faut, dit M. Edwards, le ranger dans la classe des faucons à

longues ailes. Ce seroit, à mon avis, plutôt avec les buses qu'avec les faucons, que cet oiseau devroit être rangé, ou plutôt il faut lui laisser sa place auprès de la soubuse, à laquelle il ressemble par un grand nombre de caractères, et par les habitudes naturelles.

Au reste, cet oiseau se trouve assez communément en France, aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre. M. Frisch a donné deux planches de ce même oiseau, qui ne diffèrent pas assez l'un de l'autre pour qu'on doive les regarder avec lui comme étant d'espèce différente; car les variétés qu'il remarque entre ces deux oiseaux, sont trop légères pour ne les pas attribuer au sexe ou à l'âge. M. Edwards, qui a aussi donné la figure de cet oiseau, dit que celui de sa planche enluminée a été tué près de Londres; et il ajoute que quand on l'aperçut, il voltigeoit autour du pied de quelques vieux arbres, dont il paroissoit quelquefois

frapper le tronc avec le bec et les serres, en continuant cependant à voltiger, ce dont on ne put découvrir la raison qu'après l'avoir tué et ouvert; car on lui trouva dans l'estomac une vingtaine de petits lézards déchirés ou coupés en deux ou trois morceaux.

En comparant cet oiseau avec ce que dit Belon de son second oiseau saint-martin, on ne pourra douter que ce ne soit le même; et indépendamment des rapports de grandeur, de figure et de couleur, ces habitudes naturelles de voler bas, et de chercher avec avidité et constance les petits reptiles, appartiennent moins aux faucons et aux autres oiseaux nobles, qu'à la buse, à la harpaye et aux autres oiseaux de ce genre, dont les mœurs sont plus ignobles, et approchent de celles des milans. Cet oiseau, bien décrit et très-bien représenté par M. Edwards, n'est pas, comme le disent les auteurs de la zoologie britan-

nique, le *henharrier* dont ils ont donné la figure. Ce sont des oiseaux différens, dont le premier, que nous appelons, d'après Belon, l'*oiseau saint-martin*, a, comme je l'ai dit, été indiqué par MM. Frisch et Brisson, sous le nom de *faucon-lanier* et *lanier cendré*. Le second de ces oiseaux, qui est le *subuteo* de Gessner, et que nous appelons *soubuse*, a été nommé *aigle à queue blanche* par Albin, et *faucon à collier* par M. Brisson. Au reste, les fauconniers nomment cet oiseau saint-martin *la harpaye-épervier*. *Harpaye* est parmi eux un nom générique qu'ils donnent non-seulement à l'oiseau saint-martin, mais encore à la soubuse et au busard roux ou rousseau dont nous parlerons dans la suite.

LA SOUBUSE.

La soubuse ressemble à l'oiseau saint-martin par le naturel et les

mœurs ; tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles ; tous deux entrent dans les basses-cours, fréquentent les colombiers pour prendre les jeunes pigeons, les poulets ; tous deux sont oiseaux ignobles, qui n'attaquent que les foibles, et dès-lors on ne doit les appeler ni faucons ni laniers, comme l'ont fait nos nomenclateurs. Je voudrois donc retrancher de la liste des faucons, ce faucon à collier, et ne lui laisser que le nom de *soubuse*, comme au lanier cendré celui d'*oiseau saint-martin*.

Le mâle dans la soubuse est, comme les autres oiseaux de proie, considérablement plus petit que la femelle ; mais l'on peut remarquer, en les comparant, qu'il n'a point, comme elle, de collier, c'est-à-dire de petites plumes hérissées autour du cou. Cette différence, qui paroîtroit être un caractère spécifique, nous portoit à croire que l'oiseau représenté n'étoit pas le

mâle de la soubuse femelle ; mais de très-habiles fauconniers nous ont assuré la chose comme certaine ; et en y regardant de près, nous avons en effet trouvé les mêmes proportions entre la queue et les ailes, la même distribution dans les couleurs, la même forme de cou, de tête et de bec, etc.... en sorte que nous n'avons pu résister à leur avis : ce qui sur cela nous rendroit plus difficiles, c'est que presque tous les naturalistes ont donné à la soubuse un mâle tout différent, et qui est celui que nous avons appelé *oiseau saint-martin* ; et ce n'est qu'après mille et mille comparaisons, que nous avons cru pouvoir nous déterminer avec fondement contre leur autorité. Nous observerons que la soubuse se trouve en France, aussi bien qu'en Angleterre ; qu'elle a les jambes longues et menues comme l'oiseau saint-martin ; qu'elle pond trois ou quatre œufs rougeâtres dans des nids qu'elle

construit sur des buissons épais; qu'enfin ces deux oiseaux, avec celui dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *harpaye*, semblent former un petit genre à part, plus voisin de celui des milans et des buses, que de celui des faucons.

LA HARPAYE.

Harpaye est un ancien nom générique que l'on donnoit aux oiseaux du genre des busards ou busards de marais, et à quelques autres espèces voisines, telles que la soubuse et l'oiseau saint-martin, qu'on appeloit *harpaye-épervier :* nous avons rendu ce nom spécifique, en l'appliquant à l'espèce dont il est ici question, à laquelle les fauconniers d'aujourd'hui donnent le nom de *harpaye-rousseau*. Nos nomenclateurs l'ont nommé *busard-roux*, et M. Frisch l'a appelé improprement *vautour lanier moyen*, comme il a de

même et tout aussi improprement appelé le busard de marais *grand vautour lanier* : nous avons préféré le nom simple de *harpaye*, parce qu'il est certain que cet oiseau n'est ni un vautour ni un busard. Il a les mêmes habitudes naturelles que les deux oiseaux dont nous avons parlé dans les deux articles précédens : il prend le poisson comme le jean-le-blanc, et le tire vivant hors de l'eau. Il paroît, dit M. Frisch, avoir la vue plus perçante que tous les autres oiseaux de rapine, ayant les sourcils plus avancés sur les yeux. Il se trouve en France comme en Allemagne, et fréquente de préférence les lieux bas et les bords des fleuves et des étangs ; et comme pour le reste de ses habitudes naturelles, il ressemble aux précédens, nous n'entrerons pas à son sujet dans un plus grand détail.

LE BUSARD.

On appelle communément cet oiseau le *busard de marais*; mais comme il n'existe réellement dans notre climat que cette seule espèce de busard, nous lui avons conservé ce nom simple : on l'appeloit autrefois *fau-perdrieux*, et quelques fauconniers le nomment aussi *harpaye à tête blanche*. Cet oiseau est plus vorace et moins paresseux que la buse, et c'est peut-être par cette seule raison qu'il paroît moins stupide et plus méchant : il fait une cruelle guerre aux lapins, et il est aussi avide de poisson que de gibier; au lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses : il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre,

cet oi-
comme
re cli-
usard,
n sim-
-*per-*
iers le
blan-
ace et
t c'est
qu'il
hant :
pins,
que de
me la
ne se
haies,
, des
uses :
et fait
erre,

Devere del. *Racine Sculp.*

1. LE BUSARD. 2. L'ÉPERVIER.

dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses : il pond trois œufs, quelquefois quatre ; et quoiqu'il paroisse produire plus grand nombre que la buse, [illegible] comme elle oiseau sédentaire [illegible] rel en France, et qu'il y demeure [illegible] l'année, il est néanmoins bien plus rare ou bien plus difficile à trouver.

On ne confondra pas le busard avec le milan noir, quoiqu'il lui ressemble à plusieurs égards, parce que le busard a, comme la buse, la bondrée, etc. le cou gros et court ; au lieu que les milans l'ont beaucoup plus long ; et on distingue aisément le busard de la buse, 1°. par les lieux qu'il habite ; 2°. par le vol, qu'il a plus rapide et plus ferme ; 3°. parce qu'il ne se perche pas sur de grands arbres, et que communément il se tient à terre ou dans des buissons ; 4°. on le reconnoît à la longueur de ses jambes, qui, comme celles de l'oiseau saint-martin et de la sou-

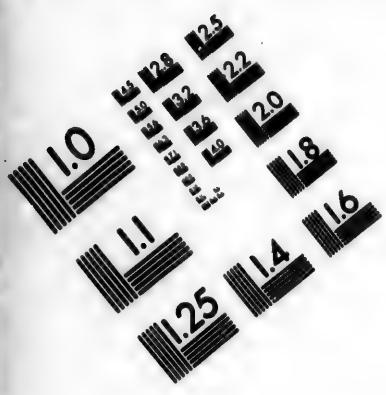

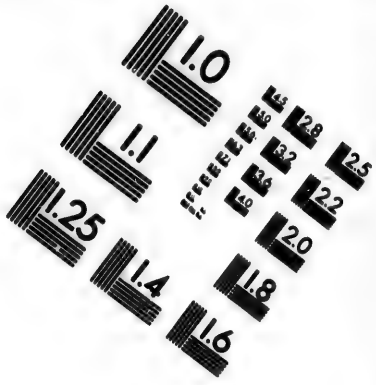

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

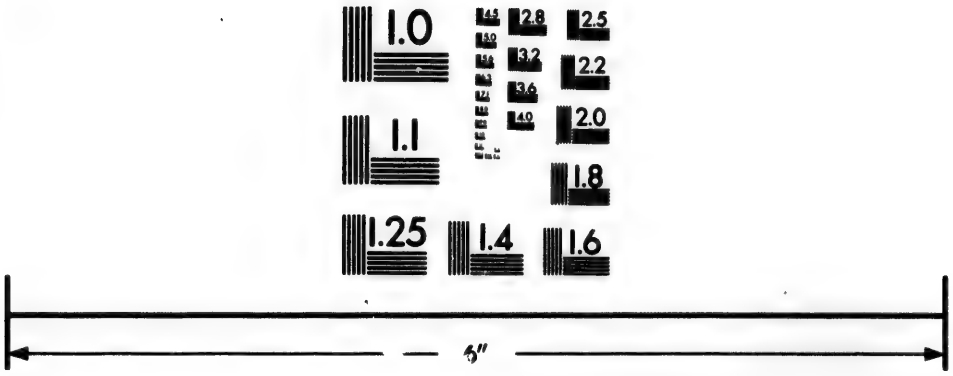

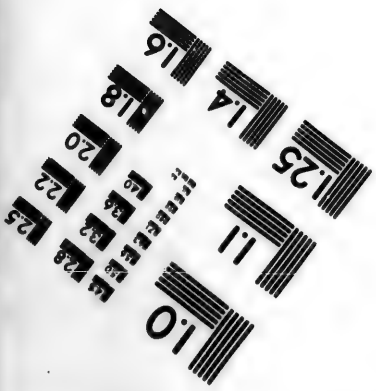

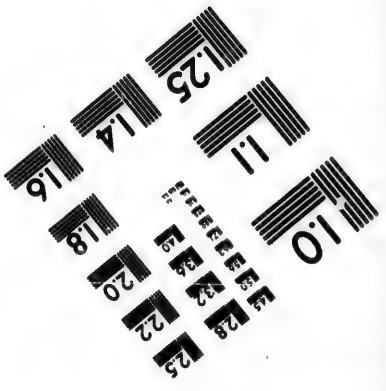

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

buse, sont à proportion plus hautes et plus menues que celles des autres oiseaux de rapine.

Le busard chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et les autres oiseaux d'eau; il prend les poissons vivans et les enlève dans ses serres : au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques; quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture; et c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif et qu'il se donne plus de mouvement, qu'il a plus d'appétit; il est aussi bien plus vaillant. Belon assure en avoir vu qu'on avoit élevés à chasser et prendre des lapins, des perdrix et des cailles : il vole plus pesamment que le milan; et lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'élève pas comme celui-ci, mais fait horizontalement : un seul faucon ne suffit pas pour

le prendre, il sauroit s'en débarrasser et même l'abattre; il descend au duc comme le milan, mais il se défend mieux, et il a plus de force et de courage; en sorte qu'au lieu d'un faucon, il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux et les cresserelles le redoutent, évitent sa rencontre, et même fuient lorsqu'il les approche.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport au Milan, aux Buses et Soubuses.

I. L'OISEAU appelé par Catesby l'*épervier à queue d'hirondelle*, et par M. Brisson le *milan de la Caroline*. « Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatorze onces : il a le bec noir et crochu; mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure comme les autres éperviers : il a les yeux fort grands et noirs, et l'iris rouge; la tête,

le cou, la poitrine et le ventre sont blancs, le haut de l'aile et le dos d'un pourpre foncé, mais plus brunâtre vers le bas, avec une teinture de vert; les ailes sont longues à proportion du corps, et ont quatre pieds lorsqu'elles sont déployées : la queue est d'un pourpre foncé, mêlé de vert et très-fourchue, la plus longue plume des côtés ayant huit pouces de long de plus que la plus courte du milieu : ces oiseaux volent long-temps, comme les hirondelles, et prennent en volant les escarbots, les mouches et autres insectes sur les arbres et sur les buissons. On dit qu'ils font leur proie de lézards et de se ns, ce qui fait que quelques-uns les ont appelés *éperviers à serpens*. Je crois, ajoute M. Catesby, que ce sont des oiseaux de passage (en Caroline), n'en ayant jamais vu aucuns pendant l'hiver ».

Nous remarquerons, au sujet de ce que dit cet auteur, que l'oiseau dont

ils est question n'est point un épervier, n'en ayant ni la forme ni les mœurs ; il approche beaucoup plus, par les deux caractères, de l'espèce du milan ; et si on ne veut pas le regarder comme une variété de l'espèce du milan d'Europe, on peut au moins assurer que c'est le genre dont il approche le plus, et que son espèce est infiniment plus voisine de celle du milan que de celle de l'épervier.

II. L'OISEAU appelé *caracara* par les Indiens du Brésil, et dont Marcgrave a donné la figure et une assez courte indication, puisqu'il se contente de dire que le *caracara* du Brésil, nommé *gavion* par les Portugais, est une espèce d'épervier ou de petit aigle (*nisus*) de la grandeur d'un milan ; qu'il a la queue longue de neuf pouces, les ailes de quatorze, qui ne s'étendent pas, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue ; le plumage roux et taché de points blancs et jau-

nes ; la queue variée de blanc et de brun, la tête comme celle d'un épervier, le bec noir, crochu et médiocrement grand ; les pieds jaunes, les serres semblables à celles des éperviers, avec des ongles sémilunaires, longs, noirs et très-aigus, et les yeux d'un beau jaune. Il ajoute que cet oiseau est le grand ennemi des poules, et qu'il varie dans son espèce, en ayant vu d'autres dont la poitrine et le ventre étoient blancs.

III. L'oiseau des terres de la baie de Hudson, auquel M. Edwards a donné le nom de *buse cendrée*, et qu'il décrit à-peu-près dans les termes suivans. Cet oiseau est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur : il ressemble par la figure, et en partie par les couleurs, à la buse commune ; le bec et la peau qui en couvre la base, sont d'une couleur plombée bleuâtre ; la tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes blanches,

tachetées de brun-foncé dans leur milieu : la poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes : le ventre et les côtés sont couverts de plumes brunes, marquées de taches blanches, rondes ou ovales ; les jambes sont couvertes de plumes douces et blanches, irrégulièrement tachées de brun ; les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noir : toutes les parties supérieures du cou, du dos, des ailes et de la queue sont couvertes de plumes d'un brun cendré plus foncé dans leur milieu, et plus clair sur les bords ; les couvertures du dessous des ailes sont d'un brun sombre avec des taches blanches ; les plumes de la queue sont croisées par-dessus de lignes étroites et de couleur obscure, et par-dessous croisées de lignes blanches ; les jambes et les pieds sont d'une couleur cendrée bleuâtre ; les ongles sont noirs, et les jambes sont couver-

tes, jusqu'à la moitié de leur longueur, de plumes d'une couleur obscure : cet oiseau, ajoute M. Edwards, qui se trouve dans les terres de la baie de Hudson, fait principalement sa proie des gélinotes blanches. Après avoir comparé cet oiseau, décrit par M. Edwards, avec les buses, soubuses, harpayes et busards, il nous a paru différer de tous par la forme de son corps et par ses jambes courtes. Il a le port de l'aigle et les jambes courtes comme le faucon, et bleues comme le lanier; il semble donc qu'il vaudroit mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier, qu'au genre de la buse. Mais comme M. Edwards est un des hommes du monde qui connoît le mieux les oiseaux, et qu'il a rapporté celui-ci aux buses, nous avons cru devoir ne pas tenir à notre opinion, et suivre la sienne; c'est par cette raison que nous plaçons ici cet oiseau à la suite des buses.

L'ÉPERVIER.

Quoiqun les nomenclateurs ayent compté plusieurs espèces d'éperviers, nous croyons qu'on doit les réduire à une seule. M. Brisson fait mention de quatre espèces ou variétés; savoir, l'épervier commun, l'épervier tacheté, le petit épervier et l'épervier des alouettes; mais nous avons reconnu que cet épervier des alouettes n'est que la cresserelle femelle. Nous avons trouvé de même que le petit épervier n'est que le tiercolet ou mâle de l'épervier commun; en sorte qu'il ne reste plus que l'épervier tacheté, qui n'est qu'une variété accidentelle de l'espèce commune de l'épervier. M. Klein est le premier qui ait indiqué cette variété : il dit que cet oiseau lui fut envoyé du pays de Marienbourg. Il faut donc réduire à l'espèce commune le petit épervier, aussi-bien que l'éper-

vier tacheté, et séparer de cette espèce l'épervier des alouettes, qui n'est que la femelle de la cresserelle.

On observera que le tiercelet-sors d'épervier diffère du tiercelet-hagard, en ce que le sors a la poitrine et le ventre beaucoup plus blancs et avec beaucoup moins de mélange de roux que le tiercelet-hagard, qui a ces parties presqu'entièrement rousses et traversées de bandes brunes; au lieu que l'autre n'a sur la poitrine que des taches ou des bandes beaucoup plus irrégulières. Le tiercelet d'épervier s'appelle *mouchet* par les fauconniers : il est d'autant plus brun sur le dos, qu'il est plus âgé; et les bandes transversales de la poitrine ne sont bien régulières que quand il a passé sa première ou sa seconde mue : il en est de même de la femelle, qui n'a de bandes régulières que lorsqu'elle a passé sa seconde mue; et pour donner une idée plus détaillée de ces différences et de ces

changemens dans la distribution des couleurs, nous remarquerons que sur le tiercelet-sore ces taches de la poitrine et du ventre sont presque toutes séparées les unes des autres, et qu'elles présentent plutôt la figure d'un cœur ou d'un triangle émoussé, qu'une suite continue et uniforme de couleur brune, telle qu'on la voit dans les bandes transversales de la poitrine et du ventre du tiercelet-hagard d'épervier, c'est-à-dire du tiercelet qui a subi ses deux premières mues : les mêmes changemens arrivent dans la femelle : ces bandes transversales brunes, telles qu'on les voit représentées dans la planche, ne sont dans la première année que des taches séparées ; et l'on verra dans l'article de l'autour, que ce changement est encore plus considérable que dans l'épervier. Rien ne prouve mieux combien sont fautives les indications que nos nomenclateurs ont voulu tirer de la distribution des cou-

leurs, que de voir le même oiseau porter la première année des taches ou des bandes longitudinales brunes, descendant du haut en bas, et présenter au contraire, dans la seconde année, des bandes transversales de la même couleur. Ce changement, quoique très-singulier, est plus sensible dans l'autour et dans les éperviers, mais il se trouve aussi plus ou moins dans plusieurs autres espèces d'oiseaux; de sorte que toutes les méthodes fondées sur l'énonciation des différences de couleur et de la distribution des taches, se trouvent ici entièrement démenties.

L'épervier reste toute l'année dans notre pays; l'espèce en est assez nombreuse : on m'en a apporté plusieurs dans la plus mauvaise saison de l'hiver, qu'on avoit tués dans les bois; ils sont alors très-maigres, et ne pèsent que six onces : le volume de leur corps est à-peu-près le même que celui du corps d'une pie; la femelle est beaucoup

plus grosse que le mâle; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts; elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Au reste, l'épervier, tant mâle que femelle, est assez docile : on l'apprivoise aisément, et l'on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles; il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinçons et autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Il faut que l'espèce de l'épervier soit encore plus nombreuse qu'elle ne le paroît, car indépendamment de ceux qui restent toute l'année dans notre climat, il paroît que dans certaines saisons il en passe en grande quantité dans d'autres pays (1),

(1) Je crois devoir rapporter ici en entier un assez long récit de Belon, qui prouve le passage de ces oiseaux, et indique en

et qu'en général l'espèce se trouve répandue dans l'ancien continent, de-

---

même temps la manière dont on les prend. « Nous étions, dit-il, à la bouche du Pont-Euxin où commence le détroit du Propontide : nous étions montés sur la plus haute montagne : nous trouvâmes un oiseleur qui prenoit des éperviers de belle manière; et comme c'étoit vers la fin d'avril, lorsque tous les oiseaux sont empêchés à faire leurs nids, il nous sembloit étrange voir tant de milans et d'éperviers de venir de-là par de devers le côté dextre de la mer majeure. L'oiseleur les prenoit avec grande industrie, et n'en failloit pas un : il en prenoit plus d'une douzaine à chaque heure : il étoit caché derrière un buisson, au-devant duquel il avoit fait une aire unie et carrée qui avoit deux pas en diamètre, distante environ de deux ou trois pas du buisson : il y avoit six bâtons fichés autour de l'aire, qui étoient de la grosseur d'un pouce et de la hauteur d'un homme, trois de chaque côté, à la summité desquels il y avoit en chacun une coche entaillée du côté de la place, tenant un rets de fil vert fort délié qui étoit attaché aux

puis la Suède jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

---

coches des bâtons tendus à la hauteur d'un homme; et au milieu de la place il y avoit un piquet de la hauteur d'une coudée, au faîte duquel il y avoit une cordelette attachée qui répondoit à l'homme caché derrière le buisson; il y avoit aussi plusieurs oiseaux attachés à la cordelette, qui paissoient le grain dedans l'aire, lesquels l'oiseleur faisoit voler lorsqu'il avoit advisé l'épervier de loin venant du côté de la mer; et l'épervier ayant si bonne vue, dès qu'il les voyoit d'une demi-lieue, lors prenoit son vol à ailes déployées, et venoit si roidement donner dans le filet, pensant prendre les petits oiseaux, qu'il demeuroit encré léans enseveli dedans les rets; alors l'oiseleur le prenoit, et lui fichoit les ailes jusqu'au pli dedans un linge qui étoit là tout près expressément cousu, duquel il lui lioit le bas des ailes avec les cuisses et la queue; et l'ayant, laissoit l'épervier contre terre, qui ne pouvoit ni se remuer, ni se débattre. Nul ne sauroit penser de quelle part venoient tant d'éperviers; car étant arrêté deux heures, il en prit plus de

L'AUTOUR.

L'AUTOUR est un bel oiseau, beaucoup plus grand que l'épervier, auquel il ressemble néanmoins par les habitudes naturelles, et par un caractère qui leur est commun, et qui dans les oiseaux de proie n'appartient qu'à eux et aux pie-grièches; c'est d'avoir les ailes courtes, en sorte que quand elles sont pliées, elles ne s'étendent pas à beaucoup près à l'extrémité de la queue : il ressemble encore à l'épervier, parce qu'il a, comme lui, la première plume de l'aile courte, arrondie par son extrémité, et la quatrième plume de l'aile est la plus longue de toutes. Les faucon-

---

trente ; tellement qu'en un jour un homme seul en prendroit bien près d'une centaine. Les milans et les éperviers venoient à la file, qu'on advisoit d'aussi loin que la vue se pouvoit étendre. » Belon, *Hist. Nat. des Oiseaux, page* 121.

miers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes ; savoir, ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de l'*autourserie*; et dans cette seconde classe, ils comprennent non-seulement l'autour, mais encore l'épervier, les harpayes, les buses, etc.

L'autour, avant sa première mue, c'est-à-dire pendant la première année de son âge, porte sur la poitrine et sur le ventre des taches brunes perpendiculairement longitudinales ; mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues, ces taches longitudinales disparoissent, et il s'en forme de transversales, qui durent ensuite pour tout le reste de la vie ; en sorte qu'il est très-facile de se tromper sur la connoissance de cet oiseau, qui, dans deux âges différens, est marqué si différemment.

Au reste, l'autour a les jambes plus longues que les autres oiseaux qu'on pourroit lui comparer et prendre pour lui, comme le gerfaut qui est à très-

peu près de sa grandeur : le mâle autour est, comme la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle : tous deux sont des oiseaux de poing et non de leurre : ils ne volent pas aussi haut que ceux qui ont les ailes plus longues à proportion du corps ; ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs habitudes communes avec l'épervier ; jamais ils ne tombent à-plomb sur leur proie, ils la prennent de côté. On voit dans Belon, que nous aimons à citer souvent, comment on peut prendre les éperviers : on peut prendre les autours de la même manière : on met un pigeon blanc, pour qu'il soit vu de plus loin, entre quatre filets de neuf ou dix pieds de hauteur, et qui renferment autour du pigeon qui est au centre, un espace de neuf ou dix pieds de longueur sur autant de largeur : l'autour arrive obliquement, et la manière dont il s'empêtre dans les filets, indique qu'ils ne se précipitent point sur leur proie,

mais qu'ils l'attaquent de côté pour s'en saisir : les entraves du filet ne l'empêchent pas de dévorer le pigeon, et il ne fait de grands efforts pour s'en débarrasser, que quand il est repu.

L'autour se trouve dans les montagnes de la Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, et même dans les forêts de la province de Bourgogne et aux environs de Paris; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France; et l'espèce paroît s'être répandue dans les pays du nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'orient et du midi, jusqu'en Perse et en Barbarie. Ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie, selon Belon. « Ils ont, dit-il, la tête grande, le cou gras et beaucoup de plumes : ceux d'Arménie, ajoute-t-il, ont les yeux verts; ceux de Perse les ont clairs, concaves et enfoncés; ceux d'Afrique, qui sont les moins estimés, ont les yeux noirs dans le premier âge, et rouges

après la première mue ». Mais ce caractère n'est pas particulier aux autours d'Afrique : ceux de notre climat ont les yeux d'autant plus rouges, qu'ils sont plus âgés; il y a même dans les autours de France une différence ou variété de plumage et de couleur qui a induit les naturalistes en une espèce d'erreur. On a appelé *busard* un autour dont le plumage est blond, et dont le naturel, plus lâche que celui de l'autour brun, et moins susceptible d'une bonne éducation, l'a fait regarder comme une espèce de buse ou busard, et lui en a fait donner le nom : c'est néanmoins très-certainement un autour, mais que les fauconniers rejettent de leur école. Il y a encore une variété assez légère dans cet autour blond, qui consiste en ce qu'il s'en trouve dont les ailes sont tachées de blanc, et ce caractère lui a fait donner le nom de *busard varié*; mais cet oiseau varié, aussi bien que celui qui est blond, sont également

des autours, et non pas des busards.

J'ai fait nourrir long-temps un mâle et une femelle de l'espèce de l'autour brun; la femelle étoit au moins d'un tiers plus grosse que le mâle. Il s'en falloit plus de six pouces que les ailes, lorsqu'elles étoient pliées, ne s'étendissent jusqu'à l'extrémité de la queue. Elle étoit plus grosse dès l'âge de quatre mois, qui m'a paru être le terme de l'accroissement de ces oiseaux, qu'un gros chapon. Dans le premier âge, jusqu'à cinq ou six semaines, ces oiseaux sont d'un gris blanc; ils prennent ensuite du brun sur tout le dos, le cou et les ailes; le ventre et le dessous de la gorge changent moins, et sont ordinairement blancs ou blancs-jaunâtres, avec des taches longitudinales brunes dans la première année, et des bandes transversales brunes dans les années suivantes. Le bec est d'un bleu sale, et la membrane qui en couvre la base est

d'un bleu livide : les jambes sont dénuées de plumes, et les doigts des pieds sont d'un jaune foncé : les ongles sont noirâtres, et les plumes de la queue qui sont brunes, sont marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris-sale. Le mâle a tous la gorge, dans cette première année d'âge, les plumes mêlées d'une couleur roussâtre, ce que n'a pas la femelle, à laquelle il ressemble par tout le reste, à l'exception de la grosseur, qui, comme nous l'avons dit, est de plus d'un tiers au-dessous.

On a remarqué que quoique le mâle fût beaucoup plus petit que la femelle, il étoit plus féroce et plus méchant : ils sont tous deux assez difficiles à priver ; ils se battoient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser ou mordre ceux qui les veulent saisir. Ils commencent par se défendre de la

griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec, et cherchent beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres oiseaux étoient endormis. Leur naturel est si sanguinaire, que quand on laisse un autour en liberté avec plusieurs faucons, il les égorge tous les uns après les autres; cependant il semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux: il se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment le viande cuite; mais en le faisant jeûner, on peut le forcer de s'en nourrir. Il plume les oi-

seaux fort proprement, et ensuite les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris tout entières. Ses excrémens sont blanchâtres et humides. Il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des souris qu'il a avalées. Son cri est fort rauque, et finit toujours par des sons aigus d'autant plus désagréables, qu'il les répète plus souvent : il marque aussi une inquiétude continuelle dès qu'on l'approche, et semble s'effaroucher de tout ; en sorte qu'on ne peut passer auprès de la volière où il est détenu, sans le voir s'agiter violemment, et l'entendre jeter plusieurs cris répétés.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport à l'Épervier et à l'Autour.

I. L'OISEAU qui nous a été envoyé de Cayenne sans aucun nom, et que nous avons désigné sous la dénomination d'*épervier à gros bec de Cayenne*, parce qu'en effet il a plus de rapport à

l'épervier qu'à tout autre oiseau de proie ; il est seulement un peu plus gros, et d'une forme de corps un peu plus arrondie que l'épervier; il a aussi le bec plus gros et plus long, les jambes un peu plus courtes, le dessous de la gorge d'une couleur uniforme et vineuse ; au lieu que l'épervier a cette même partie blanche ou blanchâtre : mais du reste il ressemble assez à l'épervier d'Europe, pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce voisine, et qui peut-être ne doit son origine qu'à l'influence du climat.

II. L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans nom, et auquel nous avons cru devoir donner celui de petit *autour de Cayenne*, parce qu'il a été jugé du genre de l'autour par de très-habiles fauconniers. J'avoue qu'il nous a paru avoir plus de rapport avec le lanier, tel qu'il a été décrit par Belon, qu'avec l'autour ; car il a les jambes fort courtes et de couleur bleue, ce

qui fait deux caractères du lanier ; mais peut-être n'est-il réellement ni lanier ni autour. Il arrive tous les jours qu'en voulant rapporter des oiseaux ou des animaux étrangers aux espèces de notre climat, on leur donne des noms qui ne leur conviennent pas ; et il est très-possible que cet oiseau de Cayenne soit d'une espèce particulière et différente de celle de l'autour et du lanier.

III. L'oiseau de la Caroline, donné par Catesby sous le nom d'*épervier des pigeons*, qui a le corps plus mince que l'épervier ordinaire, l'iris des yeux jaune, ainsi que la peau qui couvre la base du bec ; les pieds de la même couleur ; le bec blanchâtre à son origine, et noir vers son crochet ; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, couvert de plumes blanches mêlées de quelques plumes brunes ; les jambes couvertes de longues plumes blanches, mêlées

LLE
du lanier y
llement ni
tous les
ter des oi-
angers aux
eur donne
nment pas
cet oiseau
ce particu-
le l'autour

ne, donné
ervier des
mince que
des yeux
qui couvre
la même
à son ori-
et; le des-
, du crou-
e, couvert
quelques
couvertes
s, mêlées

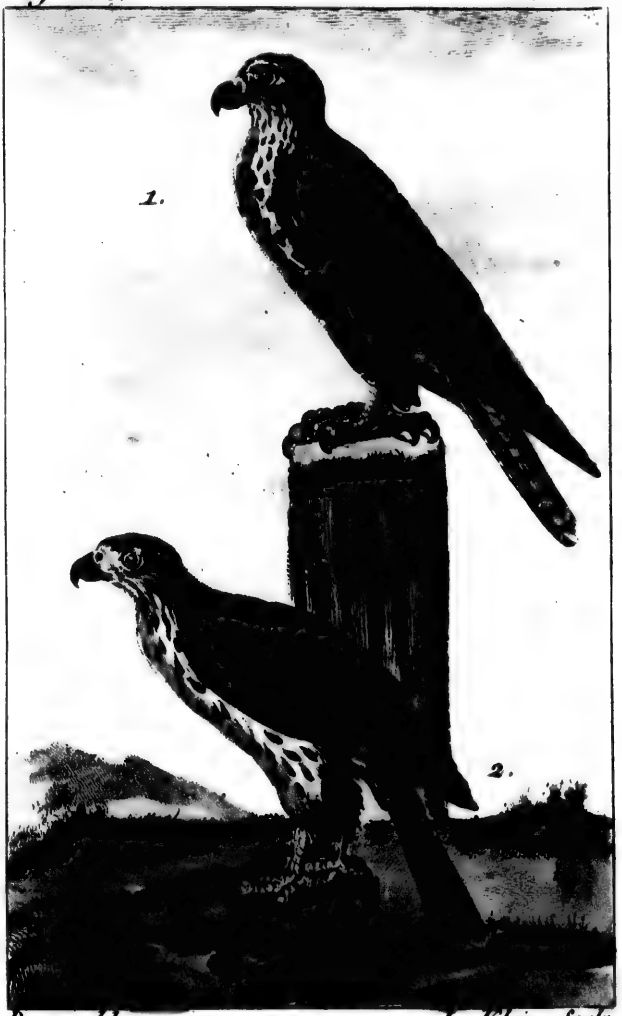

Deseve del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE GERFAUT. 2. L'AUTOUR.

d'une légère teinte rouge, et variées de taches longitudinales brunes... les plumes de la queue brunes comme celles des aîles, mais rayées de quatre bandes transversales blanches.

LE GERFAUT.

Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie; car il les surpasse de beaucoup en grandeur : il est au moins de la taille de l'autour; mais il en diffère par des caractères généraux et constans, qui distinguent tous les oiseaux propres à être élevés pour la fauconnerie, de ceux auxquels on ne peut pas donner la même éducation. Ces oiseaux de chasse noble sont les gerfauts, les faucons, les sacres, les laniers, les hobereaux, les émérillons et les cresserelles : ils ont tous les ailes presque aussi longues que la

queue; la première plume de l'aile appelée le *cerceau*, presque aussi longue que celle qui la suit, le bout de cette plume en penne ou en forme de tranchant ou de lame de couteau, sur une longueur d'environ un pouce à son extrémité; au lieu que dans les autours, les éperviers, les milans et les buses, qui ne sont pas oiseaux aussi nobles ni propres aux mêmes exercices, la queue est plus longue que les ailes, et cette première plume de l'aile est beaucoup plus courte et arrondie par son extrémité; et ils diffèrent encore en ce que la quatrième plume de l'aile est dans ces derniers oiseaux la plus longue, au lieu que c'est la seconde dans les premiers. On peut ajouter que le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds qu'il a bleuâtres, et par son plumage qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la

queue grise, traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paroît qu'il y a variété dans l'espèce; car il nous a été envoyé de Norwège un gerfaut qui se trouve également dans les pays les plus septentrionaux, qui diffère un peu de l'autre par les nuances et par la distribution des couleurs, et qui est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et plus de docilité; et indépendamment de cette première variété, qui paroît variété de l'espèce, il y en a une seconde qu'on pourroit attribuer au climat, si tous n'étoient pas également des pays froids: cette seconde variété est le gerfaut blanc, qui diffère beaucoup des deux premiers; et nous présumons que dans ceux de Norwège, aussi bien que dans ceux d'Islande, il s'en trouve de blancs; en sorte qu'il est problable que c'est une seconde variété commune aux

deux premières, et qu'il existe en effet dans l'espèce du gerfaut trois races constantes et distinctes, dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwège, et la troisième le gerfaut blanc; car d'habiles fauconniers nous ont assuré que ces derniers étoient blancs dès la première année, et conservoient leur blancheur dans les années suivantes; en sorte qu'on ne peut attribuer cette couleur à la vieillesse de l'animal ou au climat plus froid, les bruns se trouvant également dans le même climat. Ces oiseaux sont naturels aux pays froids du nord de l'Europe et de l'Asie; ils habitent en Russie, en Norwège, en Islande, en Tartarie, et ne se trouvent point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie; ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la faucon-

nerie. On les transporte d'Islande et de Russie en France, en Italie, et jusqu'en Perse et en Turquie, et il ne paroît pas que la chaleur plus grande de ces climats leur ôte rien de leur force et de leur vivacité. Ils attaquent les plus grands oiseaux, et font aisément leur proie de la cigogne, du héron et de la grue; ils tuent les lièvres en se laissant tomber à-plomb dessus. La femelle est, comme dans les autres oiseaux de proie, beaucoup plus grande et plus forte que le mâle : on appelle celui-ci *tiercelet de gerfaut*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le héron et les corneilles.

LE LANIER.

Cet oiseau qu'Aldrovande appelle *laniarius gallorum*, et que Belon dit être naturel en France, et plus employé par les fauconniers qu'aucun autre, est devenu si rare, que nous n'a-

vous pu nous le procurer; il n'est dans aucun de nos cabinets, ni dans les suites d'oiseaux coloriés par MM. Edwards, Frisch et les auteurs de la Zoologie britannique. Belon lui-même, qui en fait une description assez détaillée, n'en donne pas la figure : il en est de même de Gessner, d'Aldrovande et des autres naturalistes modernes. MM. Brisson et Salerne avouent ne l'avoir jamais vu : la seule représentation qu'on en ait est dans Albin, dont on sait que les planches sont très-mal coloriées. Il paroît donc que le lanier, qui est aujourd'hui si rare en France, l'a également et toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisqu'aucun des auteurs de ces différens pays n'en a parlé que d'après Belon : cependant il se retrouve en Suède, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux de ce pays; mais il n'en donne qu'une légère description, et point du tout l'histoire :

ne le connoissant donc que par les indications de Belon, nous ne pouvons rien faire de plus que de les rapporter ici par extrait. « Le lanier ou faucon-lanier, dit-il, fait ordinairement son aire en France sur les plus hauts arbres des forêts ou dans les rochers les plus élevés : comme il est d'un naturel plus doux et de mœurs plus faciles que les faucons ordinaires, on s'en sert communément *à tous propos*. Il est de plus petite corpulence que le faucon-gentil, et de plus beau plumage que le sacre, sur-tout après la mue; il est aussi plus court *empiété* que nul des autres faucons. Les fauconniers choisissent le lanier ayant grosse tête, les pieds bleus et orés. Le lanier vole tant pour rivière que pour les champs. Il supporte mieux la nourriture de grosses viandes qu'aucun autre faucon. On le reconnoît sans pouvoir s'y méprendre, car il a le bec et les pieds bleus; les plumes de devant mêlées de noir sur le

blanc, avec des taches droites le long des plumes, et non pas traversées comme au faucon..... Quand il étend ses ailes, et qu'on le regarde par-dessous, les taches paroissent différentes de celles des autres oiseaux de proie; car elles sont semées et rondes *comme petits deniers*. Son cou est court et assez gros, aussi-bien que son bec. On appelle la femelle *lanier :* elle est plus grosse que le mâle, qu'on nomme *lanneret*. Tous deux sont assez semblables par les couleurs du plumage. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche, et il reste au pays pendant toute l'année : on l'instruit aisément à voler et prendre la grue. La saison où il chasse le mieux est après la mue, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre; mais en hiver il n'est pas bon à l'exercice de la chasse ».

LLE
tes le long
ersées com-
l étend ses
r-dessous,
ntes de cel-
proie ; car
comme pe-
urt et assez
ec. On ap-
le est plus
nomme *lan-*
ez sembla-
lumage. Il
e qui tienne
e, et il reste
ée : on l'ins-
prendre la
se le mieux
la mi-juillet
ais en hiver
rcice de la

Desève del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE SACRE. 2. LE FAUCON SORT.

LE SACRE.

Je crois devoir séparer cet oiseau de la liste des faucons, et le mettre à la suite du lanier, quoique quelques-uns de nos nomenclateurs ne regardent le sacre que comme une variété de l'espèce du faucon, parce qu'en le considérant comme variété, elle appartiendroit bien plutôt à l'espèce du lanier qu'à celle du faucon. En effet, le sacre a, comme le lanier, le bec et les pieds bleus, tandis que les faucons ont les pieds jaunes. Ce caractère, qui paroît spécifique, pourroit même faire croire que le sacre ne seroit réellement qu'une variété du lanier; mais il en diffère beaucoup par les couleurs, et constamment par la grandeur : il paroît que ce sont deux espèces distinctes et voisines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des faucons. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que Belon est encore le

seul qui nous ait donné des indications de cet oiseau ; sans lui les naturalistes ne connoîtroient que peu ou point du tout le sacre et le lanier. Tous deux sont devenus également rares, et c'est ce qui doit faire présumer encore qu'ils ont les mêmes habitudes naturelles, et que par conséquent ils sont d'espèces très-voisines. Mais Belon les ayant décrits comme les ayant vus tous deux, et les donnant comme des oiseaux réellement différens l'un de l'autre, il est juste de s'en rapporter à lui, et de citer ce qu'il dit du sacre, comme nous avons cité ce qu'il dit du lanier. « Le sacre est de plus laid pennage que nul des oiseaux de fauconnerie; car il est de couleur comme entre roux et enfumé, semblable à un milan; il est court empiété, ayant les jambes et les doigts bleus, ressemblant en quelque chose au lanier : il seroit quasi pareil au faucon en grandeur, n'étoit qu'il est compassé plus rond. Il est oiseau de

moult hardi courage, comparé en force au faucon pélerin ; aussi est oiseau de passage, et est rare de trouver homme qui se puisse vanter d'avoir oncq veu l'endroit où il fait ses petits. Il y a quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et Russie, et de devers la mer Majeure, et que faisant son chemin pour aller vivre certaine partie de l'an vers la partie du midi, est prins au passage par les fauconniers qui les aguettent en diverses îles de la mer Egée, Rhodes, Chypre, etc. Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le sacre pour le milan, toutefois on le peut aussi dresser pour le gibier et pour la campagne à prendre oyes sauvages, ostardes, olives, faisends, perdrix, lièvres et à toute autre manière de gibier..... Le sacre est le mâle et le sacre la femelle, entre lesquels il n'y a d'autre différence sinon du grand au petit ».

En comparant cette description du

sacre, avec celle que le même auteur a donnée du lanier, on se persuadera aisément, 1°. que ces deux oiseaux sont plus voisins l'un de l'autre que d'aucune autre espèce; 2°. que tous deux sont oiseaux passagers, quoique Belon dise que le lanier étoit de son temps naturel en France; il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui; 3°. que ces deux oiseaux paroissent différer essentiellement des faucons, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus; et c'est à cause de toutes ces différences que nous avons cru devoir les en séparer.

Il y a plusieurs années que nous avons fait dessiner à la ménagerie du roi un oiseau de proie qu'on dit être le *sacre*; mais la description qui en fut faite alors ayant été égarée, nous n'en pouvons rien dire de plus.

LE FAUCON.

Lorsqu'on jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle, on seroit porté à croire qu'il y a dans l'espèce du faucon autant de variétés que dans celles du pigeon, de la poule ou des autres oiseaux domestiques : cependant rien n'est moins vrai ; l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux ; quelqu'utiles aux plaisirs, quelqu'agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce : on dompte, à la vérité, le naturel féroce de ces oiseaux par la force de l'art et des privations (1) :

(1) Pour dresser le faucon, l'on commence par l'armer d'entraves appelées *jets*, au bout desquelles est un anneau sur lequel est écrit le nom du maître ; on y ajoute des sonnettes qui servent à indiquer le lieu où il est lorsqu'il s'écarte de la chasse ; on le

on leur fait acheter leur vie par des mouvemens qu'on leur commande:

---

porte continuellement sur le poing; on l'oblige de veiller : s'il est méchant et qu'il cherche à se défendre, on lui plonge la tête dans l'eau; enfin, on le contraint par la faim et la lassitude à se laisser couvrir la tête d'un chaperon qui lui enveloppe les yeux; cet exercice dure souvent trois jours et trois nuits de suite : il est rare qu'au bout de ce temps, les besoins qui le tourmentent et la privation de la lumière ne lui fassent pas perdre toute idée de liberté. On juge qu'il a oublié sa fierté naturelle, lorsqu'il se laisse aisément couvrir la tête, et que, découvert, il saisit le pât ou la viande qu'on a soin de lui présenter de temps en temps : la répétition de ces leçons en assure peu à peu le succès : les besoins étant le principe de la dépendance, on cherche à les augmenter en lui nettoyant l'estomac par des cures : ce sont de petites pelotes de filasse qu'on lui fait avaler et qui augmettent son appétit; on le satisfait après l'avoir excité, et la reconnoissance attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté. *Encyclopédie, à l'article de la Faucounerie.*

chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu : on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture pour les rendre plus dépendans, plus dociles, et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin (1);

(1) Lorsque les premières leçons ont réussi, et que l'oiseau montre de la docilité, on le porte sur le gazon dans un jardin ; là on le découvre, et avec l'aide de la viande on le fait sauter de lui même sur le poing; quand il est assuré à cet exercice, on juge qu'il est temps de lui donner le vif, et de lui faire connoître le leurre : c'est une représentation de proie, un assemblage de pieds et d'ailes dont les fauconniers se servent pour réclamer les oiseaux, et sur lequel on attache leur viande : il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés, mais affriandés à ce leurre : dès que l'oiseau a fondu dessus, et qu'il a pris seulement une beccade, quelques fauconniers sont dans l'usage de retirer le leurre ; mais par cette méthode on court risque de

mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement; ils demeurent captifs sans devenir domestiques; l'individu seul est esclave, l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme : ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on

---

rebûter l'oiseau ; il est plus sûr, lorsqu'il a fait ce qu'on attend de lui, de le paître tout-à-fait, et ce doit être la récompense de sa docilité. Le leurre est l'appât qui doit le faire revenir lorsqu'il sera élevé dans les airs, mais il ne sera pas suffisant sans la voix du fauconnier qui l'avertit de se tourner de ce côté-là : il faut que les leçons soient souvent répétées.... Il faut chercher à bien connoître le caractère de l'oiseau, parler souvent à celui qui paroît moins attentif à la voix; laisser jeûner celui qui revient moins avidement au leurre; laisser aussi veiller plus long-temps celui qui n'est pas assez familier; couvrir souvent du chaperon celui qui craint ce genre d'assujettissement. Lorsque la familiarité et la docilité de l'oiseau sont suffisamment confirmées dans un jardin, on le porte en pleine cam-

en fait quelques-uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature. Comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur et

---

pagne, mais toujours attaché à la filière, qui est une ficelle longue d'une dixaine de toises; on le découvre, et en l'appelant à quelques pas de distance, on lui montre le leurre; lorsqu'il fond dessus, on se sert de la viande, et on lui en laisse prendre bonne gorge : pour continuer de l'assurer, le lendemain on la lui montre d'un peu plus loin, et il parvient enfin à fondre dessus du bout de la filière; c'est alors qu'il faut faire connoître et manier plusieurs fois à l'oiseau le gibier auquel on le destine : on en conserve de privés pour cet usage : cela s'appelle *donner l'escap ;* c'est la dernière leçon, mais elle doit se répéter jusqu'à ce qu'on soit parfaitement assuré de l'oiseau; alors on le met hors de filière, et on le vole pour lors. *Encyclopédie, article de la Fauconnerie.*

d'une rapidité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles : on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours, pour élever leurs petits, les rochers exposés au midi; qu'ils se placent dans les *trous et les anfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver; qu'ils ne couvent pas longtemps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçans, désagréables et presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser; ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité qui rompt les liens des familles et de toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour sub-

sister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces : il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie; au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais ; il tombe à-plomb sur l'oiseau victime exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à-plomb : s'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence. On le voit tout-à-coup fondre sur un troupeau de faisans, comme s'il tomboit des nues, parce qu'il arrive de si haut, et en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée : on le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son cou-

rage, soit pour lui enlever une proie; mais il lui fait plutôt la honte que la guerre; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne et aux pieds des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits. On a envoyé de Genève à la fauconnerie du roi, des jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril, et qui paroissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes, on les appelle *faucon-sors*, comme l'on dit *harengs-sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes; et l'on appelle les vieux faucons *hagards*, qui ont beaucoup plus de

blanc que les jeunes, car à la troisième année les taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente.

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts, et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte, et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi bien qu'aux Orcades et en Islande; mais on peut croire que, suivant les différens climats, ils paroissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon qui est naturel en France, est gros comme une poule: il a dix-huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et autant jusqu'à celui des pieds: la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure: ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent pres-

que jusqu'au bout de la queue : la couleur la plus ordinaire des pieds est verdâtre, et quand il s'en trouve qui ont les pieds et la membrane du bec jaunes, les fauconniers les appellent *faucon bec jaune*, et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons ; en sorte qu'ils le rejettent de l'école de la fauconnerie. J'observerai qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles, et autres oiseaux de cette espèce ; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.

Il paroît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch a donné la figure coloriée d'un faucon-sors à pieds et à membranes du bec jaunes, sous le nom de *enten-stosser* ou *schwartz-braune habigt ;* et il s'est

trompé, en lui donnant le nom d'*autour brun*, car il diffère de l'autour par la grandeur et par le naturel. Il paroît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal-à-propos *vautour*. « Ce vautour à pieds velus ou à culotte de plume, est, dit-il, de tous les oiseaux de proie diurnes à bec crochu, le seul qui ait des plumes jusqu'à la partie inférieure des pieds, auxquels elles s'appliquent exactement : l'aigle des rochers a aussi des plumes semblables, mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des pieds : les oiseaux de proie nocturnes, comme les chouettes, en ont jusqu'aux ongles, mais ces plumes sont une espèce de duvet. Ce *vautour* poursuit toute sorte de proie, et on ne le trouve jamais auprès des cadavres ». C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qu'il ne se nour-

rit pas de cadavres ; et ce faucon a paru à quelques-uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France pour n'en faire qu'une variété : s'il ne différoit en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété ; mais le caractère des pieds, couverts de plumes jusqu'aux ongles, me paroît être spécifiqu[illegible]u tout au moins l'indice d'une vari[illegible]onstante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, et peut-être dans les autres pays du nord : il y en a de tout-à-fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes qui sont noirâtres : il y en a d'autres de cette espèce qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos et sur les ailes et de quelques

raies brunes sur la queue : comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat. Cependant il paroît qu'en Islande il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, et qui ont les ailes et la queue plus longues; comme ils ressemblent presqu'en tout à notre faucon, et qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que presque tous les naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'est le même, et que le nom de *gentil* ne leur est ap-

pliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure ; aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptoient que deux espèces principales de faucon, le faucon-gentil ou faucon de notre pays, et le faucon-pélerin ou étranger, et regardoient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer sans s'arrêter, et qu'on prend au passage : il en vient sur-tout du côté du midi, que l'on prend à Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe : on en a pris même quelquefois de cette espèce en France. Il paroît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France, car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus, faucon brun*, et qu'il voyage beaucoup plus loin ; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté

sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, et qui en effet lui avoit été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet, que le faucon passager ou pélerin décrit par M. Brisson, n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon-hagard, en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, sur-tout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourroit peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou ponticien, dont parle Belon, « et qu'il dit être un peu plus petit que le faucon-pélerin, qui a la tête plus grosse et ronde, et qui ressemble par la grandeur et le plumage au lanier »; peut-être aussi le faucon de Tartarie, qui,

au contraire, est un peu plus grand que le faucon-pélerin, et que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux, et que ses doigts sont plus alongés.

En rassemblant et resserrant les différens objets que nous venons de présenter en détail, il paroît, 1°. qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne et jusqu'en Islande vers le nord; en Italie, en Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Egypte vers le midi; 2°. que le faucon blanc n'est dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du nord; 3°. que le faucon gentil n'est pas d'une espèce différente de notre faucon commun; 4°. que le faucon-pélerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder

comme étrangère, et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon tunisien, etc.... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat, et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer, et qu'on doit regarder comme étrangère.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons, aux deux espèces du faucon commun ou gentil, et du faucon passager ou pélerin, voici les différences que nos anciens fauconniers trouvoient dans leur nature et mettoient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, et même plutôt; le faucon-pélerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules, et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon-gentil: ceux

qu'on prend au nid s'appellent *faucons-niais;* lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards et difficiles à élever ; il ne faut pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands, ou si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, et au défaut de cette nourriture on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas, et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément. Les faucons-sors, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les meilleurs et les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés

à leur liberté pour subir aisément la servitude, et demeurer en captivité sans regret; et l'on n'est jamais sûr de leur obéissance et de leur fidélité dans le service : ils trompent souvent leur maître, et quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pélerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles, ou sur les falaises de la mer. Ils sont de leur naturel prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pélerins, sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venoient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les arts n'appartiennent point

à l'histoire naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie ; on les trouvera dans l'Encyclopédie, dont nous avons déjà emprunté deux notes. « Un bon faucon, dit M. le Roi, auteur de l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les mahutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, alongés et nerveux aux articles, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues. Les signes de force et de courage sont les mêmes pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui est le mâle dans toutes les espèces d'oiseaux de proie, et qu'on appelle ainsi parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. Une marque de bonté moins équivoque dans un oiseau, est de chevaucher contre le vent, c'est-à-dire de se roidir contre, et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le pennage d'un faucon doit

être brun et tout d'une pièce, c'est-à-dire de même couleur : la bonne couleur des mains est de vert-d'eau : ceux dont les mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, sont moins estimés que les autres : on fait cas des faucons noirs; mais quel que soit leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs.... Il y a des faucons lâches et paresseux; il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens de les apprivoiser; il faut abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la notice suivante.

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle entre les faucons de différens pays, que par la grosseur; ceux qui viennent du nord, sont ordinairement plus grands que ceux des montagnes des Alpes et des Pyrénées; ceux-ci se prennent, mais dans leurs nids; les au-

tres se prennent au passage, dans tous les pays : ils passent en octobre et en novembre, et repassent en février et mars.... L'âge des faucons se désigne très-distinctement la seconde année, c'est-à-dire à la première mue; mais dans la suite les connoissances deviennent bien plus difficiles; indépendamment des changemens de couleur, on peut les distinguer jusqu'à la troisième mue, c'est-à-dire par la couleur des pieds et celle de la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport au Gerfaut et aux Faucons.

I. Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère en effet qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

II. Le faucon noir qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, qui nous paroît être d'une es-

pèce étrangère et différente de celle de notre faucon commun. J'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons; car en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence, ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties; et en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avoit une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; en sorte qu'il

ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer. Au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure, et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire des terres de la baie de Hudson, ne nous paroît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, et non par une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du midi; cependant nous en avons vu un qui avoit été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve; et comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également

les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau que nous avons eu en nature, avoit les pieds d'un bleu bien décidé, et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminées de MM. Edwards et Frisch, avoient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux. Nous avons déjà reconnu, en examinant les balbuzards, qu'il y en avoit à pieds bleus, et d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginoit : il en est de la couleur des pieds à-peu-près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge, ou par d'autres circonstances.

III. L'oiseau qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande, et à-peu-près dans les termes suivans. La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large

et presque plat. La couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes, est d'un cendré tirant sur le brun ; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit : la base du bec est jaune, et le reste jusqu'au crochet est de couleur cendrée ; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brune ; la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion et les cuisses, sont d'un orange presque rouge. Il y a cependant au-dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, et quelque petite tache de cette même couleur sur la poitrine : la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées ; les jambes et les pieds sont jaunes et les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges sont plus rouges, et toutes les parties cendrées sont plus brunes ; le bec est plus bleu, et les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute

Aldrovande, avoient été envoyés des Indes orientales au grand-duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivans. Nous devons observer ici que Tardif, Albert et Crescent, ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connoissoit en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de marécages ; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit pour qu'on puisse dire si c'est le même que le faucon rouge des Indes, qui pourroit bien voyager et venir en Europe comme le faucon passager.

IV. L'oiseau indiqué par Willulghby, sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faucon, et presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps ; mais sur la poitrine et le ventre, son plumage est traversé

de lignes noires et blanches alternativement : les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées ; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts ; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, et les pieds, sont jaunes ; le bec est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paroît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus. Nous avons dit qu'on en trouve par-tout en Europe, du nord au midi, qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidelles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faucons et des éperviers en assez grande abondance, et que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au-dessus du com-

mun. On les trouve encore plus fréquemment au Mogol et en Perse (1),

(1) Les Persans entendent tout-à-fait bien à enseigner les oiseaux de chasse; et ordinairement ils dressent les faucons à voler sur toutes sortes d'oiseaux, et pour cela ils prennent des grues et d'autres oiseaux qu'ils laissent aller, après leur avoir bouché les yeux; aussi-tôt ils font voler le faucon, qui les prend fort aisément..... Il y a des faucons pour la chasse de la gazelle, qu'ils instruisent de la manière qui suit : Ils ont des gazelles contrefaites (empaillées), sur le nez desquelles ils donnent toujours à manger à ces faucons, et jamais ailleurs : après qu'ils les ont ainsi élevés, ils les mènent à la campagne; et lorsqu'ils ont découvert une gazelle, il lâchent deux de ces oiseaux, dont l'un va fondre sur le nez de la gazelle, et lui donne en arrière des coups de pieds; la gazelle s'arrête et se secoue pour s'en délivrer; l'oiseau bat des ailes pour se retenir, ce qui empêche encore la gazelle de bien courir, et même de voir devant elle; enfin, lorsqu'avec bien de la peine, elle s'en est défaite, l'autre faucon qui est en l'air prend la place

où l'on prétend que l'art de la fauconnerie est plus cultivé que par-tout ailleurs : on en trouve jusqu'au Japon, où Kœmpfer dit qu'on les tient plutôt par faste, que pour l'utilité de la chasse,

---

de celui qui est à bas, lequel se relève pour succéder à son compagnon quand il sera tombé ; et de cette sorte ils retardent tellement la course de la gazelle, que les chiens ont le temps de l'attraper. Il y a d'autant plus de plaisir à ces chasses, que le pays est plat et découvert, y ayant fort peu de bois. *Relation de Thévenot, tom. II, p.* 200. *Voyage de Jean Ovington, tom. I, pag.* 279. — La manière dont les Persans dressent les faucons à la chasse des bêtes fauves, est d'en écorcher une et d'en remplir la peau de paille, et d'attacher toujours la viande dont on repaît les faucons sur la tête de cette peau bourrée, que l'on fait mouvoir sur quatre roues par une machine, tant que l'oiseau mange, afin de l'y accoutumer.... Si la bête est grande, on lâche plusieurs oiseaux après elle, qui la tourmentent l'un après l'autre.... Ils se servent aussi de ces oiseaux pour les rivières

et ces faucons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe fait aussi mention des faucons du Cap de Bonne-Espérance, et Bonman de ceux de Guinée ; ensorte qu'il

---

et les marais dans lesquels ils vont, comme les chiens, chercher le gibier..... Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent d'ordinaire à l'arçon de la selle, une petite timbale de huit à neuf pouces de diamètre, qui leur sert à rappeler l'oiseau en frappant dessus. *Voyage de Chardin, tom. II, pag.* 32 *et* 33. — La Perse ne manque pas d'oiseaux de proie : il s'y trouve quantité de faucons, d'éperviers et de lannerets, et autres semblables oiseaux de chasse, dont la vénerie du roi est très-bien pourvue, et on y en compte plus de huit cents : les uns sont pour le sanglier, l'âne sauvage et la gazelle ; les autres, pour voler les grues, les hérons, les oies et les perdrix. Une grande partie de ces oiseaux de chasse s'apporte de Russie : mais les plus grands et les plus beaux viennent des montagnes qui s'étendent vers le midi, depuis Schyras jusqu'au golfe Persique. *Voyage de Dampier, tom. II, pag.* 32 *et suiv.*

n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent : il y en a dans le Groënland, dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale, et jusques dans les îles de la mer du Sud.

V. L'oiseau appelé *tanas* par les Nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par Adanson sous le nom de *faucon-pêcheur*. Il ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage; il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière, et qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre : il a aussi le bec

jaune, moins courbé et plus gros que le faucon; il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles; et son naturel est aussi différent; car il pêche plutôt qu'il ne chasse. Je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampier fait mention sous ce même nom de *faucon pêcheur*. « Il ressemble, dit-il, à nos plus petits faucons pour la couleur et la figure; il a le bec et les ergots faits tout de même; il se perche sur le tronc des arbres et sur les branches sèches qui donnent sur l'eau dans les criques, les rivières, ou au bord de la mer; et dès que ces oiseaux voient quelques petits poissons auprès d'eux, ils volent à fleur d'eau, les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent aussi-tôt en l'air, sans toucher l'eau de leurs ailes : il ajoute qu'ils n'avalent pas le poisson tout entier, comme font les autres oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le déchirent avec

leur bec, et le mangent par morceaux ».

LE HOBEREAU.

Le hobereau est bien plus petit que le faucon, et en diffère aussi par les habitudes naturelles : le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux ; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel ; car à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles ; mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie. Dès qu'il aperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près ou plane au-dessus de leur tête, et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux : si le chien fait lever une alouette, une caille, et que le chasseur la manque, il ne la manque pas : il a l'air de ne pas craindre le bruit et de ne pas connoître l'effet des armes

à feu ; car il s'approche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie : il fréquente les plaines voisines des bois, et sur-tout celles où les alouettes abondent ; il en détruit un très-grand nombre, et elles connoissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus grand effroi, et qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans les buissons : c'est la seule manière dont elles puissent échapper ; car quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon et les autres oiseaux du plus haut vol. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobereau* aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez

ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que dans cette espèce, le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes. Il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau; les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes plumes des ailes sont cendrées et sans taches; tandis que dans le hobereau commun, la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres: il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui dans le hobereau commun est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, et qui dans l'autre est absolument brune. Mais ces diffé-

rences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce ; car ils ont la même grandeur, le même port, et se trouvent de même en France ; et d'ailleurs ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plumes d'un roux vif, et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau ; il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différens temps de la mue de l'oiseau ; et c'est encore une raison de plus pour ne le pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'émérillon, l'épervier et l'autour, et l'on en faisoit autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.

LA CRESSERELLE.

La cresserelle est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, et sur-tout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite ; c'est sur-tout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtimens, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit ; elle a un cri précipité *pli, pli, pli,* ou *pri, pri, pri,* qu'elle ne cesse de répéter en volant, etqui effraie tous les petits oiseaux, sur lesquels elle fond comme une flèche, et qu'elle saisit avec ses serres ; si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons. J'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une cresserelle et le petit oiseau qu'elle poursuivoit, en fermant la fenêtre

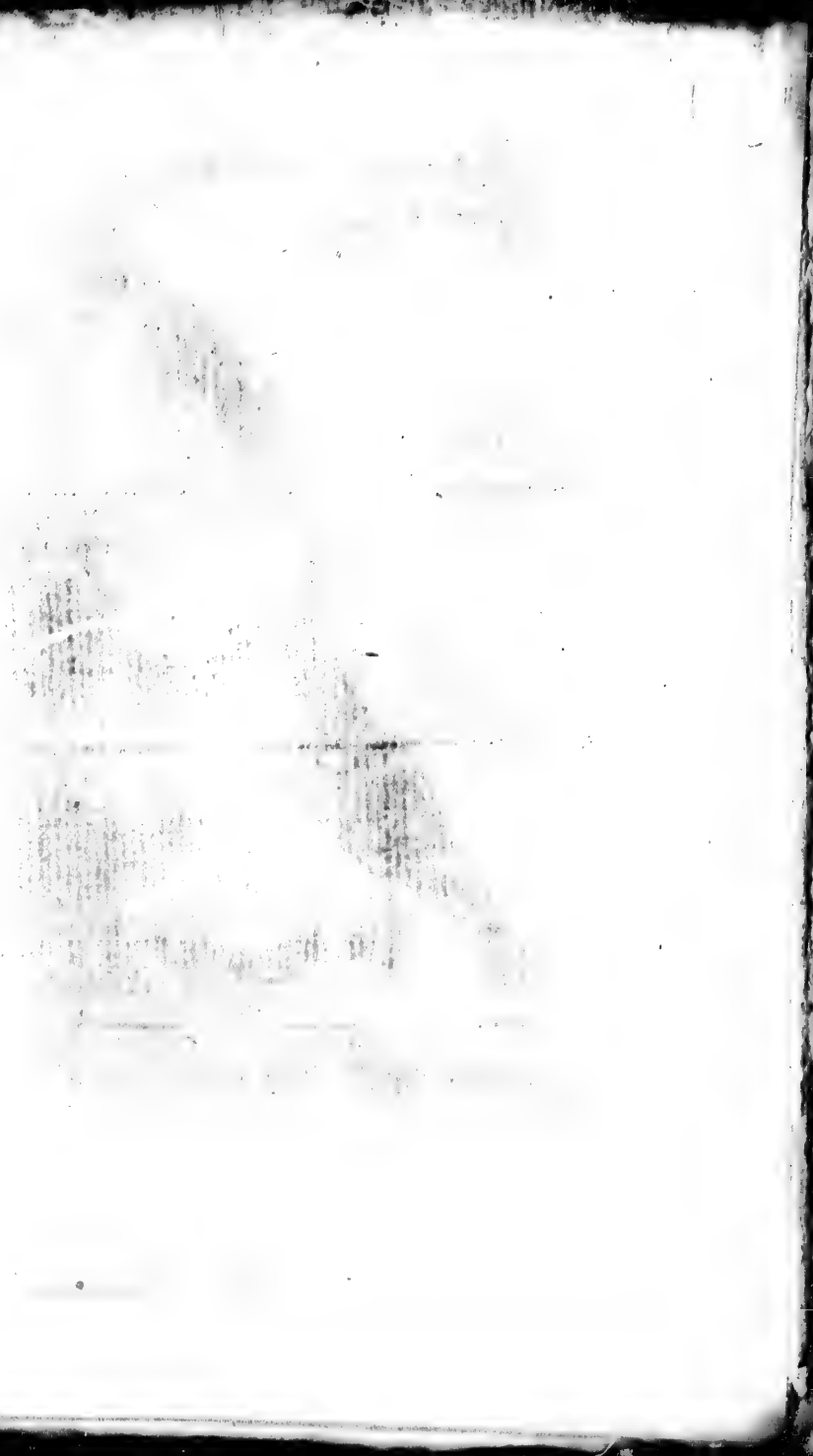

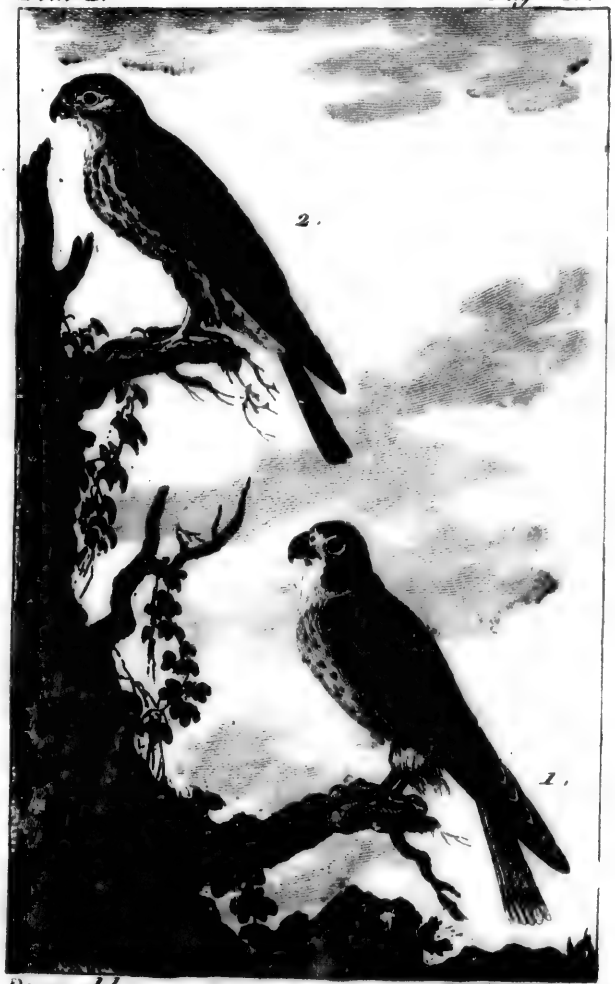

Desève del. *Racine Sculp.*

1. LA CRESSERELLE. 2. L'ÉMÉRILLON.

d'une chambre ou la porte d'une galerie, qui étoient éloignées de plus de cent toises de vieilles tours d'où elle étoit partie. Lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots; elle avale les plus petits tout entiers, et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau; mais la peau se roule et forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, et non par le bas; car ses excrémens sont presque liquides et blanchâtres : en mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude pour les ramollir et le étendre, on retrouve la peau entière de la souris comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, et peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions

les plus dures des os. Il en est de même des oiseaux-pêcheurs; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, et ils les rejettent par le bec.

La cresserelle est un assez bel oiseau: elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu: elle est diligente et courageuse: elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux; on peut même la dresser, comme les émérillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle; et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé; au lieu que dans le mâle, la tête et la queue sont grises, et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires: on peut voir les différences du

mâle et de la femelle dans les planches enluminées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos nomenclateurs modernes ont appelé *épervier des alouettes*, la cresserelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la cresserelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtimens, il y niche plus rarement que dans les bois; et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines, et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés : il pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six, et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre,

assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc: d'abord il les nourrit avec des insectes, et ensuite il leur apporte des mulots en quantité, qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs, où il tourne lentement, et demeure souvent stationnaire pour épier son gibier, sur lequel il fond en un instant: il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire après les mulots et les reptiles, sont les moineaux, les pinçons et les autres petits oiseaux. Comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique

septentrionale : plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France : cependant j'ai remarqué qu'il y en avoit beaucoup moins en hiver qu'en été, ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières. Ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours. Ils sont robustes et aisés à nourrir : ils mangent la viande crue qu'on leur présente, à quinze jours ou trois semaines d'âge. Ils connoissent bientôt la personne qui les soigne, et s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser : ils font entendre leur voix de très-bonne heure; et quoiqu'enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté. J'en ai vu s'échapper et re-

venir d'eux-mêmes à la volière, après un jour ou deux d'absence, et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connois point de variétés dans cette espèce que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch. Mais M. Salerne fait mention d'une cresserelle jaune qui se trouve en Sologne, et dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette cresserelle, dit-il, est rare, et quelquefois elle se bat généreusement contre le jean-le-blanc, qui, quoique plus fort, est souvent obligé de lui céder : on les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, et tomber de la sorte par terre comme une motte ou une pierre ». Ce fait me paroît bien suspect ; car l'oiseau jean-le-blanc est non-seulement très-supérieur à la cresserelle par la force, mais il a le vol et toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER.

L'oiseau qu'on a nommé *faucon roche* ou *rochier*, n'est pas si grand que la cresserelle, et me paroît fort semblable à l'émérillon, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. En considérant attentivement la forme et les caractères de cet oiseau, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émérillon dont on se sert dans la fauconnerie, nous sommes très-portés à croire que le rochier et cet émérillon sont de la même espèce, ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que celle de la cresserelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émérillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier, et la seconde de celle de la cresserelle: comme tous ces oiseaux sont à-peu-

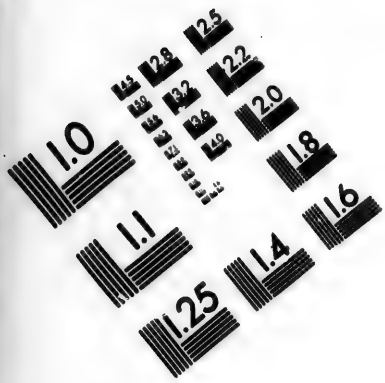

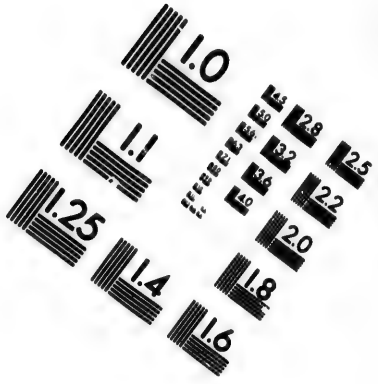

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

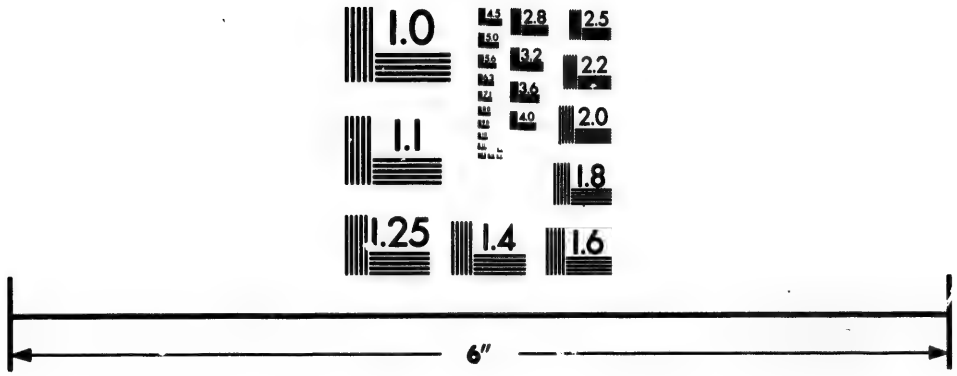

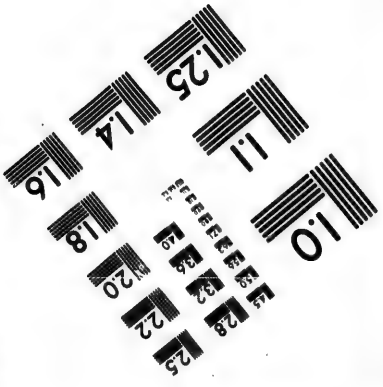

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-1503

près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge, que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnoître; et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature, que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

L'ÉMÉRILLON.

L'oiseau dont il est ici question, n'est point l'émérillon des naturalistes, mais l'émérillon des fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs; cependant c'est le véritable émérillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie, et que l'on dresse au vol pour la chasse. Cet oiseau est, à l'exception des pie-grièches, le plus petit de tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive; néanmoins on doit le regarder comme un

oiseau noble, et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon; il en a le plumage, la forme et l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage : on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui : souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel, ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure, et encore plus au rochier, on le distinguera cependant du hobereau, en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes, et qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au-delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déjà fait sentir

dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc... qu'on seroit très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émérillon, ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces : au reste, l'émérillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de celle de tous les autres oiseaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux; c'est que le mâle et la femelle sont dans l'émérillon de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle : cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oi-

seaux : elle sembleroit d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pie-grièches, qui sont encore plus petites que les émérillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité, et reconnu qu'elle ne pouvoit pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avoit pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet; et j'ai trouvé, en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cœcum* assez gros et assez étendu; tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cœcum*, et quelquefois point du tout. Cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que

dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émérillon vole bas, quoique très-vîte et très-légèrement. Il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle : elle niche dans les forêts en montagnes, et produit cinq ou six petits.

Mais indépendamment de cet émérillon dont nous venons de donner l'histoire et la représentation, il existe une autre espèce d'émérillon mieux connue des naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure, et qui a été décrit d'après nature par M. Brisson : cet émérillon diffère en effet par un assez

grand nombre de caractères, de l'émérillon des fauconniers; il paroît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la cresserelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représensation, n'ayant pu nous le procurer en nature : mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émérillon de Cayenne* et *émérillon de Saint-Domingue*, ne nous paroissent être que des variétés d'une seule espèce; et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre; mais tous deux ressemblent si fort à l'émérillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines; et cet émérillon d'Europe, aussi bien que ces émérillons d'Amérique, dont les espèces sont si voisines, paroîtront à tous ceux qui les considéreront attentivement, beaucoup plus près de la cresserelle que de

l'émérillon des fauconniers : il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre. Et en effet, M. Linnæus fait mention des cresserelles en Suède, et ne dit pas que les émérillons s'y trouvent : ceci semble confirmer encore notre opinion, que ce prétendu émérillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la cresserelle ; on pourroit même lui donner un nom particulier, si on vouloit la distinguer soit de l'émérillon des fauconniers, soit de la cresserelle ; et ce nom seroit celui qu'on lui donne dans les îles Antilles. « L'émérillon, dit le P. du Tertre, que nos habitans appellent *gry gry*, à cause qu'en volant ils jettent un cri qu'ils expriment par ces syllabes *gry gry*, est un autre petit oiseau de proie qui n'est guère plus gros qu'une grive : il a toutes les plumes de dessus le dos et des ailes rousses, tachées de noir, et le dessous du

ventre blanc, moucheté d'hermine : il est armé de bec et de griffes à proportion de sa grandeur ; il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et aux sauterelles, et quelquefois aux petits poulets quand ils sont nouvellement éclos : je leur en ai fait lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il. La poule se défend contre lui, et lui donne la chasse : les habitans en mangent, mais il n'est pas bien gras ».

La ressemblance du cri de cet émérillon du P. du Tertre avec le cri de notre cresserelle, est encore un autre indice du voisinage de ces espèces ; et il me paroît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les naturalistes sous les noms d'*émérillon d'Europe*, *émérillon de la Caroline* ou *de Cayenne*, *et émérillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la cresserelle, à laquelle on pourroit donner le nom de *gry gry*, pour

la distinguer de la cresserelle commune.

Espèces connues dans ce genre.

Le Secrétaire, *falco Serpentarius.*
Le Pygargue, *falco Albicilla.*
L'Aigle noir, *falco Melanaëtos.*
Le Pygargue à tête blanche, *falco Leucocephalus.*
L'Orfraye, *falco Ossifragus.*
Le grand Aigle, *falco Chrysaëtos.*
L'Aigle commun, *falco Fulvus.*
Le petit Aigle, *falco Nævius.*
Le petit Pygargue, *falco Albicaudus.*
Le Jean-le-Blanc, *falco Gallicus.*
Le Milan royal, *falco Milvus.*
Le Milan noir, *falco Alter.*
Le Caracara, *falco Brasiliensis.*
Le Milan de la Caroline, *falco Furcatus.*
Le Balbuzard, *falco Haliaëtos.*
Le Mansfeni, *falco Antillarum.*

(Pieds nus.)

L'Urubitinga, *falco Urubitinga.*
Le Faucon de Pondichéri, *falco Pondicerianus.*

La Buse, *falco Buteo.*
La Harpaye, *falco Rufus.*
La Bondrée, *falco Apivorus.*
Le Busard, *falco Æruginosus.*
L'Autour, *falco Palumbarius.*
Le Faucon commun, *falco Communis.*
Le Faucon pélerin, *falco Peregrinus.*
Le Sacre, *falco Sacer.*
Le Faucon huppé des Indes, *falco Cirrathus.*
Le Gerfaut, *falco Condicans.*
Le Lanier, *falco Lanarius.*
L'Oiseau Saint-Martin, *falco Cyaneus.*
La Soubuse, *falco Pygargus.*
Le Rochier, *falco Lithofalco.*
La Cresserelle, *falco Tinnunculus.*
Le Tanas, *falco Piscator.*
Le Faucon aquilin, *falco Aquilinus.*
L'Épervier, *falco Nisus.*
L'Épervier des pigeons, *falco Columbarius.*
Le Faucon à gros bec, *falco Magnirostris.*
Le Faucon nocturne, *falco Vespertinus.*
L'Hobereau, *falco Subbuteo.*
L'Émérillon des Fauconniers, *falco Æsalon.*
L'Émérillon de la Caroline, *falco Sparrerius.*

IIIe GENRE.

LE CHAT-HUANT, *STRIX*.

Caractère générique : bec crochu ; plumes de la base du bec tournées en devant.

LE DUC, ou GRAND DUC.

Les poètes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon ; c'est en effet l'aigle de la nuit, et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour, et ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paroît être, au premier coup-d'œil, aussi gros, aussi fort que l'aigle commun : cependant il est réellement plus petit, et les pro-

LE

E.

STRIX.

crochu ;
tournées

DUC.

e à Jupi-
t en effet
de cette
t la lu-
ue quand
être, au
os, aussi
endant il
les pro-

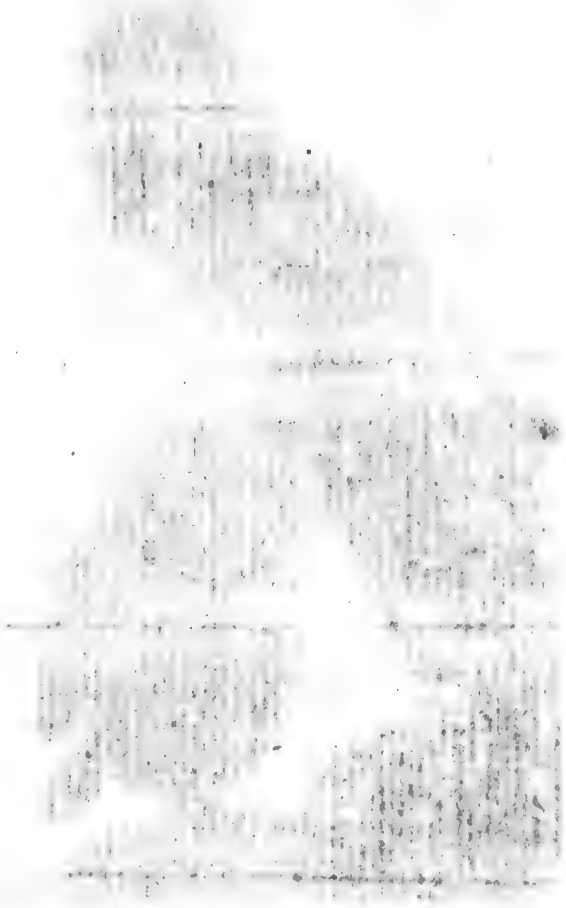

Desvie del. *Racine Sculp.*

1. LE GRAND DUC. 2. LE HIBOU ou MOYEN DUC.

portions de son corps sont toutes différentes. Il a les jambes, le corps et la queue plus courts que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparens; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face entourée de poils, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées, qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus; à son cou très-court, à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre,

marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes mêlées assez confusément ; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles ; enfin à son cri effrayant *huibou, houhou, bouhou, pouhou*, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent ; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite ; aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes : il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire, sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil, les os et

la peau en pelotes arrondies : il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions ; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries, à cause de leur figure singulière ; l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année : ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes et vieilles murailles. Leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans : on ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois ; la couleur de ces œufs tire un peu sur celle

du plumage de l'oiseau : leur grosseur excède celle des œufs de poule : les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse, qu'ils font dans le silence, et avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paroît le permettre. Souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent ; ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit, car ils sortent de meilleure heure le soir, et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles qui le suivent au vol et l'environnent par milliers ; il soutient leur choc, pousse des cris plus forts qu'elles, et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse. Quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol, ils ne laissent pas de s'élever assez haut, sur-

tout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan ; on attache au duc une queue de renard, pour rendre sa figure encore plus extraordinaire. Il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre : le milan qui l'aperçoit de loin, arrive et s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez long-temps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oi-

seaux criards, qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane.

On a observé à l'égard des parties intérieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des autres oiseaux, qui, comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde : toutes deux se trouvent en Italie, et ont été indiquées par Aldrovande. On peut appeler l'un le *duc aux ailes noires*, et le second le *duc aux pieds nus*. Le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs, qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le

dos et la queue ; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes ; ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Laponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus, ne paroît être qu'une variété produite par le froid du nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très-froids ; il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux : celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Laponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun ; ainsi on peut le rappor-

ter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens au nord et au midi ; et non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jacurutu du Brésil, décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun. Celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques, ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du voyage à la baie de Hudson, sous le nom de *hibou couronné*, et par M. Edwards sous le nom de *duc de Virginie*, sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe ; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie de Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes

partent du bec, au lieu de partir des oreilles. Or, on peut voir de même dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie décrit par M. Edwards. Il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles. S'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes dans ces

oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU, ou MOYEN DUC.

Le hibou, *otus*, ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant; mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur: elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille; il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont

regardé le moyen et le petit ducs, que comme de simples variétés d'une seule et même espèce. Le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue : il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre sont roux, avec des bandes brunes irrégulières et étroites; le bec est court et noirâtre; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre : on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchans, le doigt extérieur mobile, et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cæcum* de deux pou-

ces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été. Il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, et ne descend guère dans les plaines : lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec: il se retourne aussi sur le dos pour se défendre quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie, car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande : ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre.

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier : car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pie, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau; quelquefois dans des nids de buses; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou. Ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs; et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sen-

sible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France, il a pu passer d'un continent à l'autre. Il paroît qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale; il se pourroit même que le hibou de la Caroline décrit par Catesby, et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le Père Feuillée, ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant pour attirer les oiseaux à la pipée; et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé *cŏwl*, *clŏud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oi-

seaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel *hohô, hohô.* Tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus;* Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres, *motus satyricos:* mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otus* d'Aristote; car les Latins confondoient sous le même nom scops l'*otus* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissoient sous une seule espèce et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existoit néanmoins de grands scops et des petits.

C'est en effet au hibou *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvemens satyriques, et comme de très-habiles

physiciens et naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des anciens. Nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'exprimer dans les termes suivans : « L'oiseau, disent-ils, que nous décrivons, est appelé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient de cette province d'Afrique, et qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il sembloit imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grace dans son port et dans son marcher, qui semble tenir souvent quelque chose de la danse. Il y a plus de deux mille ans que les naturalites qui ont parlé de

cet oiseau, l'ont désigné par cette particularité de l'imitation des gestes et des contenances de la femme. Aristote lui a donné le nom de *bâteleur*, de *danseur* et de *bouffon*, contrefaisant ce qu'il voit faire... Il y a apparence que cet oiseau danseur et bouffon étoit rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabuleux, en mettant cet animal, qu'il appelle *satyrique*, au rang des pégases, des griffons et des sirènes. Il est encore croyable qu'il a été jusqu'à présent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens, la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les Grecs, et *asio* par les Latins, à qui ils avoient donné le nom de *danseur*, de *bâteleur* et de *comédien;* de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens. La description qu'ils nous

ont laissée de l'*otus* ou *scops*, consiste en trois particularités remarquables... la première est d'imiter les gestes... la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles... et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être de couleur de plomb : or la demoiselle de Numidie a ces trois attributs; et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête. La plupart des interprêtes d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie ayant des oreilles; mais ces espèces d'oreilles dans ces oiseaux ne sont pas tout-à-fait particulières au hibou; et

Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces oreilles. Toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées, avoient aux côtés des oreilles ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* des anciens..... Leur plumage étoit d'un cendré tel qu'il est décrit par Alexandre Myndien dans l'*otus* ».

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'Académie : *Otus noctuae similis est, pinnulis circiter aures eminentibus, praeditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas; nonnulli eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator et planipes, saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero circumeunte ut noctua.* L'*otus*, c'est-à-dire le hibou ou moyen duc, est semblable au *noctua*, c'est-à-dire au chat-

huant : ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles : tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine ; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente, et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua*, que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles ; et c'est pour distinguer l'une de l'autre qu'Aristote dit : *Pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas.* Ce sont de petites plumes, *pinnulae*, qui s'élèvent droites et en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie : ce n'est

donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, quasi *auritus*; c'est au contraire du hibou qu'on pourroit appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote: *nonnulli eum* (*otum*) *ululam appellant*, *alii asionem*. C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques-uns lui donnoient ces noms; ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*; et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie. Elle a en effet

ces gestes bien supérieurement au hibou ; mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi-bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard ; *hallucinator*, se contrefaisant ; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je pourrois m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet ; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, et pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit, auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc :* j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satyriques* attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit, et que dans le

ELLE
ement au hi-
e pas que ce-
plupart des
blatero, ba-
ator, se con-
ffon. Ce n'est
on peut attri-
re aussi aisé-
ettes, comme
pourrois m'é-
ette critique,
nt ce que dit
en voilà plus
ettre la chose
r assurer que
is pu désigner
e, et ne peut
de nuit, au-
om de *hibou*
rai seulement
bouffons ou
hibou par les
ssi à presque
t que dans le

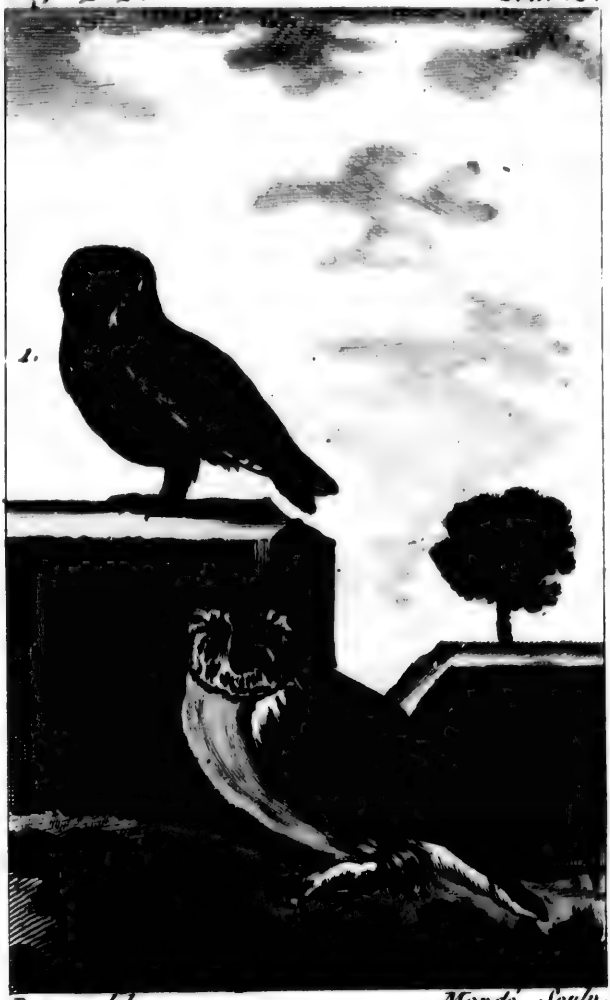

Deseve del. Mondé Sculp.

1. LE SCOPS ou PETIT DUC. 2. L'EFFRAIE.

Tom. I.

de Sculp.

FFRAIE.

fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête en haut, en bas et de tous côtés, à des craquemens de bec, à des trépidations de jambes, et des mouvemens de pied dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité : mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir : les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.

LE SCOPS, ou PETIT DUC.

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-dessus de la tête; et elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même

du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles dans cette espèce ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume. Ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen et du grand duc, et on le reconnoîtra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres : car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir, et ses jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre mêlé de taches brunes : il diffère aussi des deux autres par le naturel, car il se réunit en troupe en automne et au printemps pour passer dans d'autres climats ; il

n'en reste que très-peu ou point du tout en hiver dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles, et arriver à-peu-près en même temps : quoiqu'ils habitent de préférence les terreins élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces animaux qui se multiplient toujours trop, et qui dans de certaines années pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre. Les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent : nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires; mais ces assemblées

sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans ; d'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays, au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps ; il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la nouvelle Espagne, indiqué par Nieremberg sous le nom de *tachicuatli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc. Au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare par-tout, et difficile à prendre ; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à-peu-près de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distin-

guent le petit duc sont très-courtes, et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe; ils sont tous gris dans le premier âge : il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes : la couleur des yeux paroît suivre celle du plumage : les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune; mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE.

La hulotte, qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les Grecs appeloient *nycticcrax* ou *le corbeau de nuit*, est la plus grande de toutes les chouettes; elle a près de quinze pouces

de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles ; elle a la tête très-grosse, bien arrondie et sans aigrettes, la face enfoncée et comme encavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées, l'iris des yeux noirâtre, ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscure, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps couleur de gris-de-fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces; les ailes s'étendent un peu au-delà de son extrémité; l'étendue du vol de trois pieds; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs. Ces caractères sont plus que suffisans pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légèrement et sans

faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté comme toutes les autres chouettes; c'est son cri, *hou*, *ou ou ou ou ou ou*, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, hurler ou crier comme le loup; et c'est par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hu hu*, ou plutôt *hou hou*.

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats : elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis

les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour sans changer de lieu. Dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort qu'à la nuit; ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des buses, des cresserelles, des corneilles et des pies. Elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à-peu-près aussi gros que ceux d'une petite poule.

LE CHAT-HUANT.

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, et qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant qui les a bleuâtres, et l'effraie qui les a jaunes : tous deux sont à-peu-près de la même grandeur; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à

les plus
ur sans
ise sai-
s creux
qu'à la
mmunes
ssi bien
fs dans
ns ceux
es cor-
dinaire-
le, de
s aussi
le.

T.

la plus
et qui
vent le
et l'ef-
ux sont
ur; ils
ces de
usqu'à

Deseve del. *Monde Sculp.*

1. LE CHAT-HUANT. 2. LA CHOUETTE.

l'extrémité des pieds : ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte, mais ils paroissent sensiblement moins g[illegible] à proportion. On reconnoîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage; et à son cri *hohó, hohŏ, hohohoho*, par lequel il semble huer, hôler ou appeler à haute voix.

Gessner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec. Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient, par le passage suivant :

..... *Strigum*
Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ;

Canities pennis, unguibus hamus inest,
Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus
Causa quod horrenda stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux; mais la blancheur du plumage, *cannities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *grë*, *grëi* de l'effraie, au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un grincement.

On ne trouve guère les chat-huans ailleurs que dans les bois : en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes : ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus

rigoureux de l'hiver, ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations.

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du nord, il a pu passer d'un continent à l'autre; aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

L'EFFRAIE, ou LA FRESAIE.

L'EFFRAIE, qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie

en effet par les soufflemens, *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âcres et lugubres *grei, gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte. Elle pousse aussi en volant et en se reposant différens sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfans, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés, et qui croyent aux revenans, aux sorciers, aux augures. Ils regardent l'effraie comme l'oiseau

funèbre, comme le messager de la mort; ils croyent que quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à-peu-près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant : elle a un pied ou treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur; elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines, qu'on les prendroit pour des poils; l'iris d'un beau jaune;

le bec blanc, excepté le bout du crochet qui est brun ; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres : il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paroissent, au premier coup-d'œil, être assez différentes ; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs ; d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire ; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes : il est fort aisé de les prendre en apposant un petit filet, une truble à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens. Elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées, mais elles refusent toute nourriture, et meurent d'inanition au bout de ce temps. Le jour elles se tiennent sans bouger au bas de la volière ; le soir elles montent

au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement *che*, *chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois en effet d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei*, *grei* dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes. C'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et par-tout très-commune en Europe: comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France, elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi. Marcgrave l'a

vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers ; elle dépose ses œufs à crud dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres ; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles pour les recevoir. Elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire dès la fin de mars ou le commencement d'avril. Elle fait ordinairement cinq œufs et quelquefois six et même sept, d'une forme alongée et de couleur blanchâtre : elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris ; ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris : ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, sur-

tout si elle vient à se figer : ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées : leurs excrémens sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins, mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir; et quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture. Les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des

rejettoires et des lacets pour prendre des bécasses et des grives (1), elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, et les mangent sur le lieu; mais elles emportent quelquefois les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets; elles les avalent souvent entiers et avec la plume; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros : ces dernières habitudes, aussi bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire comme si le vent les emportoit, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

(1) *Rejettoire*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

LA CHOUETTE, ou LA GRANDE CHEVÊCHE.

Cette espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler la *chouette des rochers*, ou la *grande chevêche*, est assez commune; mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie; elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés, et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans des arbres creux. On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre. On la

distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à-peu-près de la même grandeur; mais la chouette des rochers est en général plus brune, marquée de taches plus grandes, et longues comme de petites flammes; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes, et c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata*; elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, et le bec tout brun; tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'a-

vons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevêche*; ce nom n'est pas impropre; car cet oiseau ressemble assez par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche que nous appelons simplement *chevêche*; il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois : ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier chevêche en français. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche*; que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton

assez doux; et que quand il doit pleuvoir, elle change de cri, et semble dire *goyon*; qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, et gros comme ceux d'un pigeon ramier; il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver; cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres, pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même temps; et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières; habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article suivant: elle est aussi consi-

dérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, sur-tout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chily, et que l'espèce indiquée par le Père Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*, et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe, car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusoit lui-même son trou, comme le Père Feuillée paroît le croire, ce seroit une raison pour le

juger d'une autre espèce que notre chevêche, et même que toutes nos autres chouettes; mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.

LA CHEVÊCHE, ou PETITE CHOUETTE.

La chevêche et le scops, ou petit duc, sont à-peu-près de la même grandeur: ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes: ils ont sept ou huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la grosseur d'un merle; mais on ne les

prendra pas l'un pour l'autre si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes qui sont à la vérité très-courtes et composées d'une seule plume, et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes : d'ailleurs, elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base, et jaune vers le bout ; au lieu que le petit duc a tout le bec noir : elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix ; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche ; elle a un cri ordinaire, *poupou*, *poupou*, qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit, *aime*, *heme*, *esme* plusieurs fois

de suite (1). Elle se tient rarement dans les bois : son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés : elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche. Elle n'est pas abso-

(1) Etant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri *hême, édme :* comme je prêtois l'oreille à cette voix, qui parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes gens qui étoit couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre ; et trompé par la ressemblance du son bien articulé *édme*, répondre à l'oiseau : *qui es-tu là-bas ? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyoit en effet que c'étoit un homme qui en appeloit un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, et articule distinctement ce mot.

lument oiseau de nuit; elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoiqu'assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la hulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à crud dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quel-

ques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre*, *kircken-oder*, *leich en-huhu*, et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeoit quelquefois autour des maisons où il y avoit des mourans .... le peuple superstitieux l'a appelé *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevêche, qu'appartiennent toutes ces imputations; car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie : elle ne se tient pas, comme celle-ci, dans les clochers, dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre, ni le cri âcre et effrayant de l'autre; et ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont

M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paroît être une variété dans l'espèce de notre chevêche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir; au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune. Nous avons aussi au Cabinet une variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez singulières; au lieu que dans notre chevêche il n'y a que des taches brunes, semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, et d'une manière plus facile à saisir, les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons, 1°. que la

hulotte est la plus grande et la plus grosse ; qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre ; qu'on peut la nommer la *grosse chouette noire aux yeux noirs* ; 2°. que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte, qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris-de-fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler la *chouette rousse et gris-de-fer aux yeux bleus* ; 3°. que l'effraie est à-peu-près de la même grandeur que le chat-huant, qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, et le bec blanc avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés* ; 4°. que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à-peu-près aussi grosse, qu'elle a le plumage brun, les yeux

d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun*; 5°. que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle, et le bec brun à la base, et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler la *petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé*. Ces caractères se trouveront vrais en général; les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles. Cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, sur-tout dans les couleurs; il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chat-huans plutôt couleur de plomb que gris-de-fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que

les autres, des chouettes ou chevêches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnoître, c'est-à-dire les distinguer les unes des autres, sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport aux Hiboux et aux Chouettes.

I. L'oiseau appelé *cabure* ou *caboure* par les Indiens du Brésil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive de genevriers; ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau: il n'en donne pas la figure: C'est, dit-il, une

espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*): il a la tête ronde, le bec court, jaune et crochu, avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes, avec la pupille noire; sous les yeux et à côté du bec, il y a des poils longuets et bruns; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles sémilunaires noirs et aigus; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes: le corps, le dos, les ailes et la queue sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur; la queue est ondée de blanc, la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair.) Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément, qu'il peut tourner la tête et alonger le cou

de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquemens de bec; qu'il peut outre cela remuer les plumes qui sont aux deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent de petites cornes ou des oreilles; enfin, qu'il vit de chair crue. On voit par cette description combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe; et je ne serois pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap, sont de la même taille que celles d'Europe, que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir au-

tour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris : quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que ces chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément comme les hiboux du Brésil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à-peu-près les mêmes au Brésil et au Cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

II. L'oiseau de la baie de Hudson, appelé, dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch*, très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl*, chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres

d'oiseaux; il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce { *sparrow hawk* épervier des moineaux. }
La longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes; cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes: son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presqu'en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes; l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire orangée; ils sont entourés de blancs, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes et de couleur obscure; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la

face jusqu'auprès des oreilles; au-delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc; le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes; le tour du cou et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordées de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun: les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré

obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans tache ni bordure blanche, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les chouettes; les autres plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales, étroites et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes; les ongles sont crochus, aigus et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce étoit un peu plus gros, et avoit les couleurs plus claires, ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle, et ce second-ci la femelle: tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre, par M. Ligh, à M. Edwards.

LE HARFANG.

III. L'oiseau qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continens, que nous appelons *harfang*, du nom *harfaong* qu'il porte en Suède, et qui par sa grandeur est à l'égard des chouettes ce que le grand duc est à l'égard des hiboux; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du nord, il est presque par-tout d'un très-beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici, que de traduire de l'anglais la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer. « La grande chouette blanche, dit cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de proie nocturnes, et c'est en même temps l'espèce la plus belle, à

cause de son plumage qui est blanc comme neige ; sa tête n'est pas si grosse à proportion que celle des autres chouettes : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces (anglais) depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur. On dit que c'est un oiseau diurne, et qu'il prend en plein jour les gélinottes dans les terres de la baie de Hudson, où il demeure pendant toute l'année. Son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés ; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines ; il est de plus presqu'entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec, et se retournant en dehors ; la pupille des yeux est environnée d'une iris brillante et jaune : la tête aussi bien que le corps, les ailes et la queue, sont d'un blanc pur ; le dessus de la tête est seulement marqué de petites taches brunes ;

la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes; les côtés sous les ailes sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites et plus claires; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs; il y a aussi des tables brunes sur les couvertures des ailes, mais leurs couvertures en dessous sont purement blanches; le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes blanches, les ongles sont longs, forts, d'une couleur noire et très-aigus. J'ai eu un autre individu de cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différoit de celui-ci qu'en ce qu'il avoit des taches plus fréquentes et d'une couleur plus foncée ». Cet oiseau, qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du nord, car il est très-rare en Pensilvanie, dans le nouveau continent; et en Eu-

rope, on ne le trouve plus en-deçà de la Suède et du pays de Dantzick. Il est presque blanc et sans tache dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivans pendant plusieurs mois, en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire cette grande chouette blanche) abonde aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire le grand) dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson. Il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige : il y paroît pendant toute l'année; il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux gélinottes. On voit par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les

terres septentrionales des deux continens; mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du midi.

LE CHAT-HUANT DE CAYENNE.

IV. L'OISEAU que nous avons cru devoir appeler le *chat-huant de Cayenne*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste. Il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère pour la couleur des yeux qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non-seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a

aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs : cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

LA CHOUETTE,

ou GRANDE CHEVÊCHE *du Canada*.

V. Cet oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson sous le nom de *chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom. La planche enluminée qui le représente, comparée avec celle de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second : elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales régulièrement dis-

posées, et c'est une chose assez singulière qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique, dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette petite espèce.

LA CHOUETTE, ou GRANDE CHEVÊCHE *de Saint-Domingue.*

IV. Cet oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paroît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par les naturalistes : nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais dans le réel, elle nous paroît faire une espèce à part, et qui mériteroit un nom particulier. Elle a le bec plus grand,

plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouette; et elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe, a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues, qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée; *noctua flammeata*.

Espèces connues dans ce genre.

Tête oreillée, ou ayant deux aigrettes en forme d'oreilles.

Le Duc, *strix Bubo*.
Le Hibou commun, *strix Otus*.
Le Hibou à courtes oreilles, *strix Brachyotos*.
Le Cabure, *strix Brasiliana*.
Le Scops, ou petit Duc, *strix Scops*.

Tête non oreillée.

Le Harfang, *strix Nyctea.*
La Hulotte, *strix Aluco.*
L'Effraie, ou la Fresaie, *strix Flammea.*
Le Chat-huant proprement dit, *strix Stridula.*
La Chouette, ou grande Chevêche, *strix Ulula.*
La Chouette, ou grande Chevêche du Canada, *strix Funerea.*
Le Caparacoch, *strix Hudsonia.*
Le Chat-huant de Cayenne, *strix Cayennensis.*
La Chouette, ou grande Chevêche de Saint-Domingue, *strix Dominicensis.*
La Chevêche, ou petite Chouette, *strix Passerina.*

FIN DU TOME PREMIER.